1220

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
REÇU LE
15 JAN 1973
DU QUEBEC

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

Motion de censure

Stanfield est défait à sa première tentative

OTTAWA (PC) — Le gouvernement libéral minoritaire de M. Pierre Trudeau n'a eu aucune difficulté à défaire hier soir une motion de censure présentée par le Parti conservateur, grâce à l'appui des néo-démocrates et des créditistes qui votaient, pour la deuxième fois cette semaine, avec les libéraux.

Le résultat du vote a été de 148 voix contre la motion et de 107 en faveur.

Mardi, le gouvernement avait aussi facilement rejeté une demande d'ajournement du débat sur le discours du Trône, pour permettre la présentation de mesures législatives, par 153 voix contre 104.

Les 108 libéraux ont obtenu l'appui, hier soir, de 28 néo-démocrates et de 11 créditistes, ainsi que de M. Roch LaSalle Ind-Joliette.

On compte 109 libéraux aux Communes, 107 conservateurs, 31 néo-démocrates, 15 créditistes et deux indépendants, dont le président de la chambre.

Il semblerait toutefois que les conservateurs se prépareraient à présenter une nouvelle motion de censure contre le gouvernement aujourd'hui. La motion serait alors mise aux voix lundi soir prochain.

La Chambre s'est prononcée sur l'amendement conservateur à la motion principale, après que M. Jean-Marie Bousvert, CS-Drummond, eût vainement tenté de présenter un sous amendement. M. Bousvert appé par M. Eudore Allard, CS-Rimouski, proposait que l'amendement principal soit modifié en ajoutant un reproche au gouvernement qui "n'a pas proposé les réformes du Crédit social nécessaires pour garantir un revenu minimum annuel à tous les Canadiens, entre autres choses la pension de vieillesse à 60 ans.".

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a rejeté la proposition, expliquant que pour être recevable elle aurait dû amender la motion conservatrice alors que, selon lui, il s'agissait bien plutôt d'une motion tout à fait nouvelle.

"La motion aurait recevable en tant que motion secondaire tentant de se greffer à la motion qui est déjà devant nous".

L'amendement conservateur disait simplement que le gouvernement ne possède plus la confiance de la Chambre.

Nouveau programme

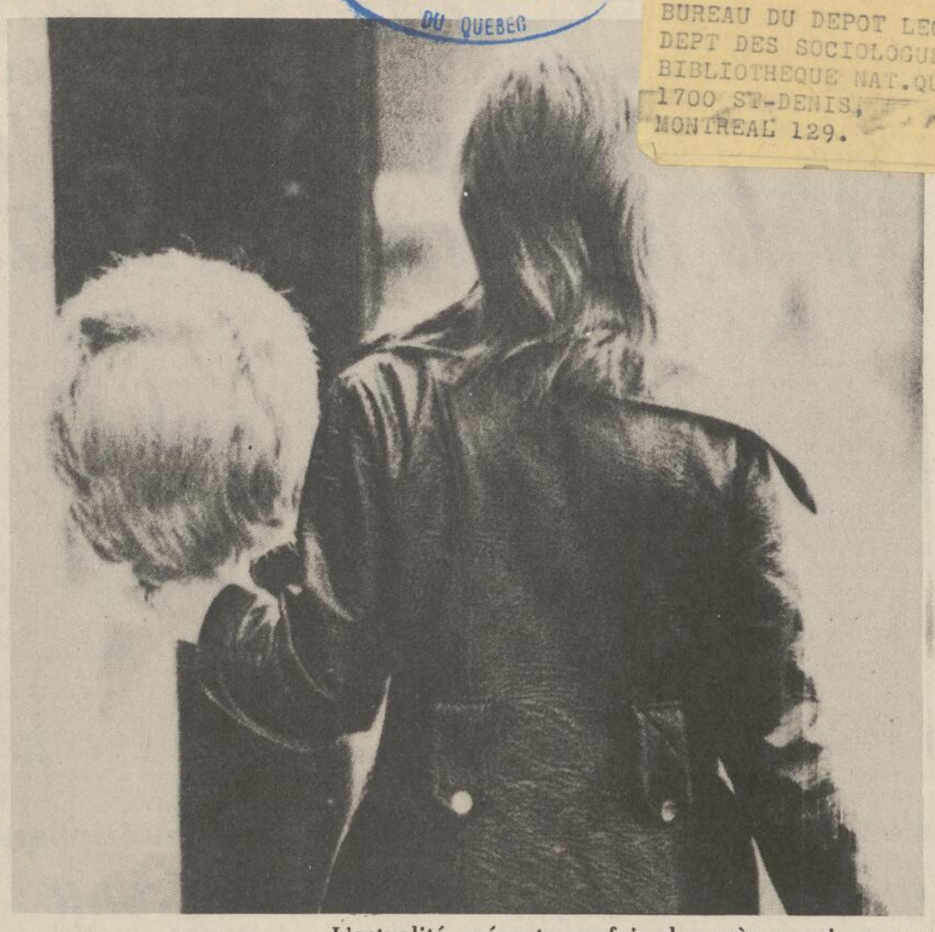
Plus tôt, le ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, M. Ron Basford, avait annoncé un nouveau programme destiné à réduire le coût du terrain et à améliorer l'utilisation des terres.

Ce programme fait partie d'un ensemble qui coûtera $100 millions au gouvernement fédéral au cours des cinq prochaines années.

La Voix de l'Est

Vol. 37 — No 176 Granby, vendredi 12 janvier 1973 15 cents

Deux valent mieux qu'une!



L'actualité présente parfois des scènes qui ne peuvent manquer de faire sourire ou réfléchir, ou encore, les deux à la fois. Tenez par cet exemple, cette simple photo d'une femme à deux têtes. Rien de mieux, direz-vous, surtout lorsqu'on n'aime pas celle que l'on fait. Imaginez pour un instant si ce serait pratique d'avoir deux têtes, surtout l'autre pour les lendemains de la veille. Mais après tout, il faut se demander si les hommes auraient de meilleures idées même avec deux têtes. Seraient-ils des agents de paix?

(Téléphoto PC)

Ottawa augmentera les pensions de vieillesse

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a fait savoir hier aux Communes qu'il annoncera sous peu un relèvement substantiel des pensions aux personnes âgées.

"Ce ne sera pas uniquement une augmentation symbolique," a-t-il dit aux applaudissements des députés alors qu'il participait au débat sur le discours du Trône.

La pension de vieillesse est actuellement de quelque $80., mais un célibataire peut recevoir jusqu'à $150. par mois et un couple marié jusqu'à $285. si l'on y ajoute le supplément de revenu garanti.

Le ministre a également annoncé que le gouvernement fédéral, de concert et après consultations avec les provinces, adoptera d'ici deux ans un régime intégré de sécurité social qui tiendra compte de tous les programmes actuels.

Priorité gouvernementale

M. Lalonde a souligné que le discours du Trône qui a ouvert la présente session indiquait que la politique sociale était une priorité du gouvernement libéral de M. Trudeau.

Selon lui, il faut procéder à une réforme du régime actuel parce que les programmes de sécurité sociale adoptés à diverses époques et pour répondre à divers besoins, ne répondent plus tout à fait aux aspirations des Canadiens.

"Or, dit-il, cette réforme doit se faire par une action concertée au niveau des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et c'est ce que nous avons l'intention de faire".

M. Lalonde proposera un nouveau régime canadien intégré de sécurité sociale aux représentants provinciaux lors d'une conférence fédéral-provincial en avril prochain et il compte bien que l'étude en sera terminée avant deux ans pour en permettre l'adoption.

Justice sociale

"Nous sommes prêts à proposer des réformes compatibles avec ce que le gouvernement veut réaliser pour donner à nos citoyens un degré plus élevé de justice sociale".

Pour ce faire, il faudra, évidemment, ajoute le ministre, faire une nouvelle redistribution des ressources fiscales et le gouvernement prendra les dispositions voulues pour arriver à ses fins.

M. Lalonde indique que les programmes actuels de sécurité sociale n'ont jamais été intégrés parce qu'ils ont été adoptées à différentes époques ou qu'ils relevaient de juridiction différente.

"Nous avons bien l'intention de proposer, au cours de la session, un régime de revenu garanti qui s'appliquerait à tous ces programmes de la façon la plus logique possible".

M. Lalonde croit également que ce nouveau régime devrait encourager ceux qui peuvent travailler à le faire au lieu de les pénaliser.

Besoins divers

Au chapitre des besoins divers, M. Lalonde cite également celui du Canadien qui veut travailler mais est incapable de se trouver un emploi.

Il croit que le programme d'aide devrait tenir compte des gains reçus et fournir une assistance additionnelle au lieu d'être diminué d'un dollar pour chaque dollar gagné.

Le ministre est d'avis que les provinces pourront peut-être souhaiter que le régime varie, selon leurs besoins et leurs aspirations proposés, et le gouvernement fédéral est disposé à accepter des compromis dans ce sens.

"Ce n'est pas affaiblir la présence fédérale dans ce domaine et si les provinces veulent être aussi souples que le gouvernement d'Ottawa et montrer autant de bonne volonté et d'esprit de compréhension, nous trouverons certainement le moyen d'adapter le programme aux besoind de chaque région".

Disparités actuelles

M. Lalonde ajoute aussi que les disparités actuelles ont été causées par "l'inefficacité de nos efforts à nous entendre".

"Si les provinces sont d'accord, nous allons examiner avec elles l'ensemble du programme de sécurité sociale parce que nous jugeons que le temps est en effet venu de revoir le programme dans son entier".

Le ministre a précisé qu'il présentera en avril aux ministres provinciaux de la Santé un modèle théorique de programme de sécurité sociale et que les provinces pourront évidemment faire de même.

Il espère que l'étude du programme alors soumis ne durera pas plus de deux ans, "moins si possible", et il donne l'assurance que cette étude n'entraînera pas l'immobilisme de son ministère pendant cette période.

Bois dénonce le mythe de l'homme miracle

QUEBEC (PC) — Le chef intérimaire du Ralliement créditiste du Québec, M. Armand Bois, a lancé jeudi sa campagne à la direction du parti en pourfendant, au cours d'une conférence de presse, les députés créditistes fédéraux et les tenants du "mythe de l'homme-miracle".

Aux premiers, dont un bon nombre ont publiquement donné leur appui à l'animateur radiophonique Yvon Dupuis en vue du congrès des 3 et 4 février, il a reproché de venir brouiller les cartes sur la scène provinciale.

Il n'est pas impossible, selon lui, que des éléments contrairement étrangers au mouvement créditiste moussent la candidature de M. Dupuis. Ces gens, dit-il, risquent de détruire le créditisme en cultivant le culte de la vedette, de l'homme-miracle.

Malgré sa position de chef-intérimaire, qui devrait normalement lui assurer des appuis au sein de la députation créditiste québécoise, M. Bois se lance dans la course sans parrain.

A sa conférence de presse, il était accompagné de M. Yves Germain, industriel de Québec et militant de vieille souche, et de M. Yvon Dumais. Ce dernier, professeur à Chicoutimi, avait brigué les suffrages à la direction, mais il s'est rallié à M. Bois cette semaine.

Le délai des mises en candidatures est fixé au 26 janvier. Il en va de même du collège électoral. Tous les militants en règle à cette date auront droit de vote au congrès qui se tiendra dans la capitale.

Plusieurs observateurs ont souligné le danger d'une telle procédure qui permet toutes les infiltrations imaginables de la part de ceux qui pourraient avoir intérêt à orienter à leur gré le vote des militants traditionnels créditistes.

Ce danger existe, admet M. Bois. Il estime cependant que le risque doit être couru si on veut ouvrir les cadres du RC et l'acheminer vers le pouvoir.

Convaincu que plusieurs députés provinciaux lui donneront leur appui dans les prochains jours, désabusés qu'ils seront par le culte de la vedette pratiqué par les Caouette et Dupuis, il s'attend à vivre le "congrès du siècle".

Quant à M. Dupuis, le chef intérimaire créditiste ne croit pas qu'il soit "un vrai créditiste". Il promet cependant de se soumettre en fin de compte à sa direction, si tel devait être le choix des militants.

Le gouvernement prolonge la suspension de la peine capitale

OTTAWA PC — Le gouvernement canadien a décidé de prolonger pour un autre cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 1977, la période de suspension de la peine capitale.

Toutefois, une personne âgée de 18 ans et plus reconnue coupable du meurtre d'un policier, d'un gardien de prison ou d'un tout autre officier de prison, dans l'exercice de ses fonctions, sera passible de la peine de mort.

C'est ce que stipule le projet de loi C-2 modifiant le code pénal déposé jeudi matin aux Communes par le Solliciteur général, M. Warren Allmand.

Ce dernier a été amené à soumettre une telle législation après l'expiration, le 31 décembre 1972, de la première période de suspension de la peine capitale.

Comme l'a laissé entendre le discours du Trône du 4 janvier, à l'ouverture de la présente session, les députés seront appelés à se prononcer sur ce bill de façon libre, selon leurs conscience, sans se plier à une ligne de parti.

En vertu de ce projet de loi, le meurtre est punissable de mort si la personne accusée a causé la mort d'un policier ou d'un officier de prison et punissable d'emprisonnement à perpétuité dans les autres cas.

Le bill C-2, s'il est adopté, entrera en vigueur à une date qui sera fixée par proclamation.

Etude approfondie

On croit savoir, dans les milieux politiques à Ottawa, que le gouvernement désirerait prolonger l'expérience de la suspension du châtiment suprême afin de mieux étudier toutes les implications de ce problème avant de prendre une décision finale.

Le premier ministre Trudeau a déjà fait valoir, quant à lui, qu'il ne possède pas encore suffisamment de données sur la question pour pouvoir se prononcer immédiatement.

Du reste, de tous les chefs politiques à Ottawa, seul M. Réal Caouette, leader créditiste, s'oppose ouvertement et fermement à l'abolition de la peine de mort.

Rapport

De plus, le 14 décembre dernier, une étude menée sous la direction d'un professeur de criminologie à l'Université de Montréal, M. Ezza Abdel Fattah, en est arrivée à la conclusion que l'augmentation des meurtres ne résulte pas de l'abolition de la peine de mort.

Selon le rapport de ce groupe d'étude, l'augmentation des homicides criminels au cours des dernières années ne peut être attribuée à la suspension de la peine de mort, pour toutes sortes de raisons.

Les observations relevées dans ce rapport de 212 pages intitulé "Une étude de l'effet préventif de la peine capitale et de la situation dans ce domaine au Canada" semblent avoir motivé en partie les autorités gouvernementales de prolonger la période d'essai en ce qui concerne l'abolition de la peine de mort au pays.

De fait, le nombre des meurtres a augmenté normalement au Canada de 125 en 1954 en 1962 et 430 en 1970.

Le gouvernement Trudeau, depuis son accession au pouvoir en 1968, mise beaucoup sur la réhabilitation des détenus et tente d'humaniser l'administration de la justice.

Les observateurs ne prévoient pas de difficultés à l'adoption du projet de loi, si l'on se rappelle que des hommes comme MM. Robert Stanfield, chef de l'Opposition officielle, John Diefenbaker, et la plupart des députés du Nouveau parti démocratique, s'étaient prononcés en faveur du moratoire 1967-72.

En 1967, le projet de loi avait été adopté par 105 voix à 70. Cette fois-ci, la Chambre des communes ne compte pas moins de 99 nouvelles figures mais, dans l'ensemble, le Parlement ne devrait pas refuser un autre moratoire de cinq ans sur une question aussi grave, estiment d'autres observateurs.

A tout événement, le vote sur ce projet de loi ne mettra pas la vie du gouvernement en danger, advenant une défaite.

Depuis la Confédération, 701 exécutions ont eu lieu au Canada. Les deux dernières pendaisons remontent au 11 décembre 1962 à Toronto où deux comparses avaient été trouvés coupables de meurtres qualifiés.

Wagner ne tolérera plus les tactiques de diversion de Trudeau

OTTAWA (PC) — Le nouveau député de St-Hyacinthe aux Communes, M. Claude Wagner, a déclaré, jeudi, que les propos du premier ministre Trudeau, lundi aux Communes, sur l'unité nationale, lui ont donné la nausée.

M. Trudeau avait accusé les conservateurs de tenter de diviser le pays en affirmant que le gouvernement libéral favorisait davantage les Québécois.

Selon M. Wagner, qui intervenait dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, jeudi, aux Communes, M. Trudeau veut masquer son impuissance "à traiter maintenant et à régler les véritables problèmes".

L'utilisation de ces tactiques de diversion n'était même pas subtile, a-t-il affirmé, et à l'avenir il ne tolèrera plus qu'elles se répètent.

M. Wagner a aussi accusé M. Trudeau d'être malhonnête en abrégeant des textes pour les citer.

M. Trudeau avait cité un texte du quotidien Vancouver Sun en omettant ces mots "Le pire qui pourrait arriver c'est que". La citation du premier ministre était: "Les Canadiens anglophones frustrés ont l'impression que leur désir, tel qu'il a été exprimé lundi dernier aux urnes, a été contrarié au moyen d'une finesse constitutionnelle par un parti qui est politiquement inféodé au Québec".

Le représentant conservateur de St-Hyacinthe n'a cependant pas voulu défendre l'intégrité du journal Vancouver Sun. "Je désire illustrer comment le premier ministre est prêt à tronquer tout matériel défavorable à sa position" a-t-il lancé.

Quant aux créditistes, M. Wagner a affirmé, sans les nommer toutefois, que le Parlement ne doit avoir en son sein que des partis canadiens, capables de répondre aux aspirations de ces deux peuples qui ont fondé le pays.

Le CS n'a réussi à faire élire aucun député en dehors du Québec au cours des deux dernières campagnes électorales.

En supportant le gouvernement Trudeau, lundi dernier, aux Communes, M. Wagner croit que le chef national du CS, M. Réal Caouette a voulu masquer le manque de fondement des théories monétaires qu'il prêche.

"Dans quelques années, a-t-il poursuivi, les vrais créditistes verront dans quel cul-de-sac les a menés leur chef".

Ce que M. Wagner a le plus reproché à M. Trudeau, c'est d'avoir critiqué l'ex-premier ministre libéral, M. Lester Pearson, sous prétexte qu'en 1963 il avait abandonné son programme électoral pour se maintenir au pouvoir.

"Et à dix ans d'intervalle, l'écho se répercute: "Dites n'importe quoi — mettez-nous au pouvoir".

"Cette volonté du gouvernement actuel de s'accrocher au pouvoir à tout prix, à n'importe quel prix, me fait dire à moi aujourd'hui, que sa situation met à nu son immoralité politique".

Répondant à l'accusation de M. Trudeau que M. Marchand avait été critiqué parce que Canadien-français, le représentant conservateur a répliqué: "Lorsqu'au cours de la dernière campagne, nous avons attaqué certains ministres de ce gouvernement temporaire, nous le faisions non pas en raison de leur race, de leur langue ou de leur origine mais en raison de leur incompétence, de leur arrogance et de l'absence de jugement qui les avait caractérisés, absence de jugement que le peuple a condamnée et que le premier ministre a confirmée en les mutant à d'autres postes".

Ces attaques qui ont valu de nombreux applaudissements, lancées dans un silence quasi religieux, ont provoqué l'agressivité du ministre des Transports, M. Jean Marchand.

La météo

Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: temps clair et froid ce matin, Périodes nuageuses avec chutes de neige locales pour le reste de la journée. Maximum, environ 10. Samedi: périodes nuageuses et légères chutes de neige plus tard dans la journée.

Nouvelles Régionales

Coupable de meurtre et emprisonné pour la vie

Marcel St-Louis en appelle devant le plus haut tribunal au Québec

ROXTON SUD (AD) — Marcel St-Louis, un jeune homme de 29 ans condamné à l'emprisonnement à perpétuité le 24 novembre, après qu'un jury composé d'une femme et de onze hommes l'eût déclaré coupable du meurtre de son bébé de 15 jours, Nancy Griggs-St-Louis, abattue d'une balle de carabine, le 26 septembre 71, à Roxton Sud, en appellera du verdict auprès de la Cour d'appel du Québec avec l'espoir de faire renverser celui-ci ou, à tout le moins, d'obtenir la tenue d'un nouveau procès.

L'avocat de St-Louis, Me Robert Senay, de Montréal, a en effet obtenu, hier, du plus haut tribunal au Québec, la permission d'en appeler du verdict.

Me Senay avait déposé, mercredi, une requête pour obtenir la permission de porter cette cause en appel, compte tenu que les délais pour enregistrer l'appel étaient expirés.

Et, hier avant-midi, les juges de la Cour d'appel rendaient la décision d'accorder à St-Louis, par le biais de son procureur, la permission d'en appeler du verdict de culpabilité prononcé contre lui et entraînant son emprisonnement à perpétuité.

Rejoint par téléphone hier après-midi, le procureur de St-Louis a fait savoir que l'avis d'appel était en voie de préparation et qu'il serait déposé devant la Cour d'appel du Québec dans le délai requis de 15 jours, fort probablement la semaine prochaine.

Les motifs

Pour les fins du droit d'en appeler, Me Robert Senay a soutenu que le procureur de la couronne, Me Claude Noiseux, avait convaincu le jury du verdict à rendre la sentence plutôt que par les faits mis en preuve lors du procès qui s'est déroulé les 22, 23 et 24 novembre, sous la présidence du juge Thomas Toth, de la cour du Banc de la reine.

Selon le procureur de St-Louis, les motifs pour en appeler du verdict sont que le procureur de la couronne a tenu, lors de son argumentation, des propos sur la sentence d'emprisonnement à vie pour meurtre, ainsi que des propos sur la situation possible advenant que l'accusé soit acquitté pour aliénation mentale, et que le juge de première instance, en l'occurence le juge Toth, a refusé de donner les directives au jury sur la situation prévue à l'article 542 du code criminel relativement à l'acquittement de l'inculpé pour aliénation mentale.

Toujours selon Me Senay, les autres motifs sont les remarques du procureur de la couronne sur l'arrestation antérieure de son client, laissant ainsi sous-entendre que St-Louis avait un dossier judiciaire, des remarques en droit faites par Me Noiseux à l'adresse des membres du jury et, finalement, le fait que le juge ait donné une interprétation erronée de la preuve médicale, causant ainsi un grave préjudice au prévenu St-Louis.

Par conséquent, l'avis d'appel sera déposé et tout indique que les juges de la Cour d'appel entendront l'audition de la cause à la fin de février ou au début de mars.

Ainsi, le sort de Marcel St-Louis repose maintenant entre les mains des juges de la Cour d'appe, du Québec, quoiqu'un autre procès l'attende au terme des Assises de '73 pour le meurtre de sa concubine et mère de l'enfant, Gaétane Griggs, qui fut, elle aussi, abattue le 26 septembre '71, à Roxton Sud.



Théâtre pour enfants

Du 15 au 18 janvier, tous les enfants des écoles élémentaires de la Commission scolaire Morilac pourront voir, à l'intérieur du programme scolaire, ce spectacle qu'est "La Foire aux Fables", présenté par le Théâtre des Pissenlits à l'aide des marionnettes. Cette présentation est rendue possible par une collaboration existant entre le bureau régional des Cantons de l'Est, du ministère des Affaires culturelles, ainsi que du Centre culturel de Valcourt et la Commission scolaire Morilac. Il y aura spectacles à Windsor, Greenlay, Richmond et Valcourt.

Les accusations pour facultés affaiblies se multiplient

L'ivressomètre en voie de devenir le pire ennemi des automobilistes

COWANSVILLE (AD) — Avec l'apparition de l'ivressomètre, les séances de la cour des Sessions de la paix regorgent d'automobilistes ayant eu le malheur de se faire "pincer" par la police alors qu'ils étaient en état d'ébriété, et passés par cette "arme" redoutable dont dispose la police pour établir une preuve solide devant les tribunaux.

Après l'accalmie du temps des fêtes, les séances de la cour donnent de nouveau lieu à un défilé impressionnant d'automobilistes accusés d'avoir conduit leurs véhicules, alors que leurs facultés étaient affaiblies par le "blond liquide" ou le "p'tit blanc".

Un automobiliste de Granby, Serge Gallant, s'est reconnu coupable d'une telle infraction devant le juge Guy Genest, et il a écopé d'une amende de $75. en plus d'une interdiction de conduire un véhicule moteur au Canada pendant une période de trois mois. Il conduisait son véhicule en état d'ébriété le 19 novembre, quand les policiers l'ont intercepté près de Waterloo.

Un autre automobiliste, M. René Guénette, de Cowansville, a avoué avoir conduit un véhicule moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool; résultat, le juge Genest lui a imposé une amende de $75. et une interdiction de conduire un véhicule moteur par tout le Canada durant une période de trois mois.

Cas un peu spécial

D'autre part, un travailleur de la construction, M. Kenneth Sornberger, domicilié à Dunham, dans le comté de Missisquoi, s'en est tiré avec une interdiction de conduire un véhicule moteur au Canada pour une période de seulement deux mois, après qu'il eût admis sa culpabilité à une accusation d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Il faut dire que le juge Guy Genest a pris en considération l'argument du prévenu à l'effet qu'il recommencera à travailler sur les chantiers de construction au début du mois d'avril, et qu'il aura nécessairement besoin de son véhicule pour se déplacer d'un chantier à l'autre.

L'inculpé s'était rendu coupable de l'infraction reprochée, le 3 décembre, à Brome-Ouest. Néanmoins, en raison de son argument, l'accusé n'a pu se soustraire à l'amende de $75. que lui a collée le président du tribunal en plus de l'interdiction de conduire pour une période de deux mois.

Rareté de l'emploi

Enfin, un autre automobilistes invoquant la rareté de l'emploi et la nécessité de posséder son permis de conduire pour se véhiculer à son travail, s'est attiré la sympathie du juge Guy Genest sans pour autant avoir eu gain de cause dans ses représentations.

Ayant à parcourir plusieurs milles par jour pour se rendre au travail et invoquant le fait que les taxis sont dispendieux, M. Lucien Sirois, un automobiliste de Cowansville, a réclamé la clémence du tribunal pour qu'il conserve son permis de conduire afin de pouvoir se rendre au travail et ainsi faire vivre honnêtement sa famille.

Le président du tribunal s'est montré sympathique à ce motif en lui interdisant la conduite d'un véhicule moteur au Canada entre 7 heures, le soir, et 7 heures, le matin; toutefois, la sanction est demeurée la même que dans les autres cas, alors que le juge a prolongé de trois à six mois la durée de cette interdiction, en plus d'imposer à l'inculpé une amende de $75.

Non coupables

Enfin, deux autres automobilistes, dont l'un ayant en "sainte horreur" l'ivressomètre, ont nié leur culpabilité à une accusation d'avoir conduit un véhicule moteur alors que leurs facultés étaient affaiblies.

M. Armand Proteau, de Cowansville, a en outre protesté de son innocence à l'accusation d'avoir refusé de subir le test de l'ivressomètre; son procès pour facultés affaiblies et l'autre pour refus de subir les test ont été fixés au 1er février.

Quant à M. Jean-Paul Désautels, de la route rurale No 2, à Valcourt, il a aussi nié sa culpabilité à une accusation de facultés affaiblies et le tribunal a fixé son procès au 15 janvier.

Deux autres automobilistes qui sont accusés de la même infraction, ont vu leur cause respective être reportée au 18 et au 22 janvier, l'un pour son procès et l'autre pour sa comparution.

Images de la Mauricie présentées au Centre culturel de Valcourt

VALCOURT — Une exposition conçue et mise sur pied par des artistes de la Mauricie sera présentée au Centre culturel de Valcourt et aux cafétérias de Bombardier Limitée, du 15 au 29 janvier.

Cette exposition, intitulée "Images de la Mauricie" vise à faire connaître à tous les Québécois cette région qui évoque les sauvages espaces des coureurs de bois, des bûcherons et des draveurs.

Le Centre culturel de Valcourt, en collaboration avec le bureau régional du ministère des Affaires culturelles, a rendu possible cette exposition.

Les artistes et exposants ont choisi de dévoiler leurs richesses par le biais de la peinture, de la caricature, de la photographie, du travail du verre et de la tapisserie.

La Mauricie a su faire naître, de par son décor grandiose, des poètes et des artistes véritables. Ce sont les Cabana, Caron, Cosgrove, Delatri, Désaulniers, DesRuisseaux, Gascon, Grondin, Lamoureux, Lasnier, Marchand, Martin, Mercier, Normandin et Vanasse. Chacun d'eux a participé, dans le cadre de sa discipline propre, à cette exposition qui constitue en somme une oeuvre collective régionale.

A cela viennent s'ajouter des poèmes de Pierre Perrault et de Félix Leclerc, qui sont originaires de la Mauricie. Ces textes nous parlent avec éloquence des forts, des lacs, des rivières et des gens.

Car la Mauricie, c'est aussi Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine Shawinigan, Grand-Mère, La Tuque. Et c'est par la description du pays par les hommes qui l'habitent, que la Mauricie désire se faire connaître.

La taxe demeure à $1.40

L'année commence sur un bon pied à Sutton

SUTTON (JdB) — La municipalité de Sutton a présenté, lors de la séance du conseil, un budget équilibré de $130,268, soit une augmentation par rapport à celui en opération l'an dernier, qui s'élevait à $120,305.

Les citoyens de cette municipalité ne connaîtront aucune augmentation du taux de leurs taxes puisque la taxe générale se maintient, pour la deuxième année, à $1.40 du cent dollars d'évaluation, la taxe d'eau, à $32 par an et par loyer, et la taxe locative, à 4%.

Si on examine les différents item figurant parmi les dépenses inscrites au budget, on a l'administration ($22,750); le service de protection, département de la police ($12,207); le service de protection, département des incendies ($3,527); les travaux publics ($20,887); l'enlèvement de la neige ($6,554); l'éclairage des rues de la municipalité ($10,227); l'entretien des chemins ($5,214); la distribution en eau ($8,210); l'enlèvement des ordures ($3,000); le service d'achat de la dette ($17,377); octroi pour la bibliothèque et la patinoire ($2,759) santé et bien-être ($716).

Par rapport au budget de 1972, on note certaines différences intéressantes à souligner: une diminution assez sensible du service de la dette, qui est passé de $24,910 en 1972 à $17,377 cette année; une augmentation du budget de l'administration de $19,720 à $22,750.

Les autres item sont plus ou moins stationnaires par rapport à l'an dernier.

Si on envisage maintenant le secteur des revenus, on constate que les principales sources de revenus sont les suivantes: les taxes foncières ($54,408); les taxes d'eau ($20,041); les taxes locatives ($6,569); le retour de la taxe de vente ($32,650).

Comparativement à 1972, il y a augmentation de revenus aux item des taxes foncières ($52,930 l'an dernier), par contre les taxes d'eau, locatives et de vente sont restées stationnaires quant aux revenus qu'elles procurent à la municipalité, puisqu'elles atteignaient respectivement les montants de $19,640, $6,068 et $32,650.

Un examen de ces chiffres et de la répartition du dollar dépensé indique que la municipalité s'est particulièrement attachée à fournir à la population des services améliorés, tels qu'exigés par les conditions actuelles de vie ou réclamée par la population elle-même.

La ville de Sutton est la troisième municipalité de la région cowansvilloise à présenter un budget qui ne comporte aucune augmentation du taux des taxes.

Le juge Genest fait preuve de clémence à l'endroit d'un étudiant de Cowansville

COWANSVILLE (AD) — Un jeune homme de Cowansville qui poursuit présentement des études à Québec, a bénéficié de la clémence du tribunal et s'en est tiré avec un sursis de sentence après avoir reconnu sa participation à un vol par effraction et un vol d'auto, commis l'automne dernier à Cowansville, et qui avait valu une sentence de deux années d'emprisonnement à son complice.

Le juge Guy Genest de la cour des Sessions de la paix qui présidait la Correctionnelle, a reconnu le bien-fondé des arguments du procureur du jeune étudiant, Me Gilles Mercure, et il s'est montré indulgent envers le prévenu en lui imposant une sentence suspendue, tout en émettant une ordonnance de probation l'obligeant à signer un engagement de garder la paix pour une période de deux ans.

Me Mercure avait fait ressortir le fait que son client avait été entraîné par un complice à commettre ces crimes, et qu'il en était de plus à sa première présence devant le tribunal, n'ayant jamais eu maille à partir avec la justice.

Crimes reprochés

Le jeune homme dont nous taisons le nom pour des raisons purement humanitaires, s'est reconnu coupable d'un vol par effraction perpétré au mois de novembre au restaurant Bill's Diner, à Cowansville, vol qui avait rapporté à ses auteurs quelque $500 à $600 en argent et en marchandises diverses, dont la plupart avait été retrouvées par la police quelques jours plus tard.

L'accusé s'est également avoué coupable d'un vol d'auto commis la même journée; le véhicule en question devait être abandonné par les voleurs à Montréal dans leur hâte pour échapper à la police qui le retraçait quelques jours après le vol.

Pour sa part, le procureur de la couronne, Me Claude Noiseux, a reconnu le fait que l'inculpé avait pu être entraîné par le comparse, et il n'a posé aucune objection à ce qu'il bénéficie de la clémence du tribunal.

Même s'il a considéré les offenses commises par le prévenu comme étant sérieuses, le juge Genest a fait preuve d'indulgence en raison des possibilités de réhabilitation qu'offre le jeune étudiant, et il a imposé à ce dernier un sursis de sentence avec obligation de garder la paix pour une période de deux ans.

Le complice de l'étudiant, Michel Bisson, qui était à cette époque sous le coup d'une libération conditionnelle après avoir été condamné à deux années de prison pour vol, avait été envoyé au bagne pour deux ans à la suite de ce vol par effraction et de ce vol d'auto.

A Sainte-Angèle-de-Monnoir

L'ensemble des taxes municipales se chiffre à 51 cents du $100

STE-ANGELE-DE-MONNOIR, (RM) Les contribuables de St-Angèle de Monnoir n'auront pas à subir une hausse des taxes pour 1973. C'est en effet, ce qui ressort du budget adopté par le conseil municipal.

Par contre, si nous comparons le détail des taxes pour 1972 avec celui de 1973, nous découvrons, que la taxe foncière générale grimpe de $0.08, alors qu'elle était de $0.22 en 1972, ce qui la porte à $0.30 . Pour les taxes générales spéciales, il en est ainsi: la taxe de trottoir passe de $0.03, à $0.06, mais la taxe du service des incendies, qui était de $0.14, devient nulle, cette année.

En ce qui touche les taxes spéciales pour le village, une hausse de $0.03 marque la taxe de trottoirs, ce qui la porte à $0.09, de $0.06 qu'elle était l'an passé; la taxe pour l'éclairage des rues demeure la même, soit de $0.06.

L'enlèvement et la disposition des ordures voit son coût doublé, cette année, puisque $20 par logement seront chargés, alors que ce coût n'était que de $10, en 1972.

S'il y a augmentation des taxes de trottoirs, c'est que le conseil municipal veut faire, en 1973, les deux derniers paiements de ce règlement d'emprunt qui, normalement, aurait dû se terminer en 1974.

Quant à l'augmentation de la taxe de cueillette des vidanges, elle est due aux nouvelles normes imposées par le gouvernement de la province sur les dépotoirs.

La taxe générale spéciale pour le service des incendies n'existe plus en 1973, parce que le règlement est complètement remboursé.

A la séance du 2 janvier, le conseil municipal a adopté un règlement relatif à l'imposition d'un permis pour les roulottes établies sur le territoire de la municipalité.

L'inspecteur municipal devra faire observer le règlement no 139, article 10, au sujet de la neige qui est jetée dans les rues. Les personnes qui ne se conformeront pas à ce règlement seront passibles d'amende.

Hold-up de $25,000

BLAINVILLE, Qué. (PC) — Deux bandits armés se sont enfuis avec une somme de $25,000 en argent liquide, mercredi, après avoir enfermé cinq employés et un client dans le sous-sol d'une caisse populaire de Blainville, située à une dizaine de milles au nord de Montréal.

Selon la police, les bandits sont entrés dans la caisse populaire Le Plateau peu avant 17h00, heure de fermeture, et ont contrait son directeur à leur verser la somme que contenaient les tiroir-caisses.

Ziebart
ANTIROUILLE AUTO • CAMION
Pour l'amour de votre voiture, Ziebartez-la!
SI CE N'EST PAS ZIEBART CE N'EST PAS PAREIL
Pour plus d'informations:
APPELEZ SANS HÉSITER
B&M MERCURY
120 rue BELL COWANSVILLE 263-1484

CHEF
Ecoutez, tous les samedis de 10 h. à 11 h. a.m.,
"ACTUALITÉ COWANSVILLE"
Directement de l'Hôtel Maurice, à Cowansville
Animateurs
Marc Gendreau et Jean-Noël Parenteau
INVITÉS
M. Marcel Frenière, Chef de la Police de St-Hyacinthe
M. Joseph Couture, Chef de la Police de Granby
M. Yves Pouliot, Chef de la Police de Cowansville
& 2 Représentants du Service National des Libérations conditionnelles, M. Jean-Guy Morin et M. Pierre St-Onge.
RADIO-GRANBY, 1450 AU CADRAN

SPÉCIAL DU VENDREDI
DÎNER OU SOUPER D'AFFAIRE
POTAGE: CHOIX DE JUS OU SOUPE AU POIS CANADIENNE
PLAT: RAGOÛT DE PATTES DE PORC
POMME DE TERRE PURÉE
BETTERAVES AU BEURRE
DESSERT: TREMPETTE AU SIROP D'ÉRABLE
REPAS COMPLET $2.50
AUSSI MENU À LA CARTE
AU PIGNON ROUGE
1498 CHEMIN ST-PAUL 378-1537

Nouvelles de Granby

China Moon
Mets Chinois et Italiens
46. PRINCIPALE GRANBY
372-7220
NOUVEAU COCKTAIL LOUNGE MAINTENANT À VOTRE DISPOSITION

Un peu de tout... et de rien

Le stadium municipal

Le prochain stadium municipal sera bel et bien érigé près de l'école secondaire polyvalente J. H. Leclerc, sur le site prévu à ces fins depuis très longtemps, et ce, conformément à l'aménagement global des installations sportives. Cet aménagement, caressé depuis quelques temps par la direction de la Commission scolaire régionale Meilleur, serait un petit chef-d'oeuvre, selon les minces informations que l'on a voulu révéler.

Pour enfants

Le Théâtre des Pissenlits donnera deux représentations dans les écoles de Granby, le 23 janvier. Il s'agira d'un montage réalisé à partir des fables de Lafontaine. Ce Théâtre viendra dans le cadre d'une tournée organisée par le ministère des Affaires culturelles, bureau régional des Cantons de l'Est.

On devient astucieux

Certaines personnes ont l'audace de déblayer l'entrée de leur domicile et de laisser ainsi des tas de neige sur les trottoirs. En effet, il s'agit de la plus récente méthode puisqu'on laissait auparavant ces tas de neige dans la rue. Maintenant, à la suite d'une surveillance de tout instant, on devient plus astucieux et un peu plus hardi. Attention, cependant, puisqu'il devient impossible de déblayer les trottoirs sans laisser des amoncellements qui deviennent dangereux et sur lesquels risquent de glisser les piétons.

Où se trouve la rue Alexandre-Dumas?

Depuis la publication d'un court article annonçant qu'une rue projetée à Granby venait d'être baptisée Alexandre-Dumas, plusieurs citoyens se demandent où sera située cette voie publique. Elle sera à l'ouest du prolongement de la rue Simonds, ce tronçon étant compris entre les rues Principale et St-Jacques, et à l'est de la rue Irwin dans le même secteur. Pour plus de précision, elle sera bordée au nord par la rue St-François et au sud par la rue Caron, une autre rue projetée.

Ne la trouvez-vous pas?

Bon! Avec votre imagination, vous êtes situés, orientés et vous ne la trouvez toujours pas. Eh, bien! Ce sera un petit bout de rue, actuellement perdu dans le champ, un peu au nord et "en amont de " l'intersection des rues St-Jacques et Cowie, si les explications de la géographe attitrée à l'hôtel de ville, Mlle Giselle DUMAS, ont été bien comprises. Décidément, il y a du DUMAS là-dedans.

Des délégués désignés

Les conseillers Guy Coulombe et Bernard Beaudry ont été désignés de façon officielle par le maire Jean-Louis Tétreault pour représenter la ville à l'exicitant match de hockey qui opposera, samedi après-midi à 5 heures, au Palais des sports de Granby les puissants fonctionnaires municipaux à leurs redoutables homonymes de Sorel. La rencontre sera enlevante puisque les dangereux Granbyens (sur la glace, bien sûr) sont dirigés d'une main de maître par l'instructeur hors pair qu'est M. Gérard Dumont. Une réception à l'hôtel de ville suivra la fin des hostilités.

Première de l'année

L'Amicale des anciens élèves des frères du Sacré-Coeur de Granby tiendra sa première assemblée de l'année, dimanche, le 14 janvier, au Mont-Sacré-Coeur. Comme le veut la tradition, les autorités fédérales, provinciales et municipales soit les députés et les membres du conseil municipal, seront présentes à cette réunion. A 9.30 heures a.m., une messe sera célébrée, suivie d'un déjeuner, à 10 heures, puis d'une réunion collective à 10.45 heures. Suite à l'échange de voeux, le maire Jean-Louis Tétrault présentera une causerie.

Le maire et les bombardements

Le maire de Granby, M. Jean-Louis Tétreault, se rendra bientôt à Arnprior à quelques milles d'Ottawa afin de suivre un cours intensif à l'intention des maires du Canada. Ces cours traitent des méthodes d'opération d'urgence en cas de désastre etc. et sont tenus par la Protection civile. Ils visent à informer les responsables d'un programme d'urgence municipal qui peut être appliqué dans l'ensemble, aussi bien pour les cataclysmes que pour les bombardements.



Et revoilà! Jamais une photographie n'a été utilisée si souvent en si peu de temps. Que voulez-vous les circonstances nous y obligent et votre intérêt aussi, chers lecteurs. De plus, cette photo a une utilité! Vous saurez sans aucun doute maintenant où seront logés les locaux du ministère de la Justice... si le gouvernement conclue les ententes au début de la prochaine semaine.

(Photo Jeannot Petit)

Plusieurs nouveaux marguilliers de Granby sont maintenant connus

GRANBY (RM) — Dans chaque paroisse de la ville de Granby, deux nouveaux marguillers ont été nommés. Entrant en fonction, ceux-ci succèdent à deux autres sortant de charge; quatre marguillers demeurent en place, pour un total de six.

Le remplacement des marguillers se fait par rotation, c'est-à-dire que tous les ans, les deux plus anciens sortent, et sont remplacés par des nouveaux et, ainsi de suite, chaque année; ce qui fait que le nouveau duo sortira de charge dans trois ans.

Nous retrouvons ici, la liste des nouveaux marguillers, ceux qu'ils remplacent, et ceux qui restent en charge. La paroisse l'Assomption ne compte aucun marguillers, les fonctions étant accomplies par les Pères Oblats. Le père Raoul Bergeron o.m.i. est curé de cette paroisse.

Les nouveaux marguiller de la paroisse Immaculée-Conceptiosont: M. Joseph-Elie Bergeron et Mme Raynald Lapierre, qui remplacent M. Armand Beauregard et Mme Robert Harnois; MM. Camille Leblanc, Lionel Demers, et Mme Léo Brouillard, et Bernard Desroches, demeurent en fonction.

M. Raymond Forand et M. Charles Ouellette, de la paroisse Notre-Dame succèdent à M. Edmond Tétreault et à Mme Germaine Leduc; tandis que MM. Edmond Leduc, Bernard Desgreniers, Roger Grisé et Marcel Dutilly, restent en place.

Pour la paroisse St-Benoit, M. Gérard Cadotte et M. Roch Langlois remplacent M. Henri Morissette et M. Camille Gravel; demeurent en place: MM. Rémi Bourgeois, Jean-Paul Papineau, Raymond Chaput, et M. Armand Bouchard.

MM. Gaston Poisson et Gaston Girouard succèdent à MM. Armand Brodeur et Roland Pelletier, de la paroisse St-Eugène; alors que MM. Jean Pintal, Maurice Brissette, Jean Lussier et Mme Mariette Deslandes, conservent leurs fonctions.

De la paroisse Ste-Famille, Mme Françoise Couture-Ross et M. Gaétan Bourassa, remplacent Mme Antoinette C.-Vadnais et M. Gaston Nadeau; MM. Lionel Gemme, Emile Desmarais, M. Patrick Thierer, et Mme Nicole Rabey, restent en fonction.

Les nouveaux marguillers de la paroisse St-Joseph sont: MM. Bertrand Duhamel et Gérard R.-Lemieux, qui remplacent MM. Albert Desautels et Yoland Reid; tandis que MM. Luc Bienvenue, Denis Racine, Mmes Thérèse Messier et Denis Dufault, conservent leurs postes.

De la paroisse St-Luc, MM. Jean Marquis et Roland Robitaille succèdent à Mme Denise Ravenelle et à M. Jean-Claude Guertin; demeurent en place M. Dollard Laverrière, M. Grégoire Breton, M. Fernand Racine et M. Gérard Hamel.

Grève forcée de la soif à Granby

GRANBY (RM) — Il semble bien que les réserves de Coke sont presque "à sec". C'est en effet ce qui ressort d'une enquête-éclair faite à Granby. Nous avons communiqué, hier, avec un certain nombre d'épiceries et marchés, soit 25 au total.

Ceux-ci ont été choisis au hasard dans l'annuaire téléphonique, ce qui veut dire que l'échantillonnage devrait être assez représentatif de la totalité des commerces de ce genre à Granby. Mais il faut quand même prendre ces résultats avec un grain de sel!

Pour 12 de ces commerces, la période des Fêtes a été néfaste dans les provisions de Coke, les réserves ont fondues "comme du beurre dans la poêle".

Serait-ce que certaines gens profitent de cette période pour ingurgiter cette liqueur? Peut-être... mais il y a aussi certaines boissons qui se boivent agréablement bien avec du Coke!

Ah! voilà peut-être la vraie raison de cet écoulement si rapide.

Même après les Fêtes, cette liqueur douce se vendait abondemment, trois autres commerces en ont été dépouillés pendant cette période; depuis, ils ont la langue sèche... leurs clients aussi!

La fin de semaine arrive, c'est pourquoi les gens ont "enlevé" le Coke à deux autres commerçants aujourd'hui. A un certain endroit, notre interlocuteur, la larme à l'oeil (peut-être) le sanglot dans la voix, a déploré qu'il avait vendu sa dernière bouteille de Coke en fin d'après-midi.

Triste bilan d'une journée d'épicerie! Pareillement, une dame nous a affirmé qu'il ne lui restait plus que deux bouteilles de cette précieuse liqueur; elle devrait peut-être les garder pour sa consommation personnelle, ou en souvenir...

Par contre, huit commerçants peuvent s'enorgueillir de posséder encore quelques bouteilles, cannettes et caisses de ce breuvage. Les réserves diminuent, mais il en reste passablement encore.

Mais, certains, c'est-à-dire deux de ces commerçants, ont le nez plus long, car ils se sont procuré du Coke à l'extérieur de la ville. Est-il aussi délicieux que celui qui était "jadis" conçu à Granby? Peut-être, mais j'en doute, car nos employés avaient "la main" pour ce breuvage.

D'ailleurs, on constate souvent des différences de goût entre le produit des différentes villes qui produisent le Coke. Affaire de recette? Non, affaire de personnel.

Il semble que pour les provisions qui restent encore, et qui proviennent de Granby, la cannette remporte la palme. En effet, elle est la dernière à partir sur les tablettes, probablement à cause de ce qu'elle est moins pratique et non retournable.

En somme, le Coke se vend beaucoup et il serait désolant d'en être privé pour une période assez longue.

Avis au personnel des "Liqueurs Nationales Inc", aux employés en grève, aussi aux patrons... pas vrai?

"À moins de 20 jours du trottoir"

Québec concluera sous peu des ententes pour loger ses fonctionnaires au IGA

GRANBY (JF) — Le gouvernement du Québec sera appelé au cours des prochains jours à conclure certaines ententes qui amèneront éventuellement les employés du ministère de la Justice et peut-être même un peu plus tard divers autres fonctionnaires provinciaux à occuper le local où se situe présentement le supermarché IGA à l'angle des rues Principale et Guy à Granby.

C'est ce qu'il a été possible d'apprendre hier après-midi après qu'un fonctionnaire provincial à Québec nous a mis la puce à l'oreille en affirmant que M. Jean-Claude Couture, agent de location du ministère des Travaux publics était en expédition dans la région des Cantons de l'Est et plus précisément dans la région de Granby.

Il n'en fallait pas davantage à un journaliste en quête d'une bonne nouvelle pour penser que M. Couture était anxieusement à la recherche du local idéal pour abriter les employés du ministère de la Justice puisqu'il ne reste en somme que 19 jours avant qu'ils ne soient évincés de l'hôtel de ville.

C'est aussi cet indice qui a provoqué un véritable remous à Granby afin d'arriver à localiser M. Couture puisque plusieurs appels téléphoniques ont été placés afin de s'enquérir sur la présence de l'agent de location.

Pas moins de 15 appels téléphoniques ont été logés un peu partout, à l'hôtel de ville, chez le contrôleur-greffier, chez l'inspecteur des bâtiments, chez un assureur très réputé ou la Cour provinciale comme telle à l'Unité Sanitaire ainsi que chez le locataire de cet immeuble, M. Antonio Gagnon, et même au Centre de bénévolat de Granby.

Rien ne devait transpirer de ces appels si ce n'est que M. Couture demeurait introuvable ce qui prêtait même à penser qu'il avait donné une fausse direction sur ses allées et venues.

Rejoint par téléphone, au hasard de ces appels, M. Antonio Gagnon a dit ne pas avoir de commentaires à formuler à ce sujet, ce qui a eu le don de nous laisser assez sceptique.

Par la suite la pluie d'appels téléphoniques s'est poursuivie et c'est ainsi qu'un informateur nous glissé ces bribes de renseignements pour l'avoir lui-même appris quelques secondes à peine auparavant.

De nouveau, un second appel chez M. Antonio Gagnon et le même mutisme ne devait en fait que donner plus de poids aux propos de notre informateur.

Quant à M. Couture, toujours pas de nouvelles! On estime cependant que le gouvernement devrait rendre sa décision au plus tard au milieu de la prochaine semaine, ce qui ne manquera pas de susciter l'intérêt de plusieurs Granbyens.

Toute une surprise

LAUZON (PC) — Le plus gros navire jamais construit dans un chantier naval du Canada, le pétrolier Kriti Star, a pris la poudre d'escampette mercredi après-midi, alors que de nombreux ouvriers de la compagnie Davie Shipbuilding, de Lauzon, s'affairaient à l'intérieur de sa coque.

Le Kriti Star, un pétrolier de 80,000 tonneaux, surnommé "Le Monstre" par les employés de la Davie Shipbuilding, se trouvait au quai de finition lorsqu'il a rompu ses amarres sous l'action des glaces et des vents.

Education physique à l'élémentaire

Les parents devront remplir une fiche de santé pour leur enfant

GRANBY — Le Service d'éducation physique de la Commission scolaire de Granby se préoccupe de la santé des jeunes, à l'élémentaire. La santé est le bien le plus précieux et le plus enviable qu'un être humain puisse posséder. On se doit donc de maintenir sa bonne santé par le dépistage et la prévention.

Par le programme d'éducation physique obligatoire, le garçon ou la fille fait de l'activité physique, participe à des compétitions sportives, fournit des efforts physiques, accélère son rythme cardiaque et respiratoire et coordonne ses mouvements physio-neuro-moteurs

Face à ces exigences physiques, indispensables à l'organisme humain, l'éducateur physique doit s'assurer de l'état de santé de l'enfant qui court un 80 mètres, qui exécute un saut, qui participe à une compétition quelconque.

Ce qui importe le plus, c'est de connaître les enfants malades, incapables de participer aux sports, et de dépister chez l'enfant, un problème physique qui l'empêcherait de participer aux activités physiques.

L'idéal serait d'avoir une équipe médicale qui puisse surveiller l'ensemble de la population scolaire, mais le coût rend ce besoin irréalisable.

Une fiche de santé a donc été pensée par le Service d'éducation physique en collaboration avec le service de pédiatrie du Centre hospitalier universitaire de l'Université de Sherbrooke. Cette fiche, qui doit être remplie par les parents, est un questionnaire sur l'état de santé de l'enfant.

Une collaboration consciencieuse et très étroite doit donc se faire avec les parents. Ceux-ci sont les premières personnes resssources qui peuvent renseigner les éducateurs sur l'état de santé de leurs enfants.

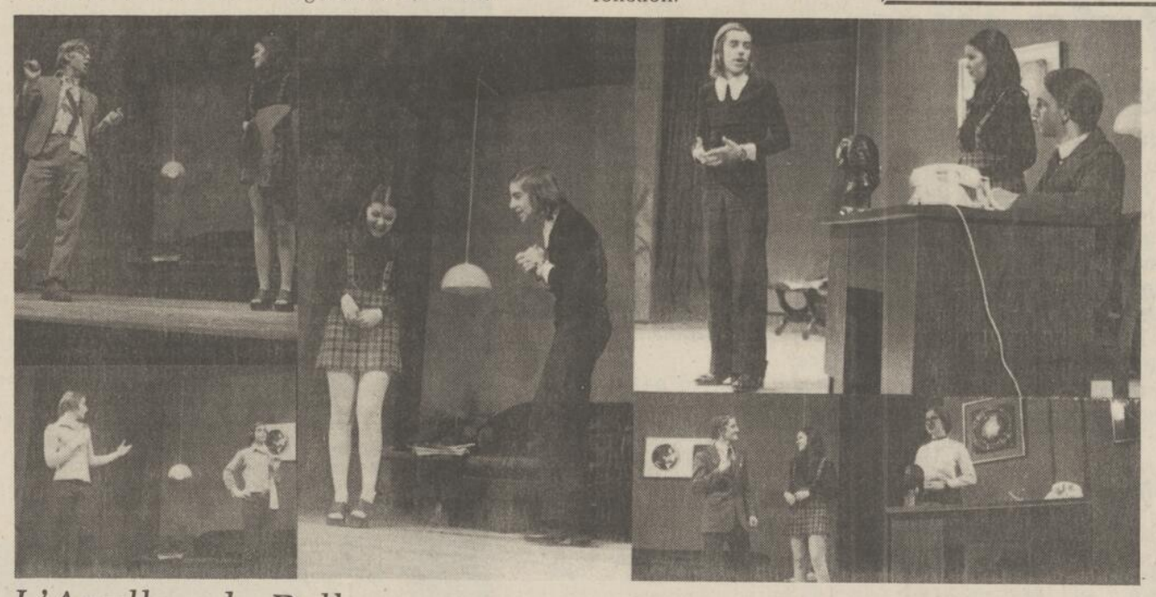
Cette fiche médicale invite de plus les parents, si un doute apparaît, à consulter un médecin afin qu'il puisse diagnostiquer et indiquer l'état de santé actuel de l'enfant. De cette visite médicale, les parents transmettent au Service d'éducation physique les indications sur la fiche de santé.

Les trois grands objectifs visés par cette fiche de santé sont: la connaissance par l'éducateur physique de l'état de santé de ses élèves, la sensibilisation par les parents de l'état de santé de leurs enfants, prévenir ou améliorer l'état de santé actuel de l'enfant.



Journées d'études

Le directeur Joseph COUTURE, de la Sûreté municipale de Granby, assistera, les 15 et 16 janvier au Château Frontenac, à Québec, à des journées d'études organisées par la Commission de police du Québec et traitant de la régionalisation des corps policiers de la province, ainsi que du nouveau centre d'informatique des forces policières qui sera mis en service prochainement pour alimenter, en informations et renseignements, tous les corps policiers du Québec.



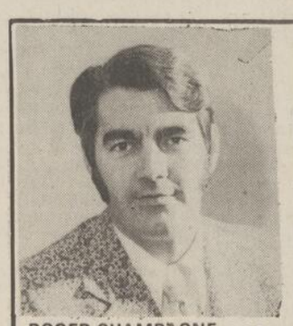
L'Apollon de Bellac

La Troupe de l'Alliance Loiselle présente, en fin de semaine, l'Apollon de Bellac, à l'auditorium de l'EPIC, les 13 et 14 janvier, à 20.30 h. On voit, ci-dessus, une scène de cette pièce de boulevard, oeuvre de Jean Giraudoux. En première partie, les spectateurs pourront entendre une série de monologues et de poésies.

(Montage Jeannot Petit)

PARTAGEZ VOTRE BONNE SANTÉ
DONNEZ DE VOTRE SANG

PST! PST!
L'esclave n'a qu'un maître.
L'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune.
A&W
POULET
777 Principale GRANBY

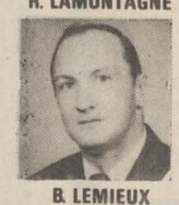

ROGER CHAMPAGNE, c.c.s.
Gérant
Membre du Club Sélect


G. GALIPEAU


R. LAMONTAGNE


J. PATENAUDE


G. TALBOT


B. LEMIEUX


R. MÉNARD

L'Assurance-Vie, ça nous connaît!
Les Fonds de pension, ça nous connaît!
Vous faire sauver des impôts, ça nous connaît!
IL EST DE VOTRE AVANTAGE DE NOUS CONNAITRE AUSSI. CONSULTEZ-NOUS.
L'INDUSTRIELLE
Compagnie d'assurance sur la vie
183, PRINCIPALE GRANBY, Qué. Tél.: Bureau 372-4054

THEATRE PALACE GRANBY
FR 2-4466
2ième FILM
LES ANNÉES FANTASTIQUES
avec DAVID NIVEN


CHARLTON HESTON
YVETTE MIMIEUX
POUR TOUS
UN SUJET D'ACTUALITE!
UNE AVENTURE EXPLOSIVE!


UN FILM DE JOHN GUILLERMIN
ALERTE A LA BOMBE
Merc. 7 Fév: ENRICO MACIAS
BILLETS EN VENTE

Editorial

La réglementation du capital étranger

Il est depuis longtemps question de freiner la mainmise étrangère sur l'économie canadienne.

Le projet de loi déposé aux Communes au cours de la dernière session et recommandant une procédure de tamisage des prises de contrôle d'entreprises canadiennes par des intérêts étrangers est en somme le fruit d'un long débat sur l'importance pour les Canadiens de contrôler leurs propres affaires.

Mais ce projet répond-il aux exigences de la situation? Aucunement, si l'on se réfère à une déclaration du nouveau ministre du Commerce et de l'Industrie, selon lequel le gouvernement cherchera à élaborer avec les provinces des mesures pour réglementer les nouveaux investissements étrangers dans notre économie.

Aussi, Ottawa déposera-t-il au Parlement une nouvelle version de ce projet de loi suggérant plusieurs formes d'examens, de surveillance et de tamisage des investissements étrangers. On attachera une importance toute particulière aux prises de contrôle des entreprises canadiennes.

L'intention du gouvernement est-elle de s'immiscer en ce domaine de telle sorte à nuire aux investissements étrangers qui, il faut bien l'admettre, sont et seront encore longtemps nécessaires au Canada? Ca ne paraît pas le cas.

Même si la mainmise du capital étranger est l'un des points les plus importants du discours du Trône, M. Gillespie admet lui-même que le gouvernement agira avec la plus grande prudence, prendra le temps requis pour ne pas commettre d'erreurs.

Dans son opinion, par exemple, la réglementation des exportations de capitaux au pays ne serait possible que dans quelques années. Il en serait ainsi de la vente de terrains aux étrangers, puisque, tout d'abord, Ottawa consulterait les provinces quant aux mesures à prendre.

Il en serait autrement, cependant, de l'obligation pour les sociétés à charte fédérale, particulièrement les succursales de sociétés multinationales, de nommer une majorité de Canadiens au sein de leur conseil d'administration. Dans ce cas, le gouvernement agira par le truchement d'un amendement à la loi sur les corporations.

Un autre domaine où le ministère du Commerce agira est celui des importations de techniques étrangères nécessaires à l'industrie canadienne. Non seulement le ministère les facilitera-t-il, mais il cherchera à faire disparaître les restrictions imposées à l'industrie par les exportateurs.

Comme on le voit, le gouvernement canadien entend procéder graduellement à la réglementation du capital étranger. Certains lui reprocheront probablement de ne pas aller assez vite en ce domaine, mais à Ottawa on ne saurait certes ignorer les dangers que représente une telle réglementation quand les Canadiens eux-mêmes ne sont pas prêts à prendre la relève, c'est-à-dire à investir massivement, ou encore à collaborer avec le gouvernement pour conserver aux Canadiens ce qui leur appartient déjà.

Un aspect intéressant des intentions de M. Gillespie a trait à la consultation des provinces qui, on le sait, ne voient pas d'un très bon oeil toutes les mesures auxquelles on songe pour enrayer ou contrôler l'entrée de capitaux étrangers.

Pour sa part, le Québec est certes prêt à protéger l'entreprise contre la mainmise étrangère, mais il a besoin de capitaux pour stimuler son économie, développer ses ressources, se créer une puissante industrie de pointe et, pour ces raisons, il s'objecte à des mesures trop restrictives.

Il est bien évident, du reste, qu'après avoir laissé le capital étranger agir à sa guise au pays — il a toujours joui d'une grande liberté d'action — le gouvernement ne saurait le soumettre du jour au lendemain à des contrôles trop rigides sans nuire à l'économie canadienne.

Une certaine forme de contrôle est évidemment nécessaire, puisque certaines entreprises étrangères refusent même de se comporter comme de bons Canadiens.

Mais, encore une fois, il faut savoir où s'arrêter en ce domaine. L'expansion de notre économie dépend beaucoup trop du capital étranger pour le chasser par des mesures trop sévères.

Roland Gagné

Point de vue

Une enquête sur les prix

L'intention du gouvernement fédéral de créer un comité parlementaire mixte pour enquêter et faire des recommandations sur la tendance des prix de l'alimentation au pays permettra d'en savoir davantage sur les raisons de la hausse incessante de ces prix.

Il n'est pas question pour le moment de prendre des mesures pour enrayer l'augmentation des prix, ou d'imposer des sanctions à ceux qui les majorent sans raisons valables, mais sans doute le droit que possédera le comité de convoquer les intéressés et de les interroger, de même que d'exiger la production de documents sur la situation des prix, portera-t-il ces derniers à un peu plus de prudence.

Que les prix de l'alimentation augmentent de temps à autre, cela est normal. Cette hausse s'explique facilement. Mais qu'ils augmentent sans cesse, et que, dans certains cas, les majorations soient très fortes, cela est anormal.

On a raison de s'interroger alors pour savoir si on n'exploite pas tout simplement le public. Certes, n'est-on pas à court d'imagination pour les expliquer. Mais ces explications ne sont pas suffisantes pour justifier, par exemple, une augmentation de vingt, de trente pour cent, du jour au lendemain.

Nous souhaitons que le comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat fasse toute la lumière sur cette situation, dont sont surtout victimes les petits salariés.

Nous souhaitons également que le comité n'hésite pas à recommander au gouvernement d'agir avec sévérité dans tous les cas où l'abus est évident.

R. G.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

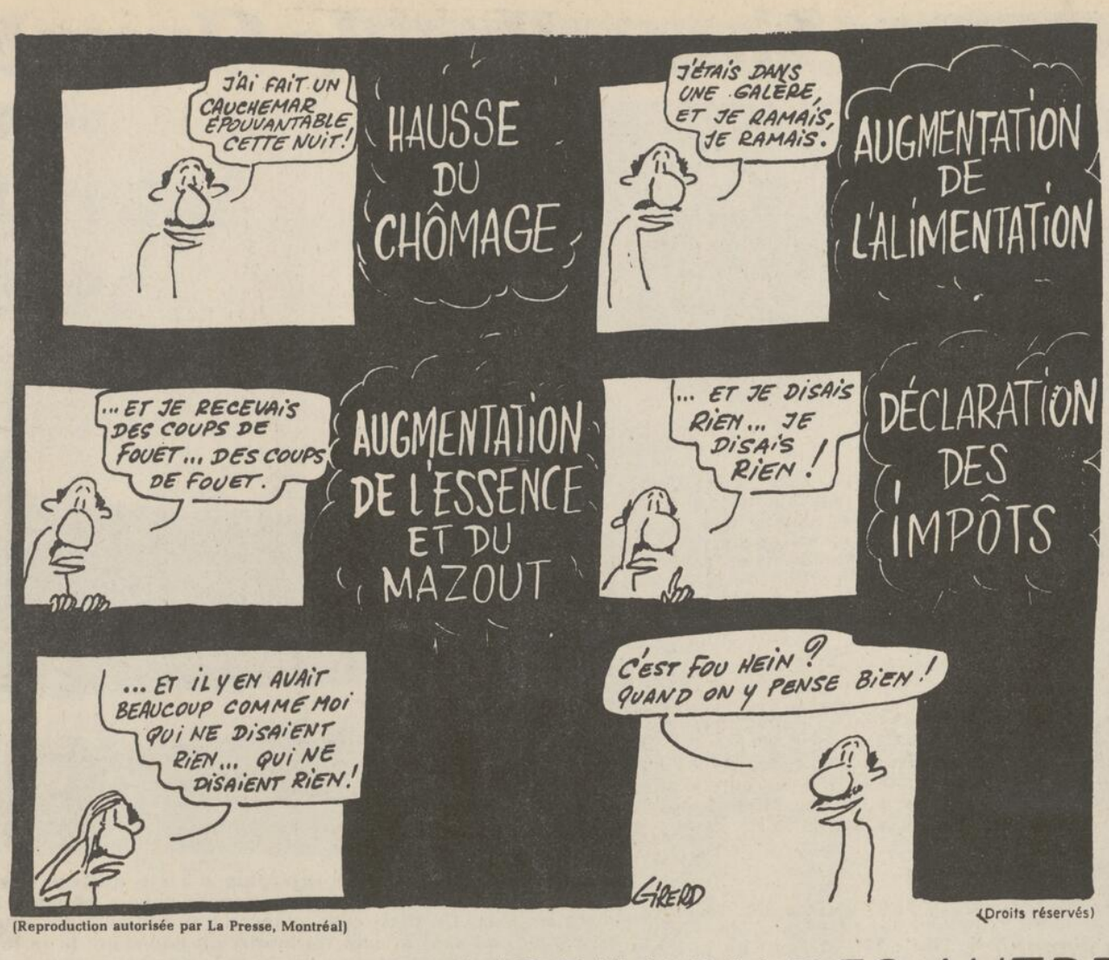
Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction de dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour:	.15					
Samedi:	.25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine:	1.00					
Année:	50.00	États-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) (Droits réservés)

L'OPINION DES AUTRES

Les parents collaboreront à l'enseignement

Une nouvelle loi qui vient d'entrer en vigueur au Québec prévoit que les parents collaboreront davantage à la bonne marche du système d'enseignement, car de nouvelles structures mettront 50,000 représentants des parents en contact avec les enseignants et les administrateurs des écoles.

La participation survient à deux niveaux différents: au niveau de chaque école, puis à celui de chaque commission (ou conseil) scolaire.

Le comité d'école des parents se compose d'au moins sept membres, et d'au plus vingt-cinq, y compris le directeur de l'école et le représentant désigné par les instituteurs de l'école, qui n'ont cependant ni droit de vote ni accès à la présidence. Le comité peut s'adjoindre au besoin un ou des conseillers, qui toutefois n'en sont pas membres et n'ont pas droit de vote. Compte tenu de la loi de l'instruction publique, le comité choisit lui-même ses objets d'étude et détermine son propre programme d'action à la lumière des suggestions de l'assemblée générale des parents et des avis sollicités par la direction de l'école. Les membres du comité d'école sont choisis par les parents réunis en assemblée générale.

Selon des normes établies par la commission (ou conseil) scolaire, le directeur de l'école met à la disposition du comité d'école, en plus du budget qu'il lui a attribué, certaines ressources disponibles de son école, salles de réunions, papeterie, services de secrétariat, etc.

Chaque comité d'école se choisit un président et l'ensemble de ces présidents constitue le comité des parents de chaque commission (ou conseil) scolaire.

La fonction du comité de parents est: a) d'assurer la concertation nécessaire au bon fonctionnement des comités d'écoles; b) de transmettre à la commission (ou conseil) scolaire l'expression des besoins identifiés par les comités d'écoles et de canaliser vers elle les recommandations de portée générale; c) de promouvoir la participation des parents à toutes les activités de la commission scolaire et de désigner notamment à cette fin parmi ceux-ci, le cas échéant, les membres requis pour les divers comités formés par la commission (ou conseil) scolaire; d) de recommander à la commission (ou conseil) scolaire toute mesure susceptible d'améliorer l'administration des écoles.

Trop d'oeufs dans le même panier?

Certaines personnes disent que le Canada a mis trop d'oeufs dans un seul panier "d'exploitation"! C'est facile à comprendre: le "panier" américain est le plus grand, le plus proche, le plus profitable et le plus ouvert de ceux auxquels nous avons accès. La plupart des Canadiens seront d'accord à admettre qu'il faut continuer de considérer les États-Unis comme le meilleur et le plus grand client de notre pays mais il serait également normal que les Etats-Unis nous considèrent de la même façon.

(Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, Montebello, 18 octobre 1971). (Le Devoir)

Les poupées blanches ou noires

M. Roland Gagné,
La Voix de l'Est,
Monsieur,

J'espère que c'est plutôt par ignorance que par fanatisme anti-américain qu'on a pu lire dans votre journal le sous-titre de la photo ci-jointe.

Comme vous le constatez **je lis ma Voix de l'Est,** (mon père maintenant décédé fut un de ses premiers abonnés.) J'ai maintenant 66 ans. Lorsque j'en avais environ 15, ma soeur cadette a reçu un cadeau une poupée noire appelée "Topsy" d'une cousine franco-américaine. Puisque je suis mère d'un fils unique, je me suis plus souvent dirigée vers les camions et articles de sport dans les grands magasins de Boston, Springfield, etc. J'aime beaucoup les poupées et je me souviens qu'on avait créé un petit "Black Sambo", d'après un livre d'images, véritable classique en 1933, une poupée de linge appelée "Aunt Jemima" et une "deux-tons" qui consistait en deux torsos liés à la taille par une jupe longue et réversible. Un geste de la main et c'était la blanche, en jupe du côté bleu. Une autre "flip" et c'était la noire qui avait la tête en l'air, en jupe rouge.

Récemment les extrémistes noires ont condamné le livre Black Sambo que je trouvais personnellement fort sympathique et dépourvu de préjudices raciaux. Par la force des choses, plusieurs fillettes noires ont cajolé des poupées blanches. C'était parfois un employeur qui en faisait cadeau tout comme celle destinée à sa propre fille ou bien c'était des poupées discartées de l'année précédente qui, après un séjour à l'hôpital-des-poupées, étaient distribuées aux enfants défavorisés de toutes les couleurs, une fois rajeunies et enrubannées de neuf.

Devenue grand-mère de deux petits-fils et en Floride pour de nombreux hivers, j'ai quand même admiré le réalisme des poupées modernes et j'en ai vues de tout acabit.

Une réclame de journal offrait, pour une somme rondelette, une bonne description et avec photo en couleur, de fabriquer une "SOSIE" en plus petit de votre petite-fille. Avec montant en plus et assez de tissu semblable à la robe des fêtes de la fillette, la poupée sera vêtue du même patron de couture que celle-là.

Avant la guerre de 1914, les Québécoises qui avaient comme moi un père plus généreux que riche cajolaient des jouffflues "Made in Germany". Nous étions en majorité des petites brunettes pâles mais nous avions des poupées en bisque très rosé et fragile, leurs cheveux étaient blonds et bouclés et les paupières se fermaient sur des yeux bleus. C'était un scandale paraît-il... d'après les nationalistes du temps les pères Noël québécois enrichissaient les importateurs de Toronto.

Il est possible que la marque de commerce spéciale de la poupée illustrée ait été fabriquée en noir pour la première fois et qu'un magasin décide de vendre des poupées noires seulement en 72, mais de là à inclure tous les Etats-Unis c'est une telle blague que la manchette mérite d'être inclue dans le livre "Anthologie des erreurs".

Anna B. Bérard (Mme)
Ange-Gardien de Rouville,
C.P. 33 P. Qué.

Le bureau de sir John au milieu d'un fouillis

OTTAWA (PC) — Il y a tellement de chaises anciennes empilées par-dessus des armoires et des huches qu'il est difficile de localiser le pupitre de Sir John A. MacDonald, au milieu de ce fouillis.

"C'est quelque chose", dit André Ronton, repoussant plus loin des meubles précieux pour révéler le pupitre élaboré offert au Premier ministre du Canada pendant les années qu'il fut à la tête du gouvernement.

En lettres gothiques gravées sur la partie avant du pupitre, l'inscription: "Dominion Secretary", ce qui prouve que les mauvaises blagues ne sont pas d'aujourd'hui.

Ce pupitre est l'un des milliers d'objets conservés dans les 25 édifices, à Ottawa, qui abritent la collection du Musée national du Canada. Tout est plus ou moins chambardé depuis que l'édifice abritant le Musée Victoria a été fermé pour rénovation en 1967. Lorsqu'il réouvrira, dans deux ans, ses quatre étages restructurés abriteront le Muséenational de l'Homme et le Musée national des Sciences naturelles.

Pourtant, seule une partie infirme de la collection complète sera exposée au public. Le plus gros des pièces demeurera empilé ou placé sur des tablettes dans des entrepôts silencieux, où ils ne seront vus que des historiens et autres savants.

Le catalogue des pièces, presque toutes d'origine canadienne, va des pièces antiques les plus précieuses aux os des orteils d'un ptérodactyle exhumé en Alberta.

La plupart des meubles que M. Ronton est chargé de conserver sont entreposés dans des salles à humidité contrôlée. En plus du pupitre de MacDonald on y trouve des pièces spectaculaires, comme par exemple un autel tout décoré d'or, provenant d'une église du Québec, et une boîte à musique de 10 pieds de long.

Certains articles ont une telle valeur que M. Ronton est presque désintéressé lorsqu'il parle des autres pièces plus ordinaires qui sont alignées sur les tablettes. Il parle sans sourciller de "200 rouets", indique du doigt 1,000 établis de menuisiers", mentionne à peine "quelques centaines de vielles bouteilles", et passe sans s'arrêter devant un assemblage d'accessoires de pêche provenant des Maritimes.

La plupart des objets qui forment la collection ont été achetés, mais certains articles, comme le pupitre de MacDonald, ont été offerts au musée. "Les ventes à l'enchère ne valent rien pour ce que nous cherchons, explique M. Ronton. Il s'agit plutôt d'être à l'affût, de demander aux gens que nous rencontrons, et d'écouter lorsque quelqu'un nous dit connaître quelqu'un qui connaît une personne qui possède quelque chose que nous aimerions peut-être".

Presque tous les objets de la collection appartiennent à la période de 1720 à 1910. Dans un autre édifice, D.A. Russell, chef de la section de paléontologie, s'occupe d'objets remontant à 65 millions d'années, époque de la disparition des dinosaures.

L'intérêt de M. Russell dans les dinosaures remonte à l'époque où il n'avait que cinq ans.

$500,000 pour des oeuvres d'art

Par JAMES NELSON

OTTAWA (PC) — Le gouvernement ouvrira deux nouveaux édifices prestigieux, ici, au printemps, et on peut s'attendre à ce que le ministère fédéral des Travaux publics soit critiqué à cause de la dépense d'un demi-million de dollars qui sera appliquée aux oeuvres d'art qui serviront à décorer ces édifices.

"Ce ne sera pas la première fois que nous serons critiqués, déclare Herbert Cole, conseiller artistique pour le ministère des Travaux publics. Mais c'est ainsi lorsqu'il s'agit d'art".

Les oeuvres commandées pour les deux nouveaux édifices — pour le ministère des Affaires extérieures et pour le ministère de la Défense — sont encore emballées, d'ici les cérémonies officielles d'ouverture. Mais on prévoit que ces oeuves seront radicales, et provoqueront les critiques des traditionnalistes.

Lorsque les édifices seront inaugurés, en mars ou avril, il y aura des sculptures, des murales et des tapisseries qui embelliront le quartier général de ces ministères, ce qui fera contraste avec les vieux édifices ennuyeux qui abritent présentement les deux ministères et leur personnel.

Des commandes allant de $7,700. à $74,000. ont été données à des artistes à travers le pays, et même dans l'Arctique, en vue de la création d'oeuvres spécifiquement destinées aux nouveaux immeubles.

Allocation

Le quartier général de la Défense, dont le coût atteindra $27 millions, est situé au centre de la ville d'Ottawa, en face du canal Rideau et un peu au sud du Centre national des Arts. Celui du ministère des Affaires extérieures coûtera $25.7 millions et est situé à l'est de la colline du Parlement, sur Sussex Drive, près de l'hôtel de ville et de l'ancienne résidence Sir John A. MacDonald, qui fut le premier des premiers ministres du Canada.

Le ministère des Travaux publics a l'habitude d'allouer un pour cent du coût total de construction d'un important édifice public, à des oeuvres d'art qui en rehausseront l'apparence.

Les travaux sont donnés sur commande, après consultation avec les architectes de chacun des édifices, par un comité de sept artistes éminents provenant de toutes les régions du pays.

Mécène important

Depuis la formation de ce comité en 1965, le ministère a dépensé environ $500,000. par année pour des sculptures, murales ou autres oeuvres d'art. Le ministère est désormais l'un des plus importants mécènes du pays, car il acquiert des oeuvres d'art importantes qui sont installées en permanence dans les divers édifices.

Cependant, le ministère a quelque difficulté à se procurer des oeuvres d'art pouvant convenir aux édifices plus petits. M. Cole déclare que le ministère devra peut-être adopter un plan semblable à celui qu'a adopté récemment le Conseil des Arts de l'Ontario, selon lequel on donne à quelques artistes des commandes substantielles, afin de créer un pool d'oeuvres d'art pouvant être reproduites de façon économique pour les édifices plus petits.

Parmi les travaux qui seront placés dans l'édifice des Affaires extérieures se trouvent une décoration murale par Joyce Lehto, de Toronto, et un mur de céramique par Gathie Faulk, de Vancouver. Robert Murray, de Pointe au Baril, Ont., a réalisé une importante sculpture pour la façade de l'édifice, et Arthur Handy, de London, Ont., une sculpture pour une cour intérieure. Une commande a été donnée à Oseotuk, un sculpteur esquimau, pour la réalisation d'un inuksuk destiné au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Dans l'édifice qui abritera le quartier général de la Défense, de nombreuses oeuvres d'art seront présentes, entre autres des sculptures et des tapisseries par Micheline Beauchemin, des Grondines, Qué., Jacques Hurtubise, de Rivière-des-Prairies, Qué., Guido Molinari, de Montréal, et Gino Lorcini, de London, Ont.

Nouvelles de St-Hyacinthe

Programme officiel du carnaval de l'Amicale Saint-André d'Acton

ACTON VALE (DNC) — Le Carnaval d'hiver 1973 de l'Amicale Saint-André d'Acton Vale se déroulera du 27 janvier au 4 février et plusieurs activités sont prévues à cette occasion.

Le programme officiel de cette manifestation annuelle a été rendu public à l'issue d'une réunion de la direction de l'Amicale Saint-André, tenue sous la présidence de M. Marc Roy.

Samedi, le 27

Le Carnaval débutera officiellement par une grande partie de cartes qui se déroulera au sous-sol de l'église Saint-André, samedi le 27 janvier, à 8 heures p.m.

De nombreux prix seront offerts aux gagnants et, de plus, un cadeau-souvenir est remis à chaque personne à l'entrée.

En outre, le "Bonhomme Carnaval" fera de nombreuses apparitions à cette occasion. Bienvenue aux gens d'Acton Vale et de toute la région. M. Yves Charest est le responsable de cette activité.

Le 29 janvier

Lundi soir, le 29 janvier à 5 hres 30 p.m., au sous-sol de l'église Saint-André, se déroulera un souper aux fèves au lard pour tous les étudiants et étudiantes d'Acton Vale et de la région. Outre le souper, les enfants pourront participer à de nombreux jeux et auront la chance de se mériter de magnifiques prix. De plus, on leur réserve des surprises sur scène.

Le 2 février

Vendredi soir, le 2 février, à 8 heures 30, il y aura soirée dansante pour les jeunes d'Acton Vale et de la région à l'école Labrèque. Un orchestre populaire fera les frais de la musique. La responsabilité de cette soirée a été confiée à M. Alain Casavant.

Le 3 février

Samedi soir, le 3 février, à 7 heures 30, les amicalistes sont conviés à une soirée de quilles qui se déroulera à la salle de quilles Charlebois. La direction de l'Amicale Saint-André désire ainsi promouvoir un lien plus étroit entre les membres. Les dames sont aussi invitées à cette occasion.

Le 4 février

Pour clôturer le Carnaval, l'Amicale Saint-André a décidé d'organiser un slalom de motoneiges qui se déroulera sur le terrain du Club de golf d'Acton Vale, de 1 heure à 5 heures p.m., dimanche le 4 février.

Des trophées seront remis aux vainqueurs au cours d'une soirée qui suivra au bar-salon du Club de golf. Cette compétition est sous la responsabilité de MM. Michel Fugère, Guy Bernier et André Provençal.

Les autres organisateurs sont MM. Jean-Guy Daragon, André Valière, le frère Anatole Mathieu, André Chevanelle, Michel Cotnoir, Pierre Bouthot et Jacques Charron.

Entre la Blanche et la Noire

Aide financière

Pour faire suite à une demande d'aide de la part de l'Association sportive de South-Durham et du Comité des Loisirs de Ste-Jeanne d'Arc, il a été décidé d'accorder des octrois de $150 et de $88 à ces organismes, afin de les aider à financer une partie des différentes activités de sport en plein air.

Assemblée du conseil

Le conseil d'Acton Vale a tenu sa session mensuelle régulière sous la présidence du maire, M. Henri Boisvert, et en présence des conseillers Pierre Labonté, Jean-Pierre Beaudry, Raymond Coutu, Roger Provost et Jacques Jetté.

Comptes et salaires

Section générale: comptes à payer: $7,376.73; salaires à payer: $3,895.00; salaires réguliers: $6,115.82; section aqueduc-égoût: comptes à payer: $4,318.57; salaires à payer: $469.01; salaires réguliers: $3,108.62.

Permis de construction

Un permis de construction a été accordé à Mlle Lucille Côté.

Paiement des comptes

On autorisa le paiement des comptes suivants: a) $7,500 pour une niveleuse et $1,394.82 pour une calculatrice, et ce, à même le fonds général. $2,000 à M. B. Champagne, à même les fonds industriel.

Convention collective

Le conseil a accepté la convention collective des employés de la Voirie pour les années 1973-74 et 75. Le maire Boisvert et le secrétaire-trésorier M. Ménard, ont été autorisés à signer, pour et au nom de la ville, la dite convention.

Machineries

Le taux de location des machineries a été établi comme suit pour l'année 1973 (taux heure): 1- tracteur (pépine) $12; 2- Compresseur $9-$10 (EX); 3- Générateur, $10; 4- B.H. Machine, $15; 5- Camion $7; 8- Loader, $14; 9 et 10- Tracteurs chenille, $8; 11- Souffleuse à neige, $20 (avec loader); 12- Balai de rue W, $12; 13- Fichoir à égoût, $10 (camion et un h.); 14- Pompe à eau, $6; 15- Niveleuse, $14; Homme, $3.50.

Engagement d'un policier

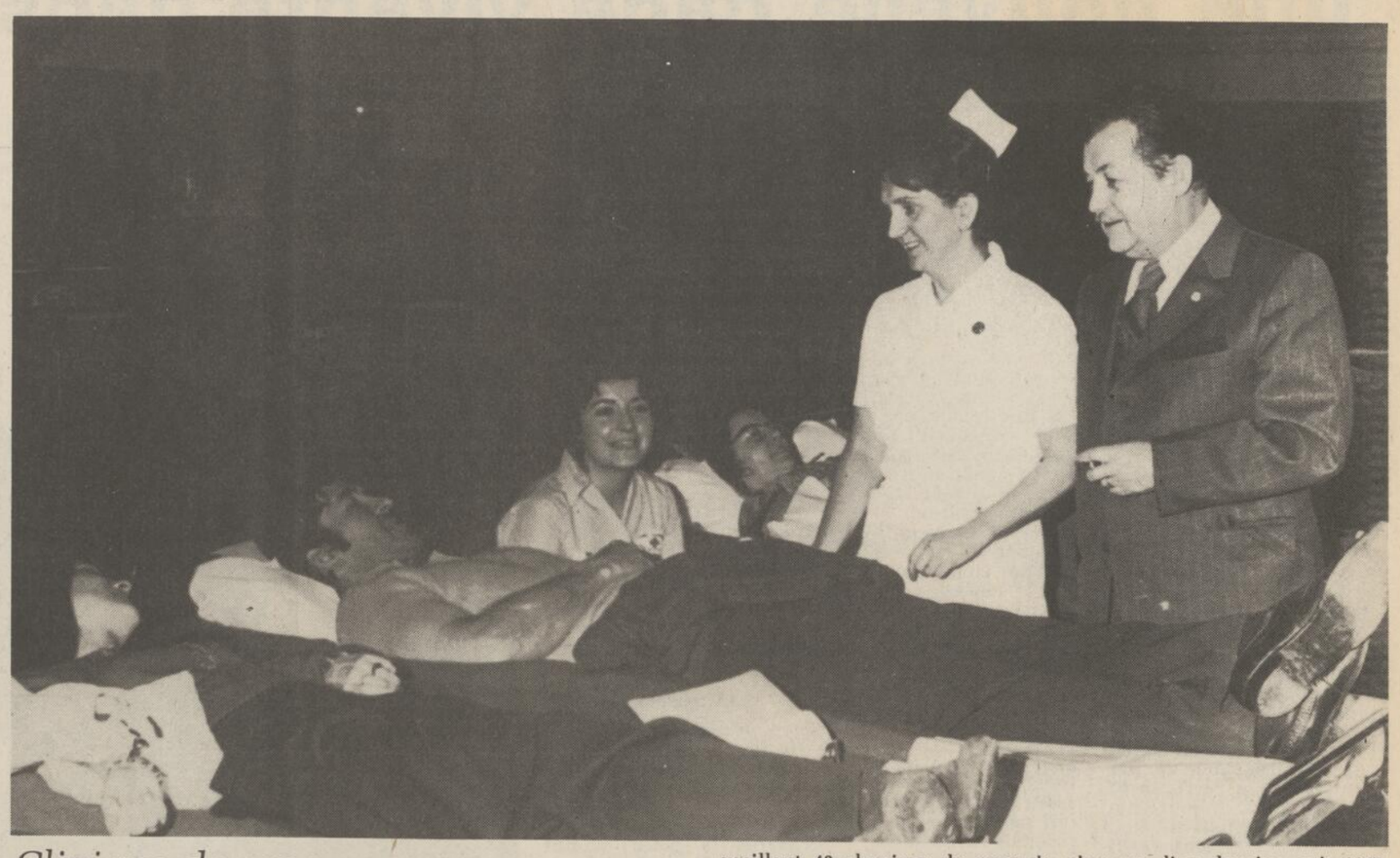
Il a été résolu de publier, dans le journal local, une annonce pour l'engagement d'un policier supplémentaire.

Pétition

Le maire Boisvert donna lecture d'une pétition signée par les contribuables de la rue Marc-Aurèle, demandant au conseil le revêtement en asphalte de cette rue. Après cette lecture, il fut décidé que cette demande soit étudiée lors d'un prochain règlement d'emprunt.

Location du Centre sportif

Les clauses suivantes ont été insérées dans le contrat de location du Centre sportif au Service des loisirs Acton Vale Inc.: 1- la ville d'Acton Vale loue le Centre sportif au Service des loisirs Acton Vale Inc. pour la somme de un dollar pour la période d'une année (1er septembre au 31 août) renouvelable automatiquement. 2- Un avis de 30 jours par lettre enregistrée, soit de l'une ou de l'autre partie, pourra résilier le bail. 3- La ville d'Acton Vale loue l'immeuble du Centre sportif au Service des loisirs Acton Vale Inc., qui s'engage à l'administrer au meilleur de ses connaissances et pour le bien de la communauté. 4- Les dépenses de plus de $500 devront être soumises à l'approbation du conseil. 5- Le gérant du Centre sportif fera un rapport mensuel des activités du Centre sportif. 6- La ville s'engage à entretenir le terrain de stationnement douze mois par année. 7- Le taux de location de la glace sera soumis au conseil pour approbation. 8- Tout ce qui est immeuble par destination demeure à l'entretien de la ville.



Clinique de sang

La Croix-Rouge organisait une clinique de sang, au début de la semaine, dans les locaux du manège militaire du Boulevard La-Framboise. Cette clinique bi-annuel a remporté un vif succès, recueillant 42 chopines de sang de plus que l'an dernier, soit 1042 chopines, en deux jours. On voit ici le président de la clinique, le major Laurent Chapdeleine qui discute avec un donneur et les infirmières.

(Photo Studio Crystal)

Dans l'affaire La Chaumière

A-t-on demandé à Chionis de "vendre" 50% de ses parts ou de les "donner"?

par
Claude NADEAU

SAINT-HYACINTHE — L'affaire La Chaumière, pour laquelle sept individus ont déjà été cités à leur procès, au prochain terme des Assises du district de Saint-Hyacinthe refaisait surface hier.

Le juge Gilles Bélanger procédait à l'examen volontaire du dernier accusé dans cette cause, Vincenzo "Jimmy" Soccio.

Me Roland Blais, procureur de la défense, a d'ailleurs demandé la libération de Soccio, à la fin de l'examen volontaire de ce dernier.

Deux témoins ont comparus devant la cour pendant cet examen volontaireM. Spiro Katravas, restaurateur grec de la métropole, a d'abord été appelé à la barre par Me Blais.

Il a expliqué que le propriétaire du restaurant La Chaumière était venu quatre fois à son restaurant, en juillet 1972.

La première fois, M. Dyonysos Chionsi lui a dit qu'il avait du trouble avec son restaurant de Saint-Hyacinthe et qu'un gang voulait même le forcer à payer pour que son établissement soit protégé.

M. Chionis lui avait également dit qu'un groupe voulait le forcer à céder 50% des parts du restaurant.

Le témoin a déclaré qu'il avait alors expliqué à Chionis qu'il ne connaissait pas personnellement, Frank Cotroni, avec lequel il voulait avoir un rendez-vous.

Lors de la deuxième visite de Chionis, M. Katravas lui a présenté Soccio, un agent d'immeubles, parce que Chionis lui avait dit qu'il était "tanné" et qu'il voulait vendre son restaurant.

Il a laissé les deux hommes seuls et ces derniers ont discuté pendant quelques minutes.

M. Katravas a revu son ami Chionis quelques jours après, toujours à son restaurant. Ce derier est allé s'asseoir avec deux autres personnes, au fond du restaurant.

Il ne connaissait pas ces personnes mais il a appris par la suite qu'il s'agissait de Pasquale DiNunno et Mick Galardo, deux accusés dans cette affaire.

M. Chionis aurait d'ailleurs interpellé Soccio, qui était assis à une autre table, pour lui parler. Ce dernier, selon M. Katravas, ne serait resté avec M. Chionis que quelques minutes.

A sa dernière visite, M. Chionis est arrivé au restaurant de M. Katravas avec M. Soccio et un autre individu que le témoin ne connaissait pas alors.

Après, par M. Chionis, il a appris que ce troisième individu était Frank Cotroni. Ce dernier serait d'ailleurs parti avec Soccio, avant M. Chionis.

Le deuxième témoin de la défense était l'accusé lui-même. Il a déclaré que son bureau d'agents d'immeubles se trouvait dans le même édifice que le restaurant de M. Katravas où il prend d'ailleurs ses repas.

Son témoignange corrobore celui du premier témoin. Il a cependant ajouté qu'il connaissait Frank Cotroni depuis 35 ans et qu'il le voyait souvent, travaillant pour Joseph Cotroni, son frère.

Aussi, lorsque M. Chionis lu a demandé de lui organiser un rendez-vous avec Frank Cotroni, il lui a répondu qu'il en parlerait à ce dernier lorsqu'il le verrait.

M. Chionis lui aurait alors donné deux numéros de téléphone où il pourrait le rejoindre si M. Cotroni acceptait de le rencontrer.

Frank Cotroni est cependant venu voir son frère à son bureau, selon Soccio, et il est allé au restaurant avec lui pour prendre un café. Comme M. Chionis se trouvait au restaurant, il lui a présenté M. Cotroni et les a laissés seuls.

Me Blais, à la suite de ces témoignages a déclaré que Soccio n'avait que donner un conseil à Chionis. Ce dernier lui avait dit qu'il avait du trouble et qu'il voulait vendre son restaurant.

Comme il avait une offre, il lui aurait dit qu'il vendrait, s'il était à sa place. Le procureur de la défense a ajouté qu'il n'y avait aucune preuve subsistant contre son client qui répond à une accusation de conspiration pour extorsion. Il a donc demandé à la cour de libérer Soccio d'une manière définitive.

Le procureur de la couronne, Me Denis Robert, estime par ailleurs que les témoignanges de M. Katravas et de Soccio ne font que corroborer celui de M. Chionis.

La seule différence vient du fait que M. Chionis déclare que Soccio lui a dit de "donner" 50% des parts de son restaurant, tandis que Soccio déclare avoir conseillé à Chionis de "vendre" la moitié de ses parts dans ce restaurant.

Le magistrat a mis fin à l'examen volontaire en expliquant qu'il rendrait son jugement sur la requête de la défense, le 16 janvier.

On saura alors si l'accusation portée contre Soccio sera annulée ou s'il sera cité à son procès comme six des accusés dans cette affaire de La Chaumière.

Accord sur l'aide juridique entre Ottawa et le Nouveau-Brunswick

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Otto Lang, et son homologue du Nouveau-Brunswick, M. John Baxter, ont signé, jeudi, à Ottawa deux accords concernant respectivement l'aide juridique et l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

En vertu du premier accord, le gouvernement fédéral versera jusqu'à $320,000 par année, soit $0.50 par habitant, pour assurer une aide juridique aux personnes pouvant y prétendre.

Quant à l'accord portant sur l'indemnisation des victimes, le fédéral versera jusqu'à $32,000 par an, soit $0.05 par habitant, aux victimes innocentes de délits ciminels ou à des victimes blessées, dans l'application des lois fédérales n'ayant pu recouvrer des dommages intérêts pour blessures dans le cours normal des choses.

Déjà le Québec et la Colombie Britannique ont signé des accords similaires, il y a quelques temps, et le ministre Lang avait révélé que les autres provinces poursuivaient des pourparlers pour signer les leurs.

L'accord sur l'aide juridique sera appliqué en vertu des normes provinciales, mais sera sujet à révision après trois ans. L'une ou l'autre des parties peut cependant y mettre un terme en donnant un préavis écrit d'un an.

Un représentant fédéral devra cependant être nommé d'ici quelques temps pour informer M. Lang, au fur et à mesure, de l'évolution du programme provincial.

Pour les deux accords, les organismes provinciaux responsables de leur application ne peuvent refuser à une personne une indemnité du seul fait qu'elle ne réside pas ordinairement dans la province au moment où elle est blessée ou au moment de sòn décès.

Aide juridique

Toute personne pourra prétendre à l'aide juridique si condamnée en vertu des lois sur l'extradition ou de la Loi sur les criminels fugitifs.

Dans le cas des infractions de moindre importance à une loi ou à un règlement fédéral, le coupable ne pourra recevoir de l'aide que lorsque l'organisme administrant la Loi sur les jeunes délinquants, estimera que le prévenu peut être soumis à des difficultés sérieuses s'il est déclaré coupable.

M. Guy Bisaillon a démissionné

Le SEC devra élire un nouveau président

SAINT-HYACINTHE — Les membres du Syndicat des enseignants de Champlain ont appris dernièrement la démission de leur président, M. Guy Bisaillon. Le SEC devra donc s'élire un nouveau président dans les prochaines semaines et ce dernier devra compléter le mandat de son prédécesseur qui devait se terminer au mois de mai seulement.

M. Bisaillon n'a pas encore dévoilé les raisons qui l'ont poussé à remettre sa démission comme leader de ce syndicat. Ces raisons seraient cependant d'ordre personnel mais également syndical.

Les membres du SEC obtiendront cependant plus de détails sur les raisons de cette démission, dans les prochains jours.

Quatre réunions ont en effet été convoquées par les dirigeants du syndicat dont une à Saint-Hyacinthe. M. Bisaillon expliquera alors sa décision.

Il est à noter que M. Bisaillon était président d'un des deux plus importants syndicats d'enseignement de la province. Le SEC, qui a été incorporé il y a environ deux ans, regroupe environ 6,000 enseignants.

Son influence s'étend dans les régions de Cowanville, de Beloeil, de Chambly, de Granby, de Salaberry et de Saint-Hyacinthe.

La formation de ce syndicat a été la conséquence première de la fusion de plusieurs associations d'enseignants de ces régions.

M. Bisaillon, alors qu'il était président du SEC, a mené différentes actions. Il prit une part active au congrès de fondation de la Centrale de l'enseignement du Québec qui est régie par une loi de l'Assemblée nationale.

Il a effectué, dernièrement, une tournée d'information auprès des membres des différentes sections du SEC pour connaître le point de vue des enseignants sur la situation du siège social du SEC, à l'intérieur des limites de la ville de Longueuil.

Les locaux de cet édifice sont devenus trop exigus et les membres avaient deux alternatives: acquérir un immeuble ou devenir locataires de ce même immeuble.

Ils ont choisi cette dernière solution. Ce fait caractérise le mandat de M. Bisaillon qui favorisait au maximum la participation des membres. M. Bisaillon a également eu l'occasion, au cours de son mandat, de se rendre en dehors du Québec et même du pays pour représenter son Syndicat ou la CEQ à laquelle le SEC est affilié.

Il demeure que M. Bisaillon a remis sa démission et la mise en candidature a été ouverte pour lui trouver un remplaçant. M. Bisaillon demeure cependant on poste et n'abandonnera sa fonction qu'au moment où son remplaçant aura été choisi.

Aucune personne n'a encore annoncé officiellement le désir de briguer les suffrages pour remplir ce poste; ces candidatures ne tarderont cependant pas.

Il est déjà question que des personnes de la région de Saint-Hyacinthe se présentent pour devenir président du SEC. Un groupe de membres du SEC exerceraient ainsi des pressions pour que M. Normand Reid pose sa candidature.

M. Reid est un ex-rpésident de l'Association des enseignants de l'Yamaska qui regroupait les enseignants de la Régionale Yamaska, avant la fondation du SEC. M. Reid se trouve actuellement aux études, à temps plein.

Les spéculations et les pressions vont donc bon train parmi les membres du Syndicat des enseignants de Champlain. Elles se poursuivront encore pendant quelques jour.

En effet, les élections proprement dites pour nommer un nouveau président ont été fixées au premier février prochain et les enseignants devront alors se prononcer pour une personne ou pour une autre.

Grève des hôtesses à Wardair Canada

TORONTO (PC) — Les 43 hôtesses assignées à Toronto pour le compte de Wardair Canada, une compagnie aérienne de charter, ont voté à l'unanimité, mercredi, en faveur d'une grève qui se tiendra en fin de semaine, dans le cadre de leur conflit contractuel avec leur employeur.

Les résultats des votes des 98 autres hôtesses de Wardair, cantonnées à Edmonton et à Vancouver, sont attendus pour jeudi et vendredi.

M. Robert Smeal, secrétaire national de l'Association canadienne des assistants de vol, a déclaré que la seule question qui se pose maintenant est de savoir si le vote sera ou non unanime.

"Nous allons débrayer, cela ne fait aucun doute", ajoute-t-il.

De son côté, le président de Wardair, M. Maxwell Ward, a annoncé à Edmonton, mercredi, que la compagnie tenterait de maintenir son fonctionnement normal, mais a refusé de dire comment cela pourrait se faire.

Il a reconnu, toutefois, qu'un arrêt complet des activités était "très définitivement probable".



Dépistage

La clinique de sang qui se déroulait au manège militaire, cette semaine, était complétée par une clinique de dépistage du diabète, au cours de la dernière journée. Cette deuxième clinique a également obtenu beaucoup de succès. Nous voyons ici une infirmière licenciée, Mme Alda Lasnier, qui passe le test de dépistage du diabète à Mme Fernande Larivière.

(Photo Studio Crystal)

La visite de Pompidou en Russie: une nouvelle page vivante dans les relations franco-soviétiques

MINSK, Union soviétique (Reuter) — Le président Georges Pompidou et M. Leonid Brejnev, secrétaire général du PC soviétique, ont commencé, jeudi, dans une datcha des environs de Minsk, leurs entretiens, après avoir bavardé de façon joviale devant les journalistes.

Les entretiens ont lieu dans une villa moderne, située dans le domaine national de Jdanvoici, à une trentaine de milles de Minsk. La sécurité européenne et le développement de la coopération franco-soviétique sont les deux thèmes principaux les plus probables de ces conversations.

Mardi, le président Pompidou a déclaré au cours de sa conférence de presse que les relations franco-soviétiques étaient excellentes. Les deux hommes s'étaient rencontrés pour la dernière fois à Paris, en octobre 1971. Aujourd'hui, leurs entretiens revêtent un caractère moins officiel, avec un ordre du jour plus souple et un protocole pratiquement absent.

Le président Pompidou a été accueilli sur l'aire d'atterrissage de l'aéroport de Matchouchili par M. Brejnev. Quelques instants auparavant, M. Brejnev, attendant son arrivée, avait déclaré aux journalistes que les principaux sujets qu'il discuterait avec M. Pompidou étaient l'Europe, la sécurité et la paix.

Grandes questions

Le sommet franco-soviétique, dont le but est davantage d'étudier les grandes questions plutôt que de tenter de parvenir à des accords concrets, se situe à un moment important dans les négociations internationales qui concernent l'Europe, notamment les préliminaires de la Conférence de la sécurité européenne, à Helsinki, et les conversations sur les réductions équilibrées des forces armées qui doivent commencer d'ici peu à Genève.

La France a refusé de participer à tout entretien sur les réductions d'effectifs militaires, mais M. Brejnev a déclaré aux journalistes qu'il pensait qu'elle devrait y prendre part. Il a ajouté cependant que les entretiens auraient un départ assez lent et qu'il ne fallait pas s'attendre à des résultats immédiats.

Au cours de sa conversation avec les journalistes, M. Brejnev a également déclaré que le conflit vietnamien approchait petit à petit de son terme et que les négociations actuelles à Paris indiquaient que de part et d'autre on voulait que la guerre cesse par des moyens pacifiques.

Etats-Unis

Interrogé ensuite sur une visite possible de sa part aux Etats-Unis, le secrétaire général du PC soviétique a précisé qu'il avait accepté une invitation du président Nixon, mais est demeuré dans le vague quant à la date de cette visite.

Il a d'abord laissé entendre que la cessation de la guerre du Vietnam n'en était pas une condition préalable, déclarant que l'Union soviétique souhaitait développer ses relations avec les autres pays "indépendamment de toute autre chose". Mais il a ensuite demandé aux journalistes de se reporter à son discours du 21 décembre, dans lequel il a déclaré que l'évolution des relations américano-soviétiques dépendrait des développements au Vietnam.

Atmosphère

Contrastant avec le froid vif qui régnait dehors, l'atmosphère a été très chaleureuse lorsque M. Brejnev et le président Pompidou se sont serrés la main et ont bavardé devant les journalistes, à l'extérieur de la datcha, avant de commencer leurs entretiens. Les deux hommes ont souri et M. Brejnev a ri fréquemment pendant qu'avaient lieu les présentations des deux délégations qui comprennent les ministres des Affaires étrangères français et soviétique, M. Maurice Schumann, et M. Andrei Gromyko.

Le président Pompidou, qui loge dans une datcha également très moderne, voisine de celle où se déroulent les entretiens, étudiera avec M. Brejnev l'évolution générale de la coopération franco-soviétique. De source française, on s'attend aussi que la question des relations entre le Marché commun européen et le COMECON, le bloc économique des pays de l'Est, soit abordée.



M. Leonid Brejnev, secrétaire général du PC soviétique, accueille le président français, M. Georges Pompidou, à son arrivée à l'aéroport de Minsk, à quelque 425 milles à l'est de Moscou. Les deux hommes tiendront une conférence au sommet durant deux jours. (Photo PA)

"Avant tout, nous voulons développer notre coopération et notre amitié, dresser un bilan de notre coopération et décider comment procéder", a déclaré M. Brejnev aux journalistes avant l'arrivée de M. Pompidou.

Après leurs premiers entretiens de jeudi après-midi, dans la datcha des bords du grand lac artificiel appelé la Mer de Minsk, le président Pompidou et M. Brejnev doivent se rencontrer de nouveau vendredi matin. Il est possible qu'ils aient une troisième séance d'entretiens avant que M. Pompidou ne reparte vendredi soir pour Paris.

D'autre part, les Izvestia, organe du gouvernement soviétique, a écrit jeudi soir que la visite du président Pompidou "inscrit une nouvelle page vivante dans l'histoire des relations franco-soviétiques".

Elles ajoutent que le sommet "aura incontestablement des résultats positifs tant pour un plus grand développement et renforcement de la coopération franco-soviétique que pour l'approfondissement de la coopération pan-européenne".

dans perspectives

cette semaine



LE FRANCAIS EN ALBERTA

Le temps semble jouer contre la survie du français dans l'ouest du pays. Maryse et Yvan Poulin, qui ont passé plus d'un an à Edmonton, y ont rapporté des témoignages accablants. Et pourtant, ils gardent espoir. C'est qu'il y a, là-bas, des noyaux d'irréductibles, qui vivent en région rurale, il est vrai. Dans les villes, c'est une autre histoire . . .

Dans le même numéro de Perspectives

Les Joyeux Troubadours: ils ont 31 ans (l'émission, bien sûr), et ils n'ont pas changé (l'émission, bien sûr). Jean-Pierre Nicaise a cherché le secret de leur durée.

Exécution: par un bel après-midi, sur la place publique, des voleurs sont passés au peloton d'exécution.

De plus: la comédienne Monique Bélisle; notre caricature: Gérard Pelletier, et nos chroniques.

Pénurie de carburant et de gaz à chauffage aux E.-U.

NEW YORK PA — Les grands froids de l'hiver ont provoqué une pénurie de carburant et de gaz à chauffage aux Etats-Unis, forçant les gros consommateurs au rationnement.

Les écoles ont été fermées en maints endroits, des employés d'usines ont été mis à pied, les services d'autobus et d'aviation ont fait face à une menace de restriction et les thermostats dans certaines bases militaires ont dû être considérablement baissés.

A Washington, le secrétaire aux Affaires intérieures M. Rogers Morton a déclaré, mercredi, que la demande avait largement dépassé les réserves disponibles et que les importations de carburant devaient être accrues.

Des porte-parole de l'industrie pétrolière ont déploré le fait que la conjoncture actuelle ne leur permettait pas de répondre aux demandes des consommateurs.

Un représentant de l'industrie californienne a déclaré qu'il y avait suffisamment de réserves de gaz naturel aux Etats-Unis, mais que la politique de contrôle des prix avait rendu leur exploration non-rentable.

Raffineries

On a par ailleurs reproché à l'industrie pétrolière américaine d'avoir mal prévu les besoins que commanderait l'hiver en cours.

M. Morton et M. George Lincoln, directeur du Bureau fédéral de l'organisation en cas d'urgence, ont soutenu devant un comité sénatorial sur les Affaires intérieures que la pénurie actuelle n'était pas due aux limites imposés sur les importations de pétrole. M. Lincoln a déclaré qu'un rapport du cabinet, sur les besoins en carburant de cette année, était erronné dans ses vues optimistes. De plus, a-t-il soutenu, les raffineries ont pensé faire de plus gros profits en transformant le pétrole brut en essence, plutôt qu'en huile à chauffage.

Selon M. Morton le fait que des réserves de gaz naturel, de l'ordre de 450 millions de barils ou 80 fois la consommation américaine en 1971, ne soient pas prêtes à être mises sur le marché, constitue un problème majeur.

Le sénateur Henry Jackson a affirmé pour sa part, lors des audiences du comité sénatorial, que la population n'était pas consciente de la pénurie actuelle de carburant puisque les nouvelles concernant cette crise apparaissaient à la page financière des journaux au lieu d'en faire les manchettes.

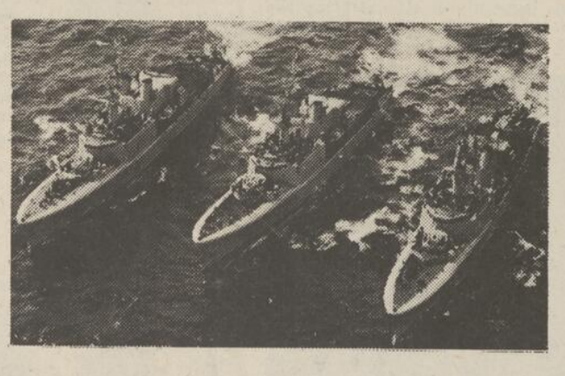
Avions

Les grandes compagnies aériennes ont dû rationner leur carburant à l'aéroport international Kennedy à New York. Les compagnies les plus affectées sont American, Trans World, Eastern et Alleghency. La compagnie Air Canada n'a pas été affectée par cette pénurie de carburant, ont rapporté les dirigeants de la compagnie.

En Louisiane, où on produit la plus grande partie du gaz naturel utilisé dans l'Est des Etats-Unis, la pénurie a provoqué la mise à pied de centaines de travailleurs.

A New York, la Consolidated Edison prévoit une restriction à long terme sur ses réserves de gaz, mais affirme pouvoir subvenir aux besoins de la population durant l'hiver. La Brooklyn Union Gas a pour sa part interrompu ses services aux usines qui avaient un autre moyen de chauffage.

Vous avez des qualités de chef?



Notre programme de formation des aspirants officiers est fait pour vous.

Vous avez terminé l'école secondaire, êtes en bonne santé, célibataire, âgé de 17 à 23 ans? Peut-être êtes-vous de ceux qui remplissent les conditions d'entrée dans le programme de formation des aspirants officiers des Forces armées canadiennes. Officier, c'est une belle carrière.

16 JANVIER et 30 JANVIER

Centre de recrutement des Forces Canadiennes

14 rue Alexandre Sherbrooke, P.Q.

DR69-16F

Différend entre la France et l'Australie

SYDNEY Reuter — L'Australie pourrait être amenée à rompre les relations diplomatiques avec la France, si celle-ci continuait ses essais nucléaires dans le Pacifique, a déclaré, jeudi, le sénateur Lionel Murphy, ministre de la Justice.

S'adressant à des journalistes, avant de partir pour Hong-Kong et Londres, le sénateur Murphy a dit que l'Australie prendrait toute mesure possible, y compris un recours au tribunal international de La Haye, pour faire cesser les expérimentations françaises.

"Si les Français sont tellement certains que les essais sont inoffensifs, qu'ils les fassent dans leur propre cuisine," a déclaré le sénateur, qui participera à une conférence à Londres des ministres de la Justice du Commonwealth.

tour du globe

Hors-la-loi

VENISE (AFP) — Après 770 ans de règne, les pigeons de Venise viennent d'être mis hors la loi pour atteinte à la propreté et à la conservation des monuments historiques et ils sont aujourd'hui impitoyablement chassés au filet sous l'oeil attentif des représentants de la société protectrice des animaux.

C'est en effet en 1204, que le pigeon voyageur, alors vénéré, eut pignon sur rue à Venise sur l'initiative du condottiere Enrico Dandolo. Il faut croire que l'air marin et le climat conviennent parfaitement à cette espèce qui compte maintenant plus de 100,000 représentants à Venise. Devant les nombreux dégâts commis, la municipalité a décidé d'en déplacer un premier contingent de 20,000 vers d'autres villes italiennes.

Tarifs aériens

WASHINGTON (PC) — Air Canada était au nombre de trois compagnies de transport aérien blâmées, mercredi, par une organisation de vols nolisés, pour proposer des tarifs "injustes et discriminatoires" aux passagers de vols transatlantiques.

L'Association nationale du transport aérien, ANTA, dans une plainte présentée au Comité de l'aéronautique civile, CAD, prétend en effet que les compagnies Pan American World Airways, Trans World Airlines et Air Canada exercent une discrimination contre les touristes et hommes d'affaires qui ont recours aux tarifs habituels.

La déclaration de plainte ne comporte aucune statistique.

Echange de jeunes

KUALA LUMPUR (PC) — La Malaisie enverra au Canada un groupe de jeunes, au cours des mois de juin et juillet, dans le cadre d'un programme d'échange de jeunes, a annoncé mercredi le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, M. Hamzah Abu Samah.

Souhaitant la bienvenue à 78 jeunes Canadiens qui sont arrivés, mardi, dans la capitale malaisienne, M. Amzah a dit espérer qu'au cours de leur séjour de cinq mois, ils auront l'opportunité d'observer le mode de vie et de travail de leurs jeunes hôtes malaisiens.

Conflits raciaux

WASHINGTON (Reuter) — Six soldats noirs américains vont être traduits devant une Cour martiale pour leur responsabilité dans des bagarres entre Blancs et Noirs à bord d'un bateau de débarquement de l'U.S. Navy, au large de la côte vietnamienne, a annoncé un porte-parole du corps des Marines, mercredi, à Washington.

L'incident, qui n'avait jamais été révélé, s'est produit en septembre dernier à bord du "Sumter", dans le golfe du Tonkin. Huit hommes avaient été blessés au cours des bagarres mais aucun sérieusement, a dit le porte-parole.

Plusieurs incidents semblables d'origine raciale se sont produits à la fin de l'année dernière, sur les navires américains croisant dans le Pacifique. Le plus grave a eu pour cadre le porte-avions "Kitty Hawk" où une véritable bataille avait éclaté en octobre au large du Vietnam.

Poupée explosive

PALERME (Reuter) — Alerte, jeudi, à l'aéroport de Palerme, où l'on avait découvert un colis duquel provenaient des bruits étranges.

Trois heures plus tard, le départ d'un vol à destination de Rome, ayant été entre-temps retardé, on s'aperçut qu'il s'agissait d'une poupée mécanique.

Le cuivre zambien

LUSAKA (Reuter) — La Zambie va dérouter toutes les exportations de cuivre — environ 27,000 tonnes par mois — qui passaient auparavant par la Rhodésie, annonce le gouvernement zambien.

Le communiqué annonçant cette mesure est publié deux jours après que la Rhodésie ait fermé sa frontière avec la Zambie à tout trafic, celui du cuivre excepté. Il fait suite à d'actives délibérations entre les membres du cabinet, les autorités minières et la régie des transports routiers tanzano-zambienne.

Il ne donne aucun détail sur la façon dont le cuivre zambien sera dérouté. Mais de source autorisée on déclare qu'il est prévu que le cuivre zambien sera transporté par camion depuis les centres d'extraction jusqu'au port de Dar Es Salam, Tanzanie, à 1,000 milles au nord-est de ces centres.

La loi du silence

WASHINGTON (Reuter) — Les fonctionnaires du département d'Etat et du département de la Défense ont reçu instruction de se refuser à tout commentaire sur les négociations sur le Vietnam, actuellement en cours à Paris.

Une directive en ce sens a été adressée à tous les fonctionnaires, militaires et civils du département de la Défense par M. Jerry Friedheim, sous-secrétaire adjoint pour les affaires publiques.

Au département d'Etat, le porte-parole, M. Charles Bray, a déclaré que les instructions étaient de ne se livrer à aucune spéculation sur les négociations de paix.

Une marche forcée

CANBERRA (Reuter) — Un mille sépare le parlement de la résidence du premier ministre australien. M. Gough Whitlam a fait l'aller et retour à pied, jeudi, à l'heure du déjeuner. Son chauffeur assistait en effet à une réunion syndicale, où l'on discutait augmentations de salaire.

Deuxième bataille Waterloo

WATERLOO, Belgique (Reuter) — Le champ de bataille de Waterloo risque de connaître une nouvelle invasion, près de 150 ans après la défaite qu'y subit Napoléon: celle de puissants bulldozers pour la construction de l'autoroute Bruxelles-Charleroi.

Mais un agriculteur de la région, M. Benoît Claus, âgé de 70 ans, qui possède la ferme du mont Saint-Jean, qui avait servi d'hôpital de campagne pour l'armée du duc de Wellington, s'oppose fermement aux plans du gouvernement de faire creuser une tranchée pour l'autoroute dans ses propres terres. "Je ne cèderai pas", a-t-il affirmé.

Le gouvernement belge a besoin d'acquérir des terrains qui se trouvent sur l'ancien champ de bataille ou en bordure de celui-ci. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, elle souhaite beaucoup que soit préservé le champ de bataille de Waterloo en raison de l'intérêt historique qu'elle lui porte. Un porte-parole britannique à Bruxelles a déclaré que des consultations avaient déjà eu lieu à ce sujet. A la suite de ces consultations, il a été décidé que la nouvelle autoroute circulaire autour de Bruxelles passerait en bordure d'une partie du champ de bataille. Il est également envisagé de déplacer du tracé initialement prévu la tranchée contre laquelle s'oppose M. Claus, et qui, selon les premiers plans, devait traverser Hogoumont, l'un des points principaux des lignes du duc de Wellington.

Sport

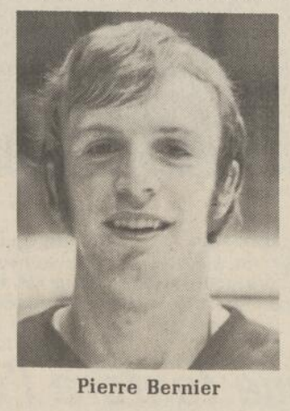
Longueil à Granby ce soir 9h

Début d'une série de 7 parties en 10 jours pour nos Vics

GRANBY — "Il faut nous ressaisir, sinon nous aurons des problèmes majeurs, bientôt", a lancé hier Clement Williams, l'instructeur des Vics, à l'issue d'une pratique au Palais des Sports de Granby. Nous avons déjà rencontré Clement de meilleure humeur, et de loin. Williams vient de traverser une semaine difficile, ayant dû remercier trois joueurs pour se conformer au règlement du 10 janvier, et on pouvait facilement constater que ce ne fut pas une tâche facile, bien au contraire. De plus, Clement ne pouvait oublier que ses hommes, après avoir connu une série de sept victoires, ont maintenant disputé trois joutes consécutives sans connaître la victoire, de sorte que la marge qui les sépare des meneurs est de 5 points, avec toutefois la consolationde penser que ses Vics ont une partie en mains sur Waterloo.

Clement a soumis ses homme à une très dure pratique hier soir. On notait l'absence de Beauchemin et Laliberté, tous deux ne seront définitivement pas de l'alignement ce soir, et on doute que Beauchemin puisse jouer dimanche.

Les Vics avaient aussi

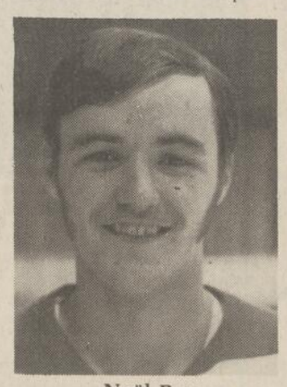


Pierre Bernier

un nouveau venu dans leur alignement, soit Richard Boucher, un solide gaillard; mais aucune décision ne sera prise pour l'instant. Enfin, le gérant-général Marcel Morin a souligné que Chris Dunn avait été le 3e joueur remercié, afin de se conformer à la limite.

Williams se promet un "pep talk" très sérieux avec ses hommes, avant le match de ce soir, à Granby. Les Vics entreprennent ce soir une série de 7 parties en 10 jours, série qui pourrait être le point tournant quant à leur position finale à la fin de la saison. Ce soir, les Vics accueillent les infortunés Jets de Longueil; mais ils devront prendre leur rôle au sérieux, car Longueil n'a pas encore dit son dernier mot. Les Jets bataillent désespérément dans une dernière tentative de participer aux séries; ils l'ont prouvé lundi en déclassant St-Jérôme 7 à 2. Donc, ce serait désastreux pour les Vics que de prendre leurs adversaires de ce soir à la légère. Dimanche soir, les Vics accueilleront les Aigles de St-Jean contre qui les succès ont été plutôt limités cette saison, une victoire en sept parties.

Les Vics ne peuvent ignorer non plus que les Rapides de Lachine, qui jouent à Waterloo ce soir, ne sont qu'à trois points d'eux, donc, la situation se corse de plus



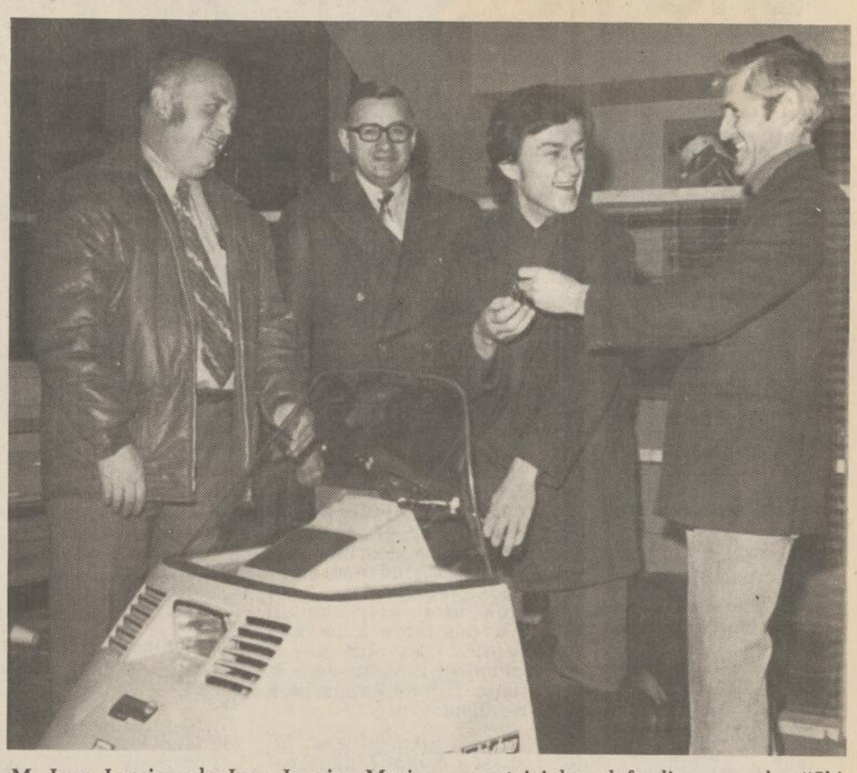
Noël Roy

en plus, et si les Vics ne se retrouvent pas au plus tôt, ils pourraient se retrouver au 3e rang, surtout que mardi prochain Granby, se rendra à St-Jérôme.

Voilà du pain sur la planche pour Williams et ses hommes, en fin de semaine. Clement a laissé entendre hier que même si on avait procédé à un retranchement de trois joueurs cette semaine, les Vics ont encore un contrat entre les mains, contrat qu'ils peuvent utiliser d'ici le 10 février. Donc, les Vics devront prouver qu'ils méritent toujours la confiance de Williams.

Enfin, même si les Maroons peuvent se vanter et jouir d'une avance de cinq points en tête, les Vics ont le privilège d'avancer qu'ils ont, récemment, effacé un déficit de sept points en moins de deux semaines, et qu'ils peuvent répéter cet exploit.

A l'exception de Beauchemin et Laliberté, tous les autres joueurs seront de la partie ce soir, et dimanche. Avant de sauter sur la patinoire ce soir, les hommes de Clement Williams devront réaliser qu'ils n'ont pas procuré à leurs partisans une seule victoire au cours des deux dernières joutes locales.



M. Jean Lussier, de Jean Lussier Marine, remet ici les clefs d'un superbe "Ski-doo" 1973 aux Vics de Granby. Cette motoneige fera un heureux partisan des Vics, prochainement. L'équipe a aussi reçu une table de billard, don de René Arbour de Grondin Sport et Camping, qui sera donnée au 30,000e partisan à franchir les guichets cette saison. On reconnaît, de gauche à droite, Phil Pinard, vice-président des Vics, Denis Dumas, président du tournoi Bantam-Seven Up, François Rivard du "fan club" des Vics et Jean Lussier.

(Photo J. Petit)

Lachine à Waterloo ce soir

Les Maroons retranchent Foley et Smith et embauchent Desrochers

WATERLOO (GP) — Ca va barder chez les Maroons dans les prochaines semaines. Voilà ce qui ressort de notre dernière conversation avec le jeune mentor des Maroons Claude Cabana qui déborde d'optimisme à l'issue des derniers développements aux sein des Maroons. Effectivement, Waterloo n'a pas l'intention de se reposer sur ses lauriers et les démarches effectuées cette semaine le démontrent clairement.

Dans cette optique, la direction de l'équipe annonçait hier matin la signature de Claude Desrochers, un brillant ailier de 17 ans qui, lundi soir, recevait son congé des Vics de Granby. Desrochers qui, en 15 parties, a conservé une fiche impressionnante de 20 points, soit 10 buts 10 passes aidera certainement la cause de l'équipe maraunienne Reconnu comme un joueur robuste, Claude sera en uniforme dès ce soir alors que les Maroons auront la visite des Rapides de Lachine. Cabana l'utilisera aux côtés de Daniel Doyon et Mario Laplante.

Pour faire place à Desrochers, les Maroons ont dû soustraire de leur alignement le centre Louis Foley qui, depuis le début de la saison, avait été blessé plus souvent qu'à son tour, Foley, originaire de Hull aurait pu aider la cause des Maroons, mais tout laisse croire qu'il manquait de motivation. La direction de l'équipe a aussi révélé que le défenseur Neil Smith ne figurait plus dans les plans des Maroons. "Smith n'a rien prouvé depuis son arrivée à Waterloo et je crois que nous aurons plus de succès avec nos jeunes", a déclaré Claude de Cabana hier. Avec ces dernières modifications les Maroons ont encore une carte de libre et tout laisse croire qu'ils sont encore à la recherche d'un solide défenseur pour compléter leur édition.

Quoi qu'il en soit, ce seront des Maroons légèrement modifiés qui auront la visite des Rapides de Lachine ce soir à compter de 9.00 p.m. Ce match est attendu avec anxiété par l'instructeur Cabana qui a encore en mémoire la dernière visite des siens à Lachine alors que la joute se soldait par un verdict nul de 4 à 4. "Nous avons une dette à payer aux Rapides et c'est ce soir que nous règlerons nos comptes", de nous avouer Claude Cabana qui devient de plus en plus bouillant à mesure que la saison progresse. Claude voulait faire allusion aux attaques sournoises des joueurs de l'instructeur Phil Dagleish qui, devant leurs partisans, sont beaucoup plus à l'aise.

Présentement, les Maroons sont au sommet du circuit avec une priorité de cinq points; cependant, on ne peut dire que cette avance est confortable et les jeunes Maroons sont conscients de ce fait. Les Rapides eux occupent le troisième rand du circuit avec 39 points soit trois de moins que Granby. Il va sans dire que Lachine a une idée bien fixe en tête soit de remonter la pente et accéder à une position plus favorable.

Nul doute qu'ils seront attendus le pied ferme ce soir alors que Cabana désignera le jeune cerbère Masson pour les contenir. Exception de l'addition de Desrochers sur l'un des trios de l'équipe, Cabana n'entrevoit aucun changement sur ces deux autres combinaisons. Cameron, Gélineau et Jutras seront probablement réunis, de sorte que le vétéran Gilles Bachand rejoindra ses deux copains Paradis et Boudreault.

A la ligne bleue, Bissonnette et Boisclair formeront une première paire de défenses tandis que l'autre sera composée de Williams et Pierre Brien.

Deux superbes cadeaux sont remis aux partisans des Vics — N'oubliez pas de voter

GRANBY — Les partisans des Vics de Granby se sont vus remettre deux magnifiques cadeaux cette semaine; pour être plus précis, disons que ces dons ont été faits aux dirigeants des Vics, mais que par ricochet, ils seront remis à deux partisants prochainement.

En effet, nous avons appris hier que Jean Lussier, propriétaire de Jean Lussier Marine avait fait don d'un superbe "ski-doo" à la grande famille des Vics. Ce "Ski-doo" sera remis prochainement à un partisan, à l'issue d'un concours dont les formalités seront bientôt annoncées. Ce geste de M. Jean Lussier vient prouver encore une fois que les Vics sont populaires, et que tous sont derrière eux afin de les aider

Un autre geste fort apprécié est celui de l'ami René Arbour de Grondin Sports & Camping qui a fait don d'une superbe table de billard; ce cadeau sera donné au 30,000e partisan des Vics qui franchira les guichets d'ici la fin de la présente saison. Donc, impossible de savoir qui aura ce cadeau; ce sera une surprise pour tous. Dès que le chiffre de 30,000 partisans approchera, deux responsables seront à l'entrée pour surveiller le 30,000e amateur payant. On croit qu'il pourrait être désigné bien avant les séries éliminatoires. Ici aussi on s'empresse pour féliciter et remercier René Arbour, de son geste.

Le concours pour le choix du joueur le plus populaire et le plus utile aux Vics bat son plein. Le public qui assiste régulièrement aux joutes des Vics répond bien à cette invitation. En effet, le vote est très nombreux à chacune des parties.

Rappelons qu'à la fin de la saison, le joueur désigné par les votes se verra remettre un superbe équipement de golf, dont de Fernando Côté, professionnel au Granby-Saint-Paul, ainsi qu'une passe de saison du club. Actuellement, le concours est sous la responsabilité de personnes compétentes; après chaque partie, les bulletins sont ramassés et remis au comité indépendant qui voit au comptage. On sait que les bulletins doivent être déposés dans les boîtes, après chaque partie; étant bien datés, ces bulletns ne peuvent être gardés par les partisans et déposés à une autre partie que celle indiquée.

André Coulombe tient bon — Luc Gélineau se rapproche

GRANBY — André Coulombe des Aigles de St-Jean tient bon en tête des compteurs de la ligue Junior "A" du Québec. Le brillant joueur des Aigles, aux statistiques du 7 janvier, avait accumulé un grand total de 80 points, dont 43 buts et 36 passes; il devance son coéquipier Michel Carreau de 10 points. Michel Cournoyer des Vics de Granby et Jean Lussier, également des Vics, suivent avec 68 et 67 points respectivement.

Luc Gélineau des Maroons de Waterloo a fait un bon appréciable; il a maintenant 62 points, quatre de plus que Mario Hardy. Voici les plus récentes statistiques du circuit:

SECTION OUEST

	PJ	B	A	PTS
André Coulombe, St-Jean	34	43	36	80
Michel Carreau, St-Jean	34	27	43	70
Michel Cournoyer, Granby	35	29	39	68
Jean Lussier, Granby	34	27	40	67
Luc Gélineau, Waterloo	34	30	32	62
Mario Hardy, Granby	32	28	30	58
Michel Turcot, Lachine	30	23	34	57
Réjean Marcotte, Lachine	34	26	26	52
Malcolm Balk, Lachine	34	26	26	52
Jean Bourdon, Longueuil	33	26	23	49
Guy Gauthier, St-Jean	25	18	30	48
Daniel Jutras, Waterloo	25	24	22	46
Wayne Cameron, Waterloo	31	22	24	46
Réjean Forget, St-Jérôme	32	26	17	43
Gaétan Legault, St-Jérôme	32	25	16	41
Pierre Bernier, Granby	31	16	25	41
Daniel Doyon, Waterloo	28	21	19	40
Daniel Lacoste, Longueuil	30	21	18	39
Gaétan Paradis, Waterloo	34	15	23	38
Gordon Barfoot, Longueuil	31	15	22	37
Louis Foley, Waterloo	29	12	24	36

SECTION EST

	PJ	B	A	PTS
Luc Tardif, Cap-Mad.	27	31	38	69
Daniel Lecours, Thet-Mines.	31	34	34	68
Jean Thibodeau, Grand'Mère	28	22	36	58
Richard Poirier, Lac-Mégantic	31	27	29	56
Nelson Hudon, Thet-Mines	28	25	29	54
Onil Leclerc, Grand'Mère	19	27	19	46
Claude Dumas, Lac-Mégantic	28	24	21	45
Claude Roy, Lac-Mégantic	27	15	28	43
Denis Robert, Cap-Mad.	27	20	22	42
Jocelyn Pothier, Grand'Mère	30	15	27	42
Jean Lacerte, Cap-Mad.	31	11	26	37
Serge Perreault, Lac-Mégantic	30	7	30	37
François Blais, Lac-Mégantic	31	20	16	36
Yvon Beaulieu, Beauport	32	25	10	35
Jean Paré, Thet-Mines	28	15	18	33
Pierre Blackburn, Cap-Mad.	20	13	20	33
Marcel Charette, Thet-Mines	24	12	20	32
Jacques Verreault, Cap-Mad.	27	18	13	31
Renaud Nolet, Beauport	32	11	18	29
Gaston Desrochers, Cap-Mad.	31	9	20	29

Iberville reçoit St-Michel

ST-JEAN (J.T.) — "Mes p'tits gars travaillent bien fort, mais rien ne tourne en notre faveur"; ce sont là les mots de Jacques Davignon l'instructeur déprimé des Renards d'Iberville.

En effet, depuis la nomination de Davignon au poste d'instructeur des Renards, la formation ibervilloise présente une certaine amélioration dans son jeu. Malheureusement, les victoires se font attendre, et il semble bien qu'il faut dire adieu aux séries éliminatoires pour cette saison.

"Cependant, nous tenterons du mieux que l'on peut pour brouiller les cartes entre les autres équipes." Davignon est convaincu que son club va certainement voir la chance lui sourire avant la fin d'une longue saison.

Le gardien de but Michel Beaudry est de retour, et il forme un bon duo avec Pierre Lalanne. Mario Boivin doit également être de retour à la ligne bleue pour le match de ce soir au Palladium.

Les visiteurs pour cette occasion seront les Cardinaux de St-Michel qui éprouvent des difficultés depuis un certain temps. Les Renards seront ensuite les hôtes du National de Valleyfield, dimanche soir au Palladium.

Michel Barrière, qui a subi une grave blessure durant la période des Fêtes, doit lui aussi revenir dans le feu de l'action contre St-Michel.

Lors des dernières joutes, Jacques Rousseau s'est distingué à l'offensive, ainsi que Pierre Lamarre. La direction des Renards espère bien que le diminutif Guy St-Georges pourra s'aligner avec le club pour ces 2 parties locales.

Outre Barrière, Rousseau et Lamarre, Robert Lafrance, Pierre Fortier et André Houle sont susceptibles d'aider la cause des Renards à l'attaque, tandis que les frères Yvan et Robert Granger demeurent les piliers de la défensive.

La joute de ce soir contre St-Michel au Palladium débute à 9.00 heures, et celle de dimanche contre Valleyfield commence à 7.30 heures.

Les Barons suspendent leurs activités pour 1972-'73

Granby — Les ex-Barons de Granby, connus depuis quelques temps sous le nom des Barons d'Acton Vale, ont cessé leurs activités pour l'année en cours. En effet, M. Bernard Choinière, président de la ligue de la Belle Province, nous a communiqué hier que M. Luc Turmel, gérant et propriétaire de l'équipe des Barons avait demandé la suspension de ses activités pour la saison 1972-73, lors d'une assemblée des directeurs-membres de la ligue, tenue à Granby mercredi soir.

Les membres-directeurs des équipes du circuit Choinière ont accepté à l'unanimité cette demande de suspension.

Par la même occasion, le président Choinière a laissé entendre qu'une nouvelle cédule, excluant les Barons, avait été présentée et acceptée par les équipes, lors du même meeting.

Cette décision radicale qui était prévue depuis quelques jours, fait suite aux nombreuses difficultés de l'équipe, depuis le début de la saison. Rappelons que les Barons avaient décidé de transférer leur franchise à Acton Vale, où les recettes ne furent pas meilleures. Samedi dernier, un match régulier devait être présenté à Valcourt, mais seulement quatre joueurs se rapportèrent, de sorte que les Barons perdirent par défaut... Cela a fait déborder "la coupe"...

Actuellement, les Barons présentaient une piètre fiche d'une victoire et une nulle en 22 parties.

Par la même occasion, le président Choinière a déclaré que toutes les équipes restantes, soit sept, s'étaient conformées au règlement du 10 janvier, et toutes avaient présenté leurs alignements en vigueur d'ici la fin de la saison.

Le nouveau calendrier officiel de 7 clubs sera publié incessament.

Hockey mineur des Loisirs de Granby

MOSQUITO "PROULX"

St-Eugène a vaincu St-Benoît 2 à 1. Pour St-Eugène, Boudreau et Parent ont marqué. Pour St-Benoît, St-Hilaire a marqué.

Immaculée a vaincu Ste-Famille 2 à 1. Pour Immaculée, Roy et Ouellette ont marqué. Pour Ste-Famille, Deslandes a marqué.

PEE WEE "SIMARD"

Assomption a vaincu Immaculée 4 à 1. Pour Assomption, Castonguay a 2 buts; Norris et Corriveau ont complété. Pour Immaculée, Blanchard a marqué.

Ste-Famille a vaincu St-Benoît 4 à 3. Pour Ste-Famille, Dubois a 3 buts; Brodeur a complété. Pour St-Benoît, Auger a 2 buts, Desroches a complété.

HOCKEY
VICS
DE GRANBY
LONGUEUIL
vs
VICS DE GRANBY
VENDREDI
LE 12 JANVIER
À 9 H. P.M.
PALAIS DES SPORTS

7up
PROGRAMME
PALAIS DES SPORTS
VENDREDI 12 JANVIER
PETITE PATINOIRE
1 h. 30 Mont Sacré-Coeur
4 h. 30 École de Hockey
5 h. 30 Patinage artistique
8 h. 30 Sportifs Labatt IBEW vs Construction Bromont
10 h. Sportifs Labatt Dufresne Auto vs St-Paul Bandag
11 h. 30 Robert Girard
GRANDE PATINOIRE
1 h. 30 Mont Sacré-Coeur
4 h. M. Rousseau
5 h. Vics Bantam et Midget
6 h. IBM
7 h. Récréative O'Keefe
9 h. Longueuil vs Vics Junior A
11 h. SheffordChrysler
12 h. Miner
Nesbitt's

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE·SERVICE
DODGE y met tout le soin voulu
CHRYSLER '72
MONACO '72
POLARA '72
CORONET '72
MARQUIS '72
SATELLITE '71
CORONET '71
DART '71
TOYOTA '71
CHRYSLER '70
PONTIAC '70
IMPALA '70
AUSTIN '70
NEW YORKER '69
CHEVELLE '69
DATSUN '69
SATELLITE '68
METEOR '68
AUTOS USAGÉES
Dependable
On prend tout le soin voulu chez
MAHEU AUTO INC.
Achète mieux, qui achète chez Maheu
997, rue PRINCIPALE, Granby
378-7474 378-6283

Première victoire de l'année du St-Jean sur St-Jérôme

SAINT-JEAN (JT) — Les Aigles de St-Jean ont enfin réussi à vaincre les Alouettes de St-Jérôme. En effet, devant une mince assistance hier soir à l'aréna municipale, les Aigles ont littéralement volé sur la glace, et ils n'ont fait qu'une bouchée des Jérômiens. Les porte-couleurs johannais ont ainsi remporté une première victoire cette saison contre St-Jérôme, par le compte de 7 à 1.

Dès le signal du départ, les Aigles ont frappé avec la vitesse de l'éclair, et après seulement 37 secondes Guy Gauthier ouvrait le pointage. Par la suite, les Aigles n'ont jamais tiré de l'arrière. Plus encore, ils ont complètement dominé le jeu en présentant leur tenue des beaux dimanches.

A la fin du 1er vingt, les Aigles menaient 2 à 1 grâce au 2e filet de Gauthier dans cette période. Réjean Forget, le meilleur compteur des Alouettes, comptait l'unique but des visiteurs à la 16e minute de jeu.

C'est en 2e engagement que les hommes de Jean-Marie Fillion se sont assuré définitivement du gain. Les Aigles ont enregistré 5 buts sans riposte. Guy Comeau a enfilé 3 buts de suite durant des avantages numériques pour sceller l'issue de la partie.

Le diminutif ailier droit des Renards d'Iberville, Pierre Fortier a lui aussi marqué un filet alors que les Aigles jouaient à 5 contre 4. Enfin, Marcel Choquette, qui avait fait ses débuts dans le hockey junior avec les Aigles l'an passé, a effectué un retour dans l'alignement du club local hier soir, il n'a pas tardé à se faire valoir. C'est lui qui a complété le pointage à la toute fin de la période médiane.

Marc Elément s'est lui aussi distingué dans cet important triomphe des Aigles. Il a limité les Alouettes à seulement un but, magré qu'il ait fait face à 42 rondelles. Les Aigles ont dirigé 40 lancers sur les filets des Alouettes.

A la suite de cette victoire, les Aigles conservent maintenant leur espoirde participer aux séries éliminatoires de fin de saison. Pour le match d'hier soir, disons que les Alouettes se sont fait prendre au piège. Ils ont tenté d'intimider leurs adversaires, mais les nombreuses punitions inutiles leur ont été néfastes.

SOMMAIRE
Première période

1. ST-J. Guy Gauthier (Coulombe-Carreau) 0:37.
2. St-J. Guy Gauthier (Bouthillier-Carreau) 15:16.
3. St-J. Réjean Forget (Trudel-Dubé) 16:25.

Punitions: Courchesne et Carreau 5:10, Carle 5:52, Tombs 9:26, Désormeaux 16:44, Fillion 18:40, Courchesne et Knight 19:11.

Deuxième période

4. St-J. Guy Comeau (Fillion) 3:27.
5. St-J. Guy Comeau (Knight-Tombs) 13:09.
6. St-J. Guy Comeau (Tombs-Fillion) 16:12.
7. St-J. Pierre Fortier (Knight-St-Georges) 16:29.
8. St-J. Marcel Choquette (Knight) 19:39.

Punitions: Dubé 3:19, Forget 4:23, Bouthillier 3:54, Courchesne 6:28, Legault et Comeau 8:31, Dubé (maj.) 11:40, Courchesne 19:19.

Troisième période

Aucun but.

Punitions: Legault 5:26, Carle 6:26, Carreau (maj.) 6:26, Carle 12:50, Fillion 17:50, Gauthier 18:18.

Lancers:

St-Jérome	19 19 13—42
St-Jean	12 19 9—40



On s'amuse

Même si les propriétaires des équipes des ligues Américaine et Nationale de baseball tiennent actuellement un important meeting à Chicago, on trouve le temps de blaguer comme nous le démontre cette photo. On remarque, dans l'ordre habituel: H.B. Richardson, gérant-général des Astros de Houston; Joe Brown, qui occupe une fonction similaire avec les Pirates de Pittsburgh; John Galbreath, propriétaire des Pirates et à l'arrière, Charles Feeney, président de la ligue Nationale.

Les Rangers infligent aux Sabres leur 1ère défaite à domicile

BUFFALO PA — Pete Stemkowski a enfilé trois buts, hier soir, permettant aux Rangers de New York de vaincre les Sabres de Buffalo 4-2 et d'infliger du même coup à l'équipe de l'instructeur Joe Crozier une première défaite à domicile cette saison.

Les Sabres avaient en effet disputé 21 matches consécutifs, à Buffalo sans subir la défaite. Le record de la Ligue nationale, qui est de 28 matches consécutifs, appartient aux Canadiens de Montréal.

Les Sabres avaient gagné leurs 12 dernières rencontres à domicile et avaient vaincu les Rangers quatre fois en autant de matches depuis le début de la saison.

Après que chaque équipe eût compté un but au premier vingt, Stemkowski a procuré les devants aux Rangers en enfilant deux buts en période médiane. Il a brisé l'égalité à 11:07 après avoir capté une passe de Rod Seiling et a compté son 11ème but de la saison avec l'aide de Bruce MacGregor dans la dernière minute de jeu de l'engagement.

René Robert a compté pour Buffalo au début du troisième vingt. Une seconde avant la fin du match, Stemkowski a complété son tour du chapeau en lançant le disque dans un filet désert.

Larry Mickey avait ouvert le pointage pour les Sabres en première période mais Jean Ratelle avait riposté pour New York.

SOMMAIRE
Première période

1. Buffalo, Mickey 3 Wyrozub, Deadmarsh 5:33.
2. Rangers, Ratelle 20 Rousseau, Gilbert 10:29.

Pénalités: Vickers NY 1:06, Schoenfeld B 10:03, Neilson NY 14:35.

Deuxième période

3. Rangers, Stemkowski 10 MacGregor, Seiling 11:07.
4. Rangers: Stemkowski 11 MacGregor 19:29

Pénalités: Horton B 3:15, Seiling NY 8:20.

Troisième période

5. Buffalo, Robert 28 Robitaille 2:28.
6. New York, Stemkowski 12 19:59

Pénalités: Park NY 1:00.

Lancers:

New Y.	4 13 8—25
Buffalo	11 6 14—31

Gardiens: New York, Giacomin. Buffalo, Dryden.

A.: 15,668.

Los Angeles grimpe en 2e position

PHILADELPHIE (PA) — Les Kings de Los Angelesont surmonté un déficit de deux buts, hier soir, et ont vaincu les Flyers de Philadelphie 3-2 pour se hisser en deuxième position dans la division Ouest de la Ligue nationale sur un pied d'égalité avec les North Stars du Minnesota.

Première période

1. Philadelphie, Barber 14 Watson, Dornhoefer 16:51.

Punitions - Harper LA 4:35, Kelly P 8:37, Komadoski LA 15:09, Van Impe P mineure double 1933

Deuxième période

2. Philadelphie, Clarke 19 Nolet, Flett 15:47
3. Los Angeles, Berry 22 Corrigan 17:29

Gardiens - Vachon LA 1:40, Lonsberry P mineure mauvaise conduite 3:55, Lesuk LA Schultz P 7:22, Harper LA 15:08.

Troisième période

4. Los Angeles, Berry 2 Corrigan, Widing 5:14.
5. Los Angeles, Kozak 12 Venasky, Lesuk 19:00.

Punition - Van Impe P 16:15.

Lancers

Los Ang.	7 10 13-30
Philadel.	7 16 9—32

Gardiens - Los Angeles, Vachon; Philadelphie, Favell.

Cornwall reprend la 1ère place

Gary McGregor a enfilé quatre buts pour conduire les Royals de Cornwall à une victoire de 9-4 contre les Eperviers de Sorel, hier soir, dans un des deux matches au programme de la Ligue de hockey Junior majeure du Québec.

Cette victoire permet aux Royals de reprendre une avance de deux points sur les Remparts de Québec en première position.

Le règlement du frappeur auxiliaire

CHICAGO (PA) — Voici l'explication du règlemettttttt ncernant le frappeur auxiliaire désigné, règlement qui sera appliqué par la Ligue américaine de baseball au cours des trois prochaines années.

Un frappeur auxiliaire peut être désigné pour frapper à la place du lanceur partant ou de tout lanceur de relève succédant à ce dernier sans pour autant que soit modifié le statut du lanceur. Un frappeur auxiliaire désigné doit être sélectionné avant le début de la rencontre et son nom doit figurer sur l'alignement présenté à l'arbitre en chef.

Un frappeur auxiliaire désigné ne peut pas occuper un poste au champ dans le match dans lequel il est appelé à jouer à titre de frappeur auxiliaire désigné. Il ne peut non plus être utilisé comme coureur d'urgence. Son rôle consiste exclusivement à frapper à la place du lanceur.

Il n'est pas obligatoire pour une équipe de désigner un frappeur auxiliaire pour le lanceur mais une équipe ne désignant aucun frappeur auxiliaire pour le lanceur avant un match ne peut utiliser un frappeur auxiliaire désigné pour ce match.

Des frappeurs d'urgence peuvent être utilisés pour remplacer le frappeur auxiliaire désigné. Tout joueur utilisé comme frappeur d'urgence à la place du frappeur auxiliaire désigné devient lui-même frappeur auxiliaire désigné. Un frappeur auxiliaire désigné qui a été remplacé par un frappeur d'urgence ne peut plus participer au match à quelque titre que ce soit.

Houston 5 Chicago 0

Première période

Aucun but.

Punitions - Hale H 9:22, Sicinski C 11:05.

Deuxième période

1. Houston, McCallum 6 Lund, Taylor 2:59.
2. Houston, Hall 15 Labossière 7:49
3. Houston, Hale 2 Taylor, Grierson 14:08.

Aucune pénalité.

Troisième période

4. Houston, Hoekstra 8 13:12
5. Houston, Harris 15 Schella, Hoekstra 17:24

Punitions - Schella H 11:59, Hale H 16:19.

L'Américaine tentera l'expérience

CHICAGO (PA) — La ligue Américaine de baseball a reçu la permission hier, au cours de la réunion des dirigeants des ligues majeures de baseball qui se déroule présentement à Chicago, de mettre en pratique pour les trois prochaines années le règlement concernant le frappeur auxiliaire désigné.

Bien qu'elle n'appliquera pas ce règlement, la Ligue nationale a dû donner son approbation pour que la Ligue Américaine puisse tenter l'expérience.

Les dirigeants des deux ligues ont également annoncé la mise sur pied d'un comité chargé d'étudier la possibilité de présenter des matches interligues. Le commissaire Bowie Kuhn, qui préside la réunion, a dit espérer que ce comité sera en mesure de soumettre un rapport avant la prochaine réunion des dirigeants des ligues majeures au mois d'août.

Le règlement du frappeur auxiliaire désigné ne s'appliquera pas dans les matches des étoiles ainsi que dans les matches hors-concours entre des équipes des deux ligues et dans les matches des séries éliminatoires.

Les dirigeants du baseball majeur ont aussi discuté des négociations entre joueurs et propriétaires au sujet d'un accord de base. Le dernier accord a expiré le 31 décembre.

M. John Gaherin, négociateur pour la partie patronale, a annoncé qu'il rencontrera Marvin Miller, directeur administratif de l'Association des joueurs, mardi prochain à New York.

Selon le commissaire Bowie Kuhn, les propriétaires seraient prêts à faire certaines concessions en vue d'un nouveal accord de base.

Le règlement du frappeur désigné a été appliqué dans les ligues mineures et dans certains matches hors-concours de la ligue Américaine la saison dernière.

M. Charles Feeney, président de la ligue Nationale, a déclaré: "Nous sommes heureux de constater que la ligue Américaine pourra tenter l'expérience. Si celle-ci est concluante, nous n'hésiteront pas à adopter le règlement".

New York 1 Ottawa 4

SOMMAIRE
Première période

1. Ottawa, Sentes 10 A Modeo, Conacher 6:58
2. Ottawa Charlebois 12 12:02.

Pénalités: Gibson O, Willis NY 0:47, Kirk O 13:35.

Deuxième période

3. Ottawa, Trottier 17 Gibbons, Charlebois 5:31.
4. Ottawa, Leduc 11 Trottier, Charlebois 11:54.

Pénalités: Jones NY 3:15, Kennedy NY mineure majeure Martin O majeure 4:07, Warr O 5:46, Gibbons O 19:07.

Troisième période

5. New York, Jones 7 Reichnutt, Gauthier 2:40.

Pénalités: Reichnutt NY 4:03, Gauthier NY 10:14.

Lancers:

Ottawa	9 9 9—27
New Y.	9 10 7—26

Gardiens: Ottawa, Gratton; New York, Kurk.

Cleveland 4 Minnesota 3

Première période

1. Cleveland, Brindley 4 Pinder, Jarrett 0:25.
2. Minnesota, Johnson 2 Arbour, Lilyholm 13:00.
3. Cleveland, Buchanan 20 Hodgson, Erickson 16:22.

Pénalités — Whiste C 4:39, Shmyr C 10:29.

Deuxième période

Aucun but.

Pénalités — Paradise M 3:52; Arbour M 4:25, Lilyholm M 8:23, Hardy C 9:23, Sanders M 13:57, Paradise M, Jarrett C 14:43.

Troisième période

4. Minnesota, Klatt 16 Ryan, Hampson 5:29.
5. Cleveland, Shmyr 4 13:26.
6. Minnesota, Hampson 11 MacMillan, Connelly 18:34.
7. Cleveland, Buchanan 21 Jarrett, Clearwater 18:59.

Pénalités — McCartan servie par Pearson M, Jarrett C 11:41, Muloin C 12:58, Schmyr C mineure mauvaise conduite 17:18, Johnson M, Muloin C 18:25.

Brossard surprend Cowansville

COWANSVILLE (RY) — Brossard a causé une forte surprise hier soir en allant vaincre les Voyageurs de Cownasville 9 à 4 dans un match régulier de la ligue Richelieu. Cette défaite a empêché Cowansville de reprendre le deuxième rang. Brossard a mené l'offensive du début à la fin, embouteillant du même coup la défensive des Voyageurs, et stoppant l'offensive.

Les vainqueurs ont eu un avantage de 50-45 dans les lancers; ils menaient 2 à 1 après la première période et 6 à 2 apès la seconde. Pour les vainqueurs, Bergerona a dirigé l'attaque avec quatre buts.

Première période

1. C'Ville: Fortin (Boomhower-Leroux) 11:28.
2. Brossard: Leblanc (Tarzi-Tremblay) 16:24.
3. Brossard: Bergeron (Favreau-Tremblay) 18:57.

Punitions: S. Sirois 7:00, Blais 7:00, Goyer 9:11, Boomhower 11:49.

Deuxième période

4. Brossard: Vinet (Tarzi-Bolatre) .38
5. Brossard: Favreau (Tremblay-Vinet) 5:03.
6. C'Ville: Tardif (Ouellette-Goyer) 7:30
7. Brossard: Bergeron (Vinet) 11:55.
8. Brossard: Blais (Trudeau-Bergeron) 15:58.

Punitions: Trudeau 2:33, Roger 2:33, Blanchet 3:24, Leblanc 7:41, Tardif 7:41, Tremblay 9:50, Tremblay, Boomhower, majeure 13:26, Fortin 13:26.

Trosième période

9. Brossard: Bergeron (Trudeau) 8:20.
10. Brossard: Vinet (Pineau-Tarzi) 10:03.
11. C'Ville: S. Sirois (Roger-Blanchet) 13:28.
12. , C'Ville: Ouellet (leroux) 14:05.
13. Brossard: Bergeron (Trudeau-Blais) 14:54.

Punitions: Tremblay 8:52, 16:49, Tremblay 19:35.

Lancers:

Brossard	12 19 19—50
Cowans.	15 16 14—45

Boston et Minnesota annulent grâce à Johnston et Gilbert

BOSTON PA — Les gardiens Ed Johnston et Gilles Gilbert ont été particulièrement alertes hier soir alors que les Bruins de Boston et les North Stars du Minnesota ont fait match nul 1-1, devant 15,003 spectateurs au Garden de Boston.

Ken Hodge a ouvert le pointage pour les Bruins en première période. Il a enfilé son 23ème but de la saison avec l'aide de Bobby Orr et Johnny Bucykpendant que Barry Gibbs, des North Stars, purgeait une pénalisation pour avoir retenu.

Buster Harvey a créé l'égalité à mi-chemin en deuxième période avec son septième filet de la saison.

Johnston a repoussé 37 lancers au cours de la rencontre dont 16 au troisième vingt, tandis que Gilbert a été mis à l'épreuve 31 fois.

Première période

1. Boston, Hodge 23 Bucyk, Orr 14:11.

Pénalités: Cashman 9:05, Gibbs M 12:43, Bailey B 15:50.

Deuxième période

2. Minnesota, Harvey 7 Drouin, Harris 10:20.

Pénalité: Parisé M 15:58.

Troisième période

Aucun but

Pénalité: Esposito17L03

Lancers:

Minn.	11 11 16—38
Boston	15 11 5—31

Gardiens: Minnesota, Gilbert. Boston: Johnston.

A.: 15,003.

Farnham écrase St-Hyacinthe

FARNHAM — Les Jets de Farnham ont pulvérisé les Ambassadeurs de St-Hyacinte 15 à 0 hier soir, dans une joute à l'affiche de la ligue de la Belle Province. Gilles Couture, qui gardait les filets des défunts Barons de Granby et Acton Vale, cumulait les mêmes fonctions avec les Jets hier soir, décrochant ainsi son premier blanchissage de la saiosn. Les Jets aligneront également un autre joueur des Barons lors de leur rencontre de dimanche à Sorel; il s'agit de Lucien Chagnon.

Jean-Bernard Massé a dirigé l'attaque dévastatrice des Jets avec un truc du chapeau; Maurice Hurtubise, René Breton, Jean-Noël Audette et Pascal Farella ont amassé deux filets chacun, les autres allant à Daniel Bouillon, Denis Audette, Alain Paquette et Bureau.

Farnham menait 4-0 après la première période et 8-0 après quarente minutes de jeu. Les Jets ont dominé nettement au nombre des lancers, 48-28.

St-Hyacinthe 0
Farnham 15

SOMMAIRE
Première période

1—Farnham: Massé (sans aide) 17.18
29 Farnham: Hurtubise (Massé)17.28
3—Farnham: Breton (Paquette, Picard) 18.31
4—Farnham: J.N. Audette (D.Audette, St-Jean)19. 10
Punitions: G. Paquette .26, Lemieux 5.38, 14.22, A. Paquette 14.22

Deuxième période

5—Farnham: Massé (Picard, Breton) 8.27
6—Farnham: Hurtubise (Bouillon) 8.41
7—Farnham: Bureau (Sans aide) 12.03
8—Farnham: Bouillon (J.N. Audette, Bureau) 14.31
Punitions: Aucune

Troisième période

9—Farnham: Farella (J.N. Audette, Laurin) 3.06
10—Farnham: Massé (Bouillon) 5.23
11—Farnham: D. Audette (J.N. Audette, Farella) 8.38
12— Farnham: Breton (A.Paquette, Bureau) 13.32
13—Farnham: Farella (D.Audette, J.N. Audette) 13.52
14—Farnham: J.N. Audette (sans aide) 16.39
15—Farnham: A. Paquette (Breton, Picard) 19.58
Punitons: Lemieux 4.23, G.Paquette 7.51, Marcoux 10.39, D.Audette 16.28, Potvin 18.52.
Lancers: St-Hyacinthe 28, Farnham 48

A DR-VILLE

Les voyageurs de l'Assomption ont eu raison des Playcats de Drummondville par 8 à 6. Rochon a été le meilleur des gagnants avec une paire de buts. Touchette a brillé dans la défaite avec un truc du chapeau.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	25	6	10	167	92	60
Boston	26	10	4	176	120	56
Rangers	26	13	3	157	107	55
Buffalo	23	13	7	157	118	53
Détroit	19	16	6	126	128	44
Toronto	15	20	6	132	136	36
Vancouver	12	25	6	126	184	30
Islanders	4	34	4	79	197	12

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Chicago	24	15	2	151	118	50
Minnes.	19	16	6	130	117	44
Los Ang.	20	18	4	128	128	44
Atlanta	18	19	7	116	124	43
Philadel.	17	19	6	140	147	40
Pittsburgh	17	19	6	144	137	40
St-Louis	14	20	7	115	138	35
St-Louis	14	20	7	115	138	35
Calif.	8	24	8	114	167	24

HIER
Rangers 4 Buffalo 2
Minnesota 1 Boston 1
Los Angeles 3 Philadelphie 2
CE SOIR
Montréal à Californie
Toronto à Atlanta
Détroit à Vancouver

ASSOCIATION MONDIALE
DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	PTS
N.-Angl.	24	16	1	179	143	49
Clevel.	24	14	1	144	105	49
New York	23	22	0	189	165	46
Québec	20	19	1	148	152	41
Ottawa	18	19	3	154	170	39
Philadel.	15	25	0	138	182	30

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Winnipeg	24	18	2	162	134	50
Minnes.	20	19	3	136	143	43
Los Ang.	19	19	4	146	147	42
Houston	18	17	4	140	136	40
Alberta	16	21	2	120	139	34
Chicago	13	25	1	114	147	27

HIER
Houston 5 Chicago 0
New York 1 Ottawa 4
Cleveland 4 Minnesota 3
CE SOIR
Alberta à Los Angeles
Québec à Minnesota
Ottawa à Philadelphie
Cleveland à Winnipeg

JUNIOR A

	G	P	N	PP	PC	PTS
Waterloo	20	9	7	176	143	47
Granby	18	11	6	212	146	42
Lachine	17	13	5	173	156	39
St-Jér.	17	17	1	155	146	35
St-Jean	14	19	4	171	201	32
Longueuil	7	24	3	137	246	17

DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	PTS
G.-Mère	23	8	0	160	106	46
Le Cap	15	16	7	174	169	31
Thetford	13	14	5	153	156	31
Ste-Foy	12	17	4	130	147	28
Beauport	5	25	2	109	204	12

HIER
St-Jérôme 1 St-Jean 7
CE SOIR
Longueil à Granby 9h
Lachine à Waterloo 9h

RICHELIEU JR

	G	P	N	PP	PC	PTS
Chambly	18	8	1	169	116	37
Valleyf.	15	10	2	148	128	32
C'Ville	15	12	0	133	122	30
Châteaug.	11	12	4	100	117	26
Brossard	9	14	4	155	165	22
Beloeil	9	15	2	101	131	20
Iberville	3	18	3	104	175	9

MONTREAL JR

	G	P	N	PP	PC	PTS
St-Hyac.	19	8	2	166	131	40
Joliette	15	11	2	174	160	32
Boucherv.	15	15	2	152	134	32
St-Michel	11	17	2	165	188	24

HIER
Brossard 9 Cowansville 4
Chateauguay 1 St-Hyacinthe 1
Boucherville 8 Valleyfield 5
CE SOIR
St-Michel à Iberville, 9h
Chambly à Joliette

BELLE PROVINCE

DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Dr'Ville	21	6	1	126	85	43
Magog	18	5	3	183	104	39
Farnham	16	11	0	164	124	32

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Assomp.	16	9	4	154	146	36
Mtl-Est	14	13	2	149	148	30
Sorel	13	10	2	133	120	28
St-Hyac.	10	16	1	127	188	21

HIER
St-Hyacinthe 0 Farnham 15
Assomption 8 Dr'Ville 6
Mtl-Est 5 Magog 12
DIMANCHE
St-Hyacinthe à Mtl-Est
Farnham à Sorel
Dr'Ville à Magog

MONTS-LABATT

	G	P	N	PP	PC	PTS
St-Pie	12	2	1	79	41	25
St-Dam.	8	5	2	67	63	18
A.-Gard.	8	7	1	57	54	17
St-J.-B.	5	8	1	69	66	12
St-Cés.	1	13	1	37	85	3

DIMANCHE
St-Jean-Bapt. vs St-Dam. (1 heure 30)
A.-Gardien vs St-Césaire (3 heures)

JUVENILLE INTER-COMTE

	G	P	N	PP	PC	PTS
A.-Gard.	12	2	0	75	21	24
St-Pie	8	5	1	65	35	17
St-Césaire	4	9	1	43	69	9
St-Paul	2	9	2	24	86	6
Milton	2	10	1	32	70	5

SAMEDI
St-Paul vs St-Césaire, 7.00
Milton vs St-Damase, 8.30
Ange-Gardien vs St-Pie 10.00



CETTE SEMAINE:
GHISLAINE
Chanteuse, m.c.
FRANK SZABO
Equilibriste

En grande vedette:
GILLES LETARTE
Comédien

BAR SALON
La Pieuvre
• 4 jolies DANSEUSES
tous les jours de 2 h. p.m. à 3 h. a.m.

Hôtel ROYAL
GRANBY

TAVERNE ROYAL
REPAS tous les jours 75¢

HÔTEL WINDSOR
DU LUNDI AU DIMANCHE
4 GOGO TOPLESS
MAINTENANT DE MIDI à 3 H. A.M.

Le duo CLAUDE CHARRON présente:
NADIA ALLAL
Chanteuse
DIANE, Danseuse

EN GRANDE VEDETTE:
WILLY CADILLAC
Comédien

Du 24 au 28 janvier

C'est officiel : 61 équipes au tournoi provincial bantam

GRANBY — C'est maintenant officiel; 61 équipes, venant de tous les coins de la province, participeront au 3e tournoi provincial de hockey bantam-Seven Up, qui se déroulera au Palais des Sports de Granby du 24 au 28 janvier prochains. Cette nouvelle a été annoncée hier par M. Denis Dumas, président du tournoi.

Par la même occasion, les organisateurs ont fait savoir que la première rencontre aura lieu mercredi après-midi, le 24 janvier à 12.45 p.m., alors que St-Jérôme affrontera le St-François de Montréal. L'ouverture officielle prendra place en soirée, avec la présence de plusieurs invités d'honneur.

Le tournoi de cette année comprendra trois classes; la catégorie AA réunira 23 des meilleurs clubs bantam du Québec; la classe A groupera 22 formations et la classe B, 16. Spécifions que des rencontres seront présentées sur les deux patinoires, jeudi et vendredi soir les 25 et 26 janvier. Tous les autres matches auront lieu dans la grande patinoire.

Les organisateurs ont travaillé plusieurs heures afin d'établir la cédule des rencontres. Encore là, il a fallu accomplir des miracles afin de satisfaire tout le monde. La cédule officielle sera envoyée aux équipes au cours des prochaines heures et publiée d'ici quelques jours.

Par ailleurs, on lance encore une invitation aux gens désireux d'héberger des jeunes durant la durée du tournoi. Si vous êtes intéressés, il suffit d'appeler au Palais des Sports à 378-9091. On le répète encore une fois, le tournoi provincial bantam de Granby, c'est l'affaire de tout le monde.

Afin d'intéresser les sportifs, plusieurs promotions seront organisées; plus que jamais on vise un record d'assistance cette saison. Ainsi, mercredi soir le 24 janvier, il s'agira de la soirée du hockey mineur des Loisirs de Granby. Les jeunes joueurs de l'OHLG seront admis à un prix spécial. Jeudi après-midi, toutes les écoles secondaires de Granby se donneront rendez-vous au Palais des Sports.

Les grandes finales, au nombre de trois, seront présentées dimanche après-midi le 28 janvier. Avec l'enthousiasme qui règne actuellement au sein du comité d'organisation, il n'est pas exagéré de dire que le tournoi de cette année dépassera tout ce qui a été vu à date.



Nouvelle ligue

Une nouvelle ligue de croquet a pris naissance à Granby récemment. On voit ici les commanditaires qui se sont disputé un match amical, remporté par G. Gauthier et Albert Lacoste, aux dépens de Marius Godin et Lucien Jodoin. On reconnaît ici R. Melançon, représentant de Bachand Electrique, Albert Lacoste de Labatt, Bertrand Duhamel, président du club de croquet de Granby, K. Melançon, représentant de Marius Godin Texaco, G. Gauthier, représentant de Arsène Dame Shell et Lucien Jodoin.

Sept victoires pour les clubs de C'Ville

COWANSVILLE (RY) — Dans le cadre de la ligue de hockey mineur Régionale de l'Est, les équipes de Cowansville ont disputé en tout et partout 9 parties. Voici les résultats de ces rencontres.

Les Voyageurs moustiques de l'instructeur Fernand Beauregard ont joué 2 parties. Ils en ont gagné une et perdu une. Pour débuter, ils défaisaient St-Albans par le compte de 3 à 1. Jean Sirois connut une partie du tonnerre alors qu'il enregistrait les trois buts des siens. Alain Vincent se distingua avec 2 passes. Boudreau évita le blanchissage aux St-Albans. Le lendemain, les rôles furent renversés, alors que le St-Albans faisait subir une défaite aux Voyageurs 3 à 2. Roger Langevin marqua à deux reprises pour les vainqueurs. Jimmy Gaudreau fut l'autre compteur. François Turmel était le meilleur des Voyageurs avec les deux buts de son club. Pour le pee-wee Royal de l'instructeur Paul Raymond, ils remportaient eux aussi 2 victoires sur 2. Ils défaisaient à 2 reprises une formation de St-Albans. Leur première victoire se termina au compte de 4 à 1. Glen McCrum et Louis Haman se révélèrent les héros de la joute avec chacun 2 buts. Denis Bombardier ne compta pas mais il se fit complice de 2 buts. Skeep évita le zéro à son club.

Le lendemain, ils battaient encore une fois St-Albans 6 à 1. Yvan Tardif enregistra un tour du chapeau. Glen McCrum, Guy Raymond et Louis Haman complétèrent pour le pee-wee Royal. Dave Robtoy fut le seul compteur du St-Albans. Après ces succès des Voyageurs moustique et du pee-wee Royal, ce fut autour des As bantam de l'instructeur Roland Lussier à vaincre St-Albans. En effet, ils décrochaient 2 triomphes faciles de 8 à 0 et de 7 à 1. Lors de la première victoire, Bernard Gaboriault compta pas moins de 6 buts et récolta une passe. Luc Haman 1 but et 7 passes et Réjean Haman 1 but 6 PASSES¢ C'était vraiment leur match. Luc Landry obtenait le blanchissage devant la cage des As. Dans la deuxième partie, Sylvain Boulé et Réjean Haman s'inscrirent au pointage à 2 reprises chacun. Jacques Deslandes, Donald Piette et Bernard Gaboriault à une reprise.

Les Cyclones midget de l'instructeur Roger Surprenant continuaient la suprématie cowansvilloise en récoltant 2 gains contre Marieville, l'un de 12 à 1 et l'autre de 7 à 1. Dans la victoire de 12 à 1, Pierre Francis récolta 5 buts, André Larose 4, Roland Forgues 2 et Richard Piette 1. Galarneau s'inscrivit au pointage pour Marieville. Le lendemain, une autre victoire au compte de 7 à 1. Pierre Francis 2 fois, André Larose 2, Roland Forgues 1, Mario Surprenant 1, Richard Piette 1 firent scintiller la lumière rouge pour les Cyclones.

En terminant, les Appolos juvéniles de l'instructeur Roger Lafrance subissaient un échec de 6 à 1. Yves Deshaies fut le seul à compter pour les Appolos.

Alors, les différentes équipes de Cowansville sur une possibilité de 9 victoires en ont remporté 7, ce qui est assez révélateur.

Un slalom pour motoneiges à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — Les motoneigistes d'Acton Vale et de la région auront l'opportunité de participer à un slalom de motoneiges, qui sera tenu dans le cadre du carnaval d'hiver 1973 de l'Amicale Saint-André d'Acton Vale.

Cette compétition, qui se déroulera dimanche le 4 février prochain sur le terrain du club de golf d'Acton Vale, sera ouverte aux véhicules ne dépassant pas 28 h.p. De plus, les participants pourront prendre part à une course avec un ballon entre les skis de leur motoneige.

Les inscriptions se feront le 4 février au club de golf (route 32) de 10 h à 11 h 45 a.m. et de 12 h 45 à 14 h.

Cette activité est sous la responsabilité conjointe de MM. Guy Bernier, André Provençal et Michel Fugère, tous directeurs de l'Amicale.

On souhaite donc la bienvenue à tous les motoneigistes. Des trophées seront donnés aux gagnants au cours d'une soirée qui suivra au Bar-Salon du club de golf.

les sports
EN BREF... EN BREF

BOHINJ, Yougoslavie (PC) — L'Allemande Michaela Endler a triomphé dans l'épreuve de 10 kilomètres de ski nordique, alors que les soeurs Shirley et Sharon Firth, d'Inuvik, T.N.O., se sont classées respectivement 5e et 8e en 40:47.3 et 41:37.1, en comparaison de 38:33.8 par la gagnante. Arlen Cameron, d'Ottawa, a fini 17e.

Hockey mineur à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — Les activités du hockey mineur local se sont poursuivies au Centre Sportif d'Acton Vale alors que les 4 calibres ont été à l'action:

MOSQUITO

Dans l'unique de ce calibre, les Braves ont blanchi les Castors 3-0. Alain Gazaille a participé aux trois buts des siens avec deux buts et une passe; Patrick Dion a réussi l'autre filet. Mario Beaupré et Michel Clément y allèrent de deux aides chacun.

PEE WEE

Dans la 1ère, trois buts de Marcel Bruneau et un de Roger Fontaine ont permis aux Tigres de remporter une autre de leurs nombreuses victoires, cette fois contre Roxton par le compte de 4-0. Richard Filion a fourni deux passes... Dans la 2e, les Tigres de l'instructeur Henri "Ti-Bit" Couture ont de nouveau remporté la victoire en battant les Lynx 7-1; Roger Fontaine, Marcel Bruneau et Richard Filion se partagèrent la vedette avec 2 buts chacun. Jean-Luc Dion a compté l'autre filet. Robert Landry, avec 3 passes et Robert Champagne avec 2, ont aussi participé au pointage. Le but des Lynx a été enregistré par Michel Bisaillon sans aide... Dans la 3e, Upton a vaincu Roxton 6-1; Guy Dufresne a compté 3 buts et Denis Dufresne 2. Mario Cabana a été l'autre compteur tandis que Jean Dutilly a évité le blanchissage aux siens... Dans la 4e, Upton a triomphé des Lynx, 5-3; Denis Dufresne a marqué 3 buts, Claude Deslauriers et Guy Dufresne, un chacun; André Labrèque et Bruno Martin y allèrent de deux aides chacun. Alain Benoit avec 2 buts et Pierre Couture avec un, ont compté pour les perdants.

BANTAM

Dans la 1ère, St-Nazaire a blanchi 5-0. Alain Collard et Léo Miclette ont pris la vedette avec deux buts chacun et Yvon Seyer a complété le pointage... Dans la 2e, le "Théo Phénix" de Roxton a vaincu les Condors 4-3; Michel Lavallée a été l'étoile du match avec deux buts et 2 passes; Yvon Dutilly a compté un but et offert deux aides et Pierre Côté obtint l'autre point. Claude Ménard a été le meilleur des perdants avec 2 buts... Dans la 3e, les Léopards ont vaincu les Condors, 3-1; Pierre Martel y alla de deux buts et d'une passe pour les gagnants tandis que Serge Dufresne enregistra l'autre point. Bernard Ledoux a sauvé les siens du blanchissage en comptant l'unique but... Dans la 4e, St-Nazaire a eu raison des Vautours 3-1; Alain Collard fut la vedette des vainqueurs avec 2 buts tandis que Jean-Pierre St-Martin compléta le pointage. Richard Chagnon a trouvé le fond du filet pour les perdants...

MIDGET

Dans la 1ère, les Nobles ont disposé du Roxton 3-2; Bruno Arcouette, Alain Waltz et André Couture marquèrent dans l'ordre pour les gagnants, cependant que Sylvain Boyer et Claude Désautels se sont partagé les points des perdants... Dans la 2e, Wickham et les Jets ont annulé 2-2. Jean Gatineau et Ronald Rivard ont compté pour Wickham tandis que Denis Landry et Michel Picard ont fait de même pour les Jets.

Mercredi

St-Louis 5 Golden Seals 6

PREMIERE PERIODE

1. Californie, Weir 5 Graves, Laframboise 0:58. Pénalité — Aucune.

DEUXIEME PERIODE

2. Californie, Patrick 11 Marshall 3:13.
3. St-Louis, Thomson 3 Merrick, McCord 3:50.
4. St-Louis, Hamel 2 K. O'Shea, D. O'Shea 5:21.
5. Californie, Patrick 12 McKechnie, J. Johnston 6:45.
6. St-Louis, Egers 13 Murphy, Unger 7:52.
7. Californie Weir 6 Laframboise, Graves 11:07.

Pénalités — Gilbertson Cal. 7:27, McCord SL 15:32.

TROISIEM PERIODE

8. Californie, Smith 6 McKechnie, J. Johnston 1:58.
9. St-Louis, Egers 14 Murphy, Unger 3:49.
10. Californie, Graves 10 Smith 4:43.
11. St-Louis, Unger 20 Murphy, Hamel 10:18.

Pénalités — Roberto SL 0:57, 6:37, M. Johnston Cal. 11:30.

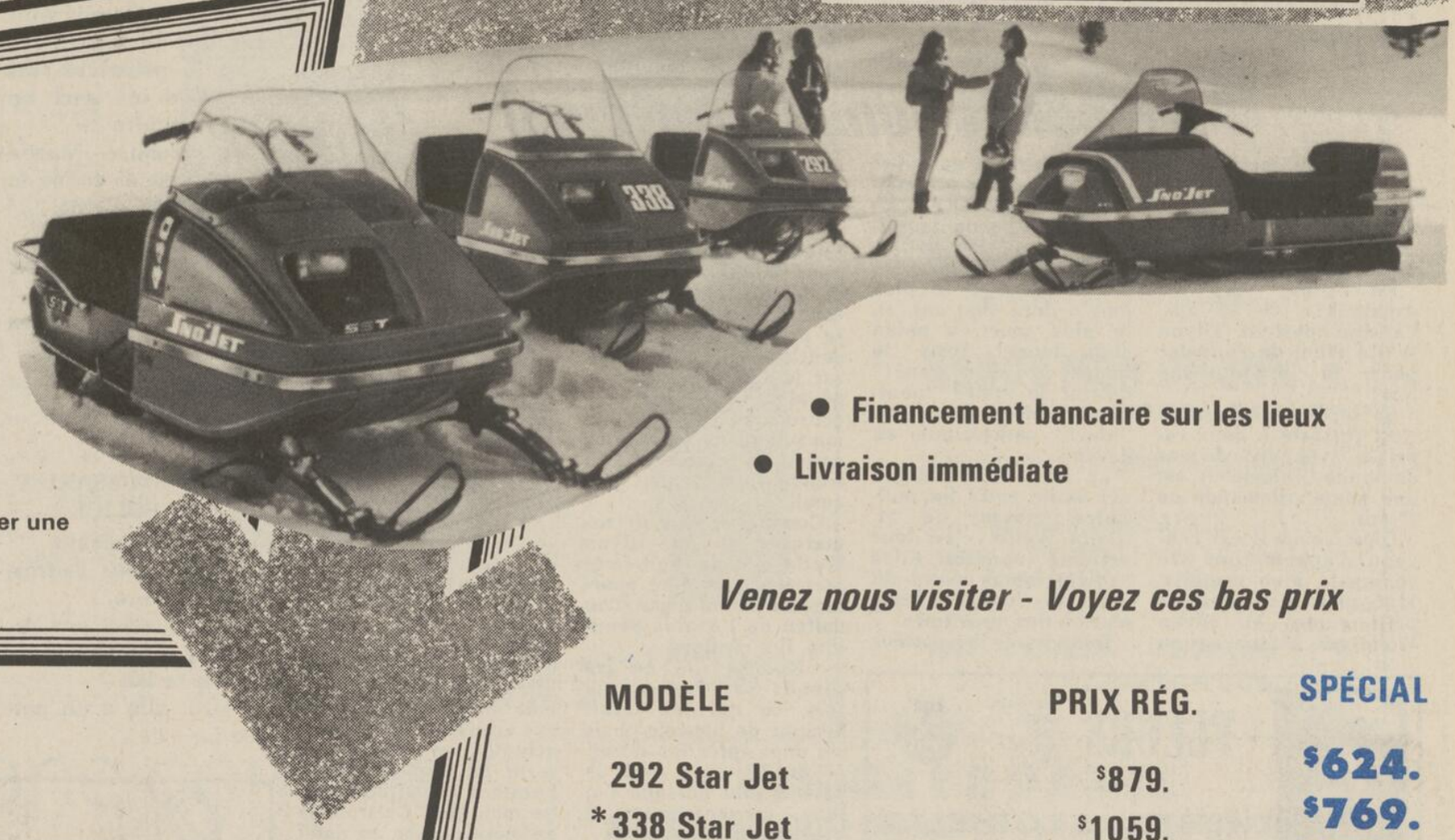
VENTE LIQUIDATION DE MODÈLES 1973

3 JOURS: JEUDI - VENDREDI - SAMEDI 11-12-13 JANVIER

SNO JET

PAR L'ENTREMISE DE SON DÉPOSITAIRE AUTORISÉ

L. S. SPORT
Chemin Roxton



VENTE RÉELLE
EN BAS DU PRIX COÛTANT

Vous ne pouvez laisser passer une pareille chance de vous procurer une Sno Jet neuve

EN BAS DU PRIX COÛTANT

- Financement bancaire sur les lieux
- Livraison immédiate

Venez nous visiter - Voyez ces bas prix

MODÈLE	PRIX RÉG.	SPÉCIAL
292 Star Jet	$879.	$624.
*338 Star Jet	$1059.	$769.
*433 Star Jet	$1177.	$857.
295 SST "Slide"	$1160.	$869.
340 SST "Slide"	$1266.	$949.
440 SST "Buggy"	$1327.	$995.
440 SST "Slide"	$1375.	$1030.
440 Whisper Jet "Slide"	$1377.	$1032.

*avec l'achat d'une 338 ou 433 Star Jet vous obtenez une carriole pour $50. de plus.

(Prix de vente n'incluent pas le transport et la mise en train)

"LA BLEUE ELLE EST BIEN FAITE"

SNO JET

L. S. SPORT ENR.

R.R. 5 CHEMIN ROXTON GRANBY

372-4557



La chanson en marche

Nous savons tous qu'au fil des ans tout évolue. Tout se transforme.

La chanson n'échappe pas à la règle.

Depuis quelques années nous la voyons bouger. Certains styles meurent tandis que d'autres naissent.

A propos, jetons un voile indulgent sur les yé-yé, paix à leurs cendres, mais n'en déplorons pas moins que la chanson dite engagée, se cramponne encore. Mais pour combien de temps?

Le public finira bien par se lasser de ces chantres millionnaires qui sortent de leurs Cadillac pour venir pleurer sur la misère du peuple ou hurler avec un rictus qui se veut révolutionnaire mais qui n'est que grotesque, qu'il vaut mieux faire l'amour que la guerre. Quel est l'idiot qui prétendrait le contraire?

Cela est dit et c'est tant mieux, la tendance actuelle de la chansonnette semble l'orienter vers la poésie et les belles histoires d'amour.

Mais il faut quand même reconnaître que certains auteurs, excités sans doute par des muses qui carburent au Vodka, ne semblent pas s'apercevoir que certains de leurs vers laissent l'auditeur perplexe.

J'ai entendu, dernièrement, un disque de Julien Clerc, la nouvelle idole des jeunes, lancer à la femme aimée cette phrase pour le moins hermétique: "La lave de tes yeux coule dans mes veines malades".

Comme dirait mon ami Gilles Latulippe, fais pas le fou!

Et que penser de la douce Isabelle Aubret qui chante avec une touchante conviction: "Je monte les pieds nus aux sommets des montagnes" si ce n'est que la pauvre doit s'écorcher dangereusement les orteils.

Quant à Marc Hamilton, il se surpasse en susurrant à sa belle, avec cette voix voilée qui fait, paraît-il, son charme: "Comme j'ai envie de t'aimer". Je voudrais bien qu'il m'explique comment il se prend pour le faire à la journée longue.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas saluer au passage une autre chanson dont j'ai oublié l'auteur mais son lyrisme m'a enchanté. Jugez plutôt, cela commence ainsi: "J'avais oublié que les roses sont roses

J'avais oublié que les bleuets sont bleus".

Quel dommage qu'il se soit arrêté là, sur sa lancée il aurait pu nous dire aussi que les poissons sont rouges, que les serins sont jaunes et que la nuit tous les chats sont gris...

Mais ne soyons pas méchants, tout le monde ne peut pas écrire: Parlez-moi d'amour, La Mer ou le Temps des Cerises.

Mais celles-là, dans cent ans, les arrière-petits enfants de nos troubadours 73 les chanteront toujours.

Gilles Goyette

en furetant

• ***Les médecins conseillent souvent aux personnes qui veulent perdre du poids de pratiquer l'équitation. Une dame très corpulente de la PRINCESSE a suivi ce conseil. Dès le 2 janvier, chaque jour, elle a commencé de monter à cheval, pendant plusieurs heures. Le résultat fut tout de suite sensationnel. En cinq jours, son cheval avait déjà perdu au moins vingt livres.***

• *Un prompt rétablissement à Thérèse SAURETTE, ma charmante voisine de gauche, qui vient de subir une délicate intervention chirurgicale.*

• ***Le sportif granbyen Lou BRINDLE souffre d'insomnie. Pour s'endormir plus facilement, il lit volontiers au lit. Son journal de chevet, depuis plusieurs années, La Voix de l'Est.***



— Sans erreur possible, je lis... « Garder la chambre de préférence avec préparateur en pharmacie, grand, blond, viril... ».

• *Howie MOSS! Qui se souvient du célèbre joueur de champ extérieur des Red Sox de Granby de l'avant-guerre? L'homme au coup de bâton terrifiant. Celui qu'on a appelé le "Babe Ruth du baseball mineur. Qu'est-t-il devenu? Simple manoeuvre à Baltimore, où il vit avec son épouse leurs enfants!*

• ***Selon Henri RICHARD, Marc TARDIF sera le buteur par excellence du Canadien d'ici deux ans... s'il reprend confiance en lui-même.***

• *Malgré son âge avancé et ses nombreuses responsabilités, le docteur Simon BRUNELLE s'adonne encore au ski.*

• ***Pierre JOBIN, l'homme à l'éternel sourire, est toujours un adepte de la motoneige. En fin de semaine dernière, Pierrot l'a passé à cheval sur sa machine.***

• *Entendu dans les coulisses du Palais des Sports: La ligue de la Belle Province vit ses dernières heures. Loin d'être prêt à admettre ces propos pessimistes.*



— Mais si, voyons, réfléchissez bien. Je suis sûre que vous en avez. Je vous répète que c'est anglais et que ce n'est pas des bonbons !

• ***Il est vrai que plusieurs hockeyeurs du circuit habilement présidé par notre Ben CHOINIÈRE n'ont plus le feu sacré. Il est encore vrai que plusieurs ne l'ont jamais eu et ne l'auront jamais, mais la qualité domine quand même dans ce circuit.***

• *André HAMEL, de la mercerie M. CHARLES, est probablement le partisan le plus distingué des Vics de Granby.*

• ***Bud THIBODEAU, qui se lancera en affaires avant longtemps, et Luc DERAGON ont l'intention de prendre leurs vacances estivales sur les plages du New Jersey. Ils ne seront pas les seuls GRANBYENS à en faire autant puisque Martin et Margot FORAND, Jos LAJEUNESSE et Claude DAIGLE ont déjà commencé à reluquer vers ce centre de villégiature par excellence.***



— Votre femme suit la mode ?
— Non, elle n'a pas besoin de ça pour qu'on la remarque !...

• *Récemment, une mère se rendit au Palais des Sports accompagnée de son rejeton. Elle obtint d'être reçue par Clément WILLIAMS, auquel elle demanda d'admettre son fils à l'équipe des VICS de la Ligue Junior "A".*

— Quel âge a-t-il? s'enquit M. Williams.

— Dix ans et demi.

— Il est trop jeune.

Alors la visiteuse d'un ton pathétique "Monsieur, je vous en supplie, prenez-le! Il casse tout à la maison".

Encore un candidat à la mailloche!

• ***Hier, une madame de la Rue des Snobs, retourne à la maison après une longue visite chez la modiste, montre à son mari le nouveau chapeau qu'elle vient d'acheter. Et le mari s'écrie, sarcastique:***

— Tu appelles ça un chapeau? Tu permets, que je rie?... Non, vraiment, il est trop ridicule, laisse-moi rire un bon coup... Hi, hi...

— Ris, mon chéri, ris bien aujourd'hui, profites-en... La facture arrive demain.



— Mais ce n'est pas mal du tout ce que je vous dis là... Donnez-moi un crayon et un bout de papier que j'en prenne note !

• *Maurice BENOIT entre au restaurant CHINA MOON et commande un plat de spaghetti. Comme il est pressé, il s'inquiète auprès de la jolie serveuse:*

— Ce sera long?

— Heu... répond la blonde: environ 90 pieds.

• *Pauline BRODEUR aime le confort:*

— Je chausse des 7, explique-t-elle. Mais je me sens tellement à l'aise dans les 8 que je prends toujours des 9.

Le conteur est ouvert

AU PETIT RESTAURANT

— Garçon, je vous félicite !... Depuis trois ans que je mange ici, c'est la première fois que l'on me sert un bifteck tendre !...

Le garçon — Merde !... Je vous ai donné le morceau du patron !...

LA BONNE HISTOIRE

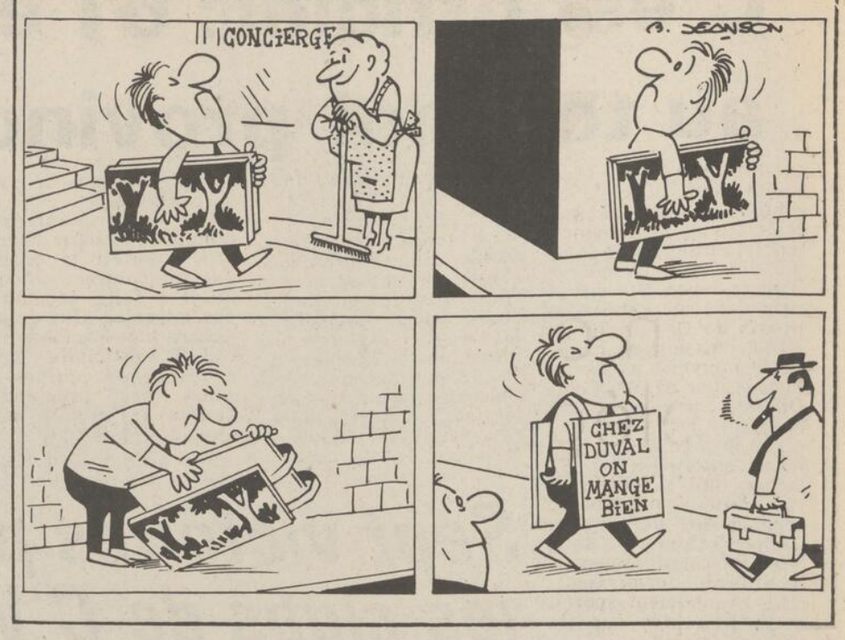
C'est celle du courtier juif qui avait refusé une commission...

Mais vous ne la connaîtrez jamais...

AU COMMISSARIAT DE POLICE

Un enfant errant:
— Donne-nous l'adresse de ta mère...
— Je ne veux pas retourner chez elle...
— Elle te bat ?
— Pire: elle a un peigne !...

SAUVER LA FACE !



Nos fonctionnaires municipaux ne pourront se contenter d'un match nul samedi contre Sorel

Les fonctionnaires municipaux, tous mes bons amis de l'hôtel de ville, livreront samedi à 5 heures au Palais des sports un match de hockey qui promet d'être fort enlevant, excitant pour ne pas dire époustouflant.

Ce match les opposera en effet à leurs collègues de Sorel par qui ils ont été merveilleusement bien reçus avant Noël, lors d'une rencontre encore plus mouvementée que les meilleurs matches qu'a livrés le grand Maurice Richard.

Mais, voilà une ombre au tableau! Je me demande tout simplement si le digne ex-Sorelois qui devient un peu plus chaque jour un digne Granbyen, mais oui, je me demande tout simplement si mon ami Réjean Tremblay saura résister aux doux appels de sa ville natale pour combattre avec force et courage et surtout, enfiler au moins quelques buts qui devraient assurer une victoire incontestée à mes amis.

Ce n'est pas que je n'aime pas les joueurs de Sorel mais vous savez bien comme moi qu'il faut encourager les siens.

Mais j'ai bien confiance parce que Réjean, bien qu'il se sente tiraillé dans ses sentiments, voudra surtout faire honneur à son père qui, tout comme la dernière fois, sera à la barre de l'équipe de Sorel.

Il y a aussi les trucs inédits du vieux routier qu'est devenu Gérard Dumont, le maître-instructeur de l'équipe locale. Ses jeux réfléchis avec soin ne devraient pas laisser à l'équipe soreloise la possibilité de faire match nul (7-7) comme la dernière fois.

De plus, l'épouse de mon ami Gérard, aussi instructrice à ses heures (devrait-on dire instructeur-adjoint) m'a avoué qu'elle souhaite de tout coeur que le beau Daniel Deslandes n'arrive pas dix minutes après tout le monde, comme la dernière fois, tout juste avant que ne commence la partie.

Cette fois, il n'y aura pas de pardon et Gérard l'approuve sur ce point! C'est trop énervant!

Outre Tremblay qui devrait s'affirmer aussi bien à l'offensive qu'à la défensive, on compte sur les exploits des Michel Racine, Yves Leduc, Jean-Luc Massé, Pierre Dubois (le frère de l'autre), Jacques Dubois (l'autre) et surtout sur ceux de Mario Ménard.

Il faudra aussi, m'a soufflé Gérard "Toe Blake" Dumont, que des gars comme Normand Patenaude et Georges Campbell maintiennent leur élan s'ils veulent demeurer dans la course au championnat des compteurs.

Par la suite (et c'est là que c'est le plus drôle) le spaghetti sera servi par deux ravissantes, envoûtantes (et j'en passe, et j'en passe) demoiselles, Huguette Simard et Pierrette Caron.

Comme c'est mercredi, on a emmené le jeune Antoine au cinéma. Il ne reste de places qu'au premier rang. Le spectacle représente un gigantesque incendie de forêt.

Le môme se penche vers son père et lui dit bientôt:
— Tu ne veux pas que nous allions au fond de la salle?
— Pourquoi? Aurais-tu par hasard peur du feu?
— Non, mais la fumée me pique les yeux.

Tiré par les cheveux

Dans un grand magasin, une dame demande à une vendeuse:

— Je voudrais un filet à cheveux !... Mais êtes-vous bien sûre que ces filets sont invisibles ?... Tout à fait invisibles?...

— J'en suis certaine, Madame! fait la vendeuse. Pensez-donc... ça fait un mois que je n'en ai plus... et je continue à en vendre!...

Accueillante

Une jeune étudiante dit au garçon dont elle a fait la connaissance deux heures plus tôt, au cinéma:

— Bon, d'accord, je veux bien vous laisser entrer cinq minutes dans ma chambre, le temps de boire un café. Mais à une condition: que vous ne fumiez pas au lit.

Une bonne combine

Le lieutenant-colonel Algernon Bonham-Carter est un homme éminemment heureux.

Ce n'est pas sur un champ de bataille, certes, que le lieutenant-colonel s'est illustré encore une fois... Mais son mérite n'en est point diminué pour autant quand on sait que Sir Algernon Bonham-Carter se heurtait au contrôleur local des Contributions Directes de Petersfield.

Le lieutenant-colonel habite le castel de ses ancêtres, vénérable demeure vieille de 500 ans, aux salles immenses et aux interminables galeries.

Or, un jour qu'il venait de recevoir sa feuille d'impôts, il sursauta brusquement malgré tout son flegme britannique, en constatant une très sensible augmentation de la somme à payer.

Sa décision prise, il alla trouver le contrôleur et lui tint à peu près ce discours:

— Non seulement, cher monsieur, je ne vous payerai pas ce que vous exigez, mais je demande un dégrèvement !

— Un dégrèvement, lui répondit sèchement le contrôleur, n'est en principe accordé qu'aux pères de familles nombreuses. Si mes renseignements sont exacts, Sir, vous êtes célibataire. Et vous vivez seul !

— Seul ? Hélas, non. J'ai un locataire.

— Un locataire ! triompha l'autre. En ce cas, vous auriez dû le déclarer ! Au lieu de vous accorder un dégrèvement, je vais donc être obligé de vous appliquer une majoration importante !

— Vous n'en ferez rien, répliqua calmement le lieutenant-colonel, quand vous saurez que ce locataire est un fantôme !

— Un fantôme ?

— Mais oui. Il hante la chambre à coucher du premier étage, depuis plus d'un siècle, et rend ma demeure inhabitable à cause d'une grande turbulence. La nuit, je ne peux fermer l'oeil car il claque les portes, ouvre les fenêtres et prend un malin plaisir à faire s'entre-choquer les armures de la salle des gardes. Le jour, les objets pleuvent un peu partout, lancés par une main invisible: la sienne ! Vous voyez bien que, dans de telles conditions, ce fantôme enlève toute valeur à ma propriété. Et que vos impôts ne peuvent être justifiés. Si vous ne me croyez pas, venez passer le week-end chez moi.

Le contrôleur se garda bien d'accepter l'invitation. Ahuri, mais néanmoins sceptique (comme sa profession l'exige) il nomma un expert en la personne d'un agent immobilier qui, après enquête, confirma les dires du lieutenant-colonel: un fantôme habitât bien le castel de Sir Algernon Bonham-Carter !

Enfin convaincu, le contrôleur des Contributions Directes de Petersfield a décidé de réduire de 10% les impôts mobiliers appliqués antérieurement à la demeure hantée.

A la satisfaction du lieutenant-colonel. Mais au mécontentement de quelques autres gentlemen de la ville qui prétendent posséder, eux aussi, sous-locataires traditionnels des vieilles familles anglaises, plusieurs fantômes.

Les demandes de dégrèvement pleuvent, paraît-il, sur le bureau du contrôleur. Mais, il ne marche plus, et se demande, sans doute, s'il n'a pas été roulé.

Au Canada, où les fantômes et les ectoplasmes sont aussi nombreux qu'en Angleterre, les contribuables se garderaient bien de les invoquer dans le but d'obtenir une diminution d'impôts.

Car, en haut lieu, on aurait vite fait, croyez-moi, d'incorporer ces "gens de maison" aux éléments du train de vie !

Un collectionneur original

Je croyais, naivement, jusqu'à ce jour, que seuls les artistes de théâtre et de cinéma détenaient le record des mariages à répétition.

Eh bien, je me trompais !... A 59 ans, l'ancien pasteur Glynn Wolfe vient de convoler pour la dix-huitième fois !

Sa seixième épouse (il s'est remarié à deux reprises avec une de ses anciennes femmes !) est une jeune Allemande de 17 ans.

C'est ce qu'il est convenu d'appeler une vie conjugale bien remplie. Mais nous n'envions pas pour autant M. Glynn Wolfe qui, s'il n'a pas eu un seul enfant au cours de tant d'unions successives, a cependant été affligé d'une bonne douzaine et demie de belles-mères.

Son mariage le plus long a duré cinq ans, et, le plus court, à peine cinq jours ! Juste le temps de dire "oui !" devant le maire "peut-être" à sa femme, et un "non !" catégorique au destin !

Le seul trait commun qui existe entre les multiples épouses de M. Glynn Wolfe, c'est leur extrême jeunesse. Elles avaient toutes moins de vingt ans lorsqu'il les a élues à titre provisoire.

Interviewé, l'ex-pasteur a déclaré, le plus sérieusement du monde:

— C'est la seule façon de conserver intactes mes forces morales et physiques. N'oubliez pas que la femme vieillit beaucoup plus vite que nous. Je prends donc les précautions qui s'imposent car je suis à peine sexagénaire. En mon âme et conscience, je ne commets aucune mauvaise action. La morale s'en trouve fort bien et moi aussi.

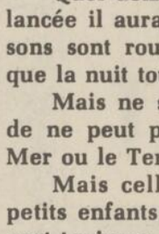
Comme on faisait remarquer à M. Glynn Wolfe que dix-huit femmes représentaient pourtant un harem digne d'un sultan de l'Arabie Séoudite, il a répliqué:

— Nuance ! Je ne les prends pas toutes à la fois, ce qui me ferait accuser de bigamie, mais les unes après les autres, ce qui est mon droit le plus absolu puisque j'ai leur consentement et l'accord de leur famille.

Evidemment, M. Glynn Wolfe, et il l'admet, a vécu de douces heures depuis son premier mariage. Mais il en a connues de terribles. Et il n'a pas assez de ses dix doigts pour compter les pensions alimentaires qu'il est condamné à payer à celles qui portèrent fugitivement son nom.

Son avoué habituel ne suffisait plus à la tâche. Il fallut qu'il en prenne un second. Et huit avocats ne furent pas de trop pour expédier, au fur et à mesure, les dossiers qui leur étaient confiés.

— Ce n'est pas avec mes anciennes femmes que je rencontre des ennuis, avoue M. Glynn Wolfe. Presque toujours, ça se passe très bien. Non, c'est avec leurs mères ! Elles me poursuivent de leur haine, malgré les ans écoulés. Et, à l'heure actuelle, on parle d'une sorte de Ligue qu'elles auraient constituée contre moi. Mais Gertrud (la dernière épouse en date) se moque de tout cela, et me fait confiance. Nous allons partir en voyage de noces. Nous sommes heureux !



FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE HÔPITAL RÉCEPTIONS MORTALITÉ
F.T.D.
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

Lucile Guertin
prop.
130, COURT - GRANBY - TEL. 372-1474
CHAPEAUX DE FOURRURE $19.
MANTEAUX DE FOURRURE $295.
SUÈDE - CUIR - POUR HOMMES ET FEMMES

SOIRÉE
AU PROFIT DU CLUB DE HOCKEY DES
"NORDIC" de ROXTON-POND
Samedi soir, le 13 janvier
à 8 h. 30
au PAVILLON DU DETOUR
Orchestre renommé — Rafraichissements gratuits
Admission $2.50 par personne

RUSTPROOF ZIEBART PROTECTED
Ziebart
ANTIROUILLE AUTO • CAMION
Pour l'amour de votre voiture, Ziebartez-la!
SI CE N'EST PAS ZIEBART CE N'EST PAS PAREIL
Pour plus d'informations:
APPELEZ SANS HÉSITER
B&M MERCURY
120 rue BELL COWANSVILLE 263-1484

FOURRURE
Lucile Guertin
Lucile Lemoine Guertin, prop.
130, COURT - GRANBY - TÉL.: 372-1474
SUÈDE - CUIR - POUR HOMMES ET FEMMES
REMODELAGE RÉPARATIONS

Madame

Un choix de vêtements élégants et pratiques

NEW YORK PC — Le Canada n'est pas loin d'atteindre et peut-être même de dépasser l'Italie comme principal fournisseur du prêt-à-porter féminin pour le vêtement sport et autres spécialités sur le marché américain.

Les exportations canadiennes dans ce secteur ont plus que quadruplé au cours des six dernières années, atteignant un chiffre d'affaires de $75 millions pour 1972, en comparaison de $16 millions en 1967.

Les exportations italiennes ont baissé de $136 millions à $86 millions depuis deux ans.

Le succès canadien provient de divers facteurs, notamment la collaboration de modélistes de talent, les bonnes conditions de production, le choix de vêtements élégants et pratiques et en plus, une série de costumes de daim pour hommes.

Un important magazine américain, Business Week, a récemment consacré une page pour souligner l'essor du Canada dans ce domaine. La revue féminine Harper's Bazaar a également vanté les mérites de la mode canadienne.

Cette réussite vient d'une série de présentations de mode printemps et automne, organisées sous les auspices du ministère du Commerce du Canada, qui avait commencé à New York en avril 1967.

La plus récente, qui vient de se terminer dans la métropole américaine, a attiré plus de 500 acheteurs de magasins à rayons et boutiques des Etats-Unis. On s'attend à ce que les commandes soient de l'ordre de $1.5 million.

Depuis le début de ces présentations de mode, un certain nombre de manufacturiers canadiens ont ouvert des bureaux à New York.

Un groupe de fabricants sont sur les lieux quand on présente les collections. Pour la dernière, il y avait des délégués de fabriques de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Une loi interdit la profession de sage-femme

LOS ANGELES PA — Il existe une loi en Californie interdisant la profession de sage-femme.

Néanmoins, sept femmes de Santa Cruz offrent leurs services aux mères qui veulent accoucher à la maison.

Mme Dor Gruver a indiqué qu'une centaine de bébés sont venus au monde avec l'aide des membres d'un Centre d'accouchement fondé il y a un an et demi.

Bien que cette pratique soit illégale, Mme Gruver souligne que les autorités et les médecins ferment les yeux.

Les sages-femmes donnent des informations aux futures mères et leurs maris, en ce qui concerne la période de la grossesse, et offrent des cours sur l'accouchement naturel.

Les mères ont la satisfaction de donner naissance à leurs enfants chez elles. La question financière a aussi son importance, considérant que les frais d'hôpitaux représentent plusieurs centaines de dollars, alors que les sages-femmes du Centre d'accouchement ne demandent que $35.



Centenaire

Mlle May Bulman a célébré tout récemment son 100e anniversaire de naissance. Appartenant à une famille native de Sweetsburg, elle réside actuellement au Regal Nursing Home de Cowansville. L'heureuse jubilée a reçu de nombreux témoignages de félicitations provenant des autorités fédérales, provinciales et municipales, ainsi que des amis d'un peu partout.

votre horoscope

BELIER du 21 mars au 20 avril

Ne vous laissez pas décourager si vous traversez, en ce moment, une période difficile. Tout finira par s'arranger au mieux de vos intérêts.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vous nouerez de nouvelles amitiés et connaîtrez une personne du sexe opposé qui s'intéressera très vivement à vous.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Il est trop tard pour vouloir renouer avec la personne que vous aviez laissée carrément tombée. Elle est bien trop occupée ailleurs.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Une maladie, mais sans gravité, vous guette. Vous pourriez peut-être l'éviter en vous astreignant à un régime sévère.

LION du 23 juillet au 23 août

Votre violence ne fera autour de vous que des ennemis. Essayez de devenir plus sociable et d'adoucir votre caractère.

VIERGE du 24 août au 22 sept

Vous êtes partagé (e) entre deux personnes que vous aimez, prétendez - vous autant. C'est donc que vous n'aimez véritablement ni l'un ni l'autre.

BALANCE du 23 sept au 23 oct

Des complications dans vos affaires personnelles, vous rendent onbrageus (se) nerveux (se) Prenez froidement les choses. Peut-être tout s'arrangera-t-il au mieux.

SCORPION du 24 oct au 22 nov.

Ne vous inquiétez pas, comme vous le faites, de l'opinion des autres. Du reste, vous n'avez rien à vous reprocher. Alors, laissez-les dire

SAGITAIRE du 23 nov au 21 déc.

Une excessive timidité vous empêche d'être vous- même. Vous manquez de personnalité et d'allant. Réagissez donc, que diable!

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Des querelles de famille vous divisent. Cela durera encore quelque temps, et puis reviendront les beaux jours.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Un ami, que vous voyez presque tous les jours jouera un rôle bnéfique dans votre existence. Faites-lui complètement confiance.

Poissons du 20 fév. au 20 mars

Vous êtes plein de philosophie, et ceci vous aide beaucoup à surmonter les difficultés de l'existence. Continuez.

Importante diminution

HEBERTVILLE PC — Les exportations de fromage cheddar, produit au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont subi une importante diminution à la suite de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne et cette diminution irait en s'accentuant au cours de la prochaine année.

Le secrétaire-gérant de l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Alphonse Doré, a révélé qu'en 1972 les exportations de fromage sont tombées à 5,000,000 de livres alors que dans le passé, elles variaient entre 8,000,000 et 12,000,000 de livres. Selon lui, en 1973, elles pourraient être inférieures à 4,000,000 de livres.

Toutefois, M. Doré a dit que, lors de pourparlers avec les acheteurs anglais, ces derniers ont manifesté le désir de continuer d'importer du fromage produit au Saguenay-Lac-Saint-Jean sans avancer de chiffres sur ces achats éventuels.

Ainsi, l'ACL se verra obligée de diversifier sa production et de fabriquer son fromage en tenant compte des besoins du marché national dont l'accroissement est de cinq à six pour cent par année, estime M. Doré.

Egalité des sexes dans la marine

WASHINGTON Reuter — Huit femmes ont été sélectionnées pour être les premières représentantes du sexe dit faible à suivre les programmes d'entraînement de l'aéronavale américaine.

Le département à la Défense a annoncé mercredi que quatre d'entre elles étaient déjà dans la Marine. Elles commenceront leur entraînement en mars à Pensacola, Floride. Les quatre autres sont des civiles et terriennes qui passeront d'abord par l'école féminine de la Marine américaine à Newport, Rhode Island, avant de suivre l'entraînement en vol.

Ces huit aventureuses sont les premières à bénéficier des nouveaux règlements qui imposent l'égalité des sexes dans l'U.S. Navy.

Blanc comme la neige...

NEW YORK (PA) — Le couturier américain Bianco, qui dessine les modèles pour la maison Gino Paoli, préconise le blanc comme couleur-mode pour la prochaine saison printanière.

"C'est que mon nom signifie "blanc", a déclaré le modéliste qui, en présentant ses créations, portait le long chandail blanc, genre nautique, qu'il a conçu pour les hommes et les femmes.

Ce chandail enveloppant, qui tient lieu de veste ou manteau, s'accompagne d'un pantalon blanc et d'un tricot à rayures vertes.

Sa collection comprenait toute une série de robes et tuniques blanches. Pour un jump suit, il propose un tissu écossais en noir et blanc.

Le pantalon blanc se porte aussi avec un corsage rayé bleu et blanc, et comportant la manche dolman.

Bianco gardera le même thème pour sa collection de l'automne prochain, qui offrira un choix de riches tissus et garnitures de fourrure, a-t-il dit. Comme nuances automnales il veut présenter de nouvelles teintes de rouge et de vert, et une certaine couleur beige abricot.



Une seule élue

Douville connaîtra bientôt son carnaval d'hiver 1973 et les cinq duchesses qui convoitent le titre de Reine des festivités, ont été présentées à la population. Ce sont, dans l'ordre habituel. Mlles Diane Paris, Carole Denoncourt, Diane Rondeau, Lucie Lestage et Monik Marcil. Une seule sera élue, malheureusement! **(Photo Studio Crystal)**

Pour les femmes

Le Vietnam peut facilement devenir un poste déprimant

SAIGON PA — "Ma première impression de cette minable capitale de la guerre, dit Pat Marsolf, fut de regretter d'être venue."

Elle dit qu'elle a ressenti son premier choc lorsque l'avion a atterri à l'aéroport de Tan Son et a roulé sur la piste, dépassant des rangées d'avions camouflés en vert et brun et protégés par des murs d'acier et de ciment.

Elle ne fut pas plus favorablement impressionnée, dit-elle, par le trajet en taxi depuis l'aéroport jusqu'au coeur de Saigon, à travers des quantités de cabanes aux toits de métal surplombant un canal d'égout, les rouleaux de fil barbelé déroulés le long des trottoirs, les bunkers de sacs de sable qui sont aussi nombreux ici, aux coins de rue, que les signaux de circulation en Amérique du Nord.

Comme la plupart des 148 femmes américaines qui vivent au Vietnam avec leurs maris, lesquels sont à l'emploi du gouvernement, Mme Marsolf, âgée de 28 ans, de New York, a découvert qu'une fois le premier choc passé, les privilèges qui sont attachés au poste occupé par son mari à l'Agence américaine de développement international rendent sa vie presque agréable.

Etant donné que le Vietnam peut facilement devenir un poste déprimant — le département d'Etat américain l'a classifié comme "région difficile" — les femmes font l'impossible, souvent, pour être très occupées.

"C'est une région difficile en ce sens que l'on ne sait pas vraiment ce que peuvent signifier ces bruits qu'on entend la nuit", a expliqué Mme Josiah Bennett, épouse d'un fonctionnaire politique d'ambassade.

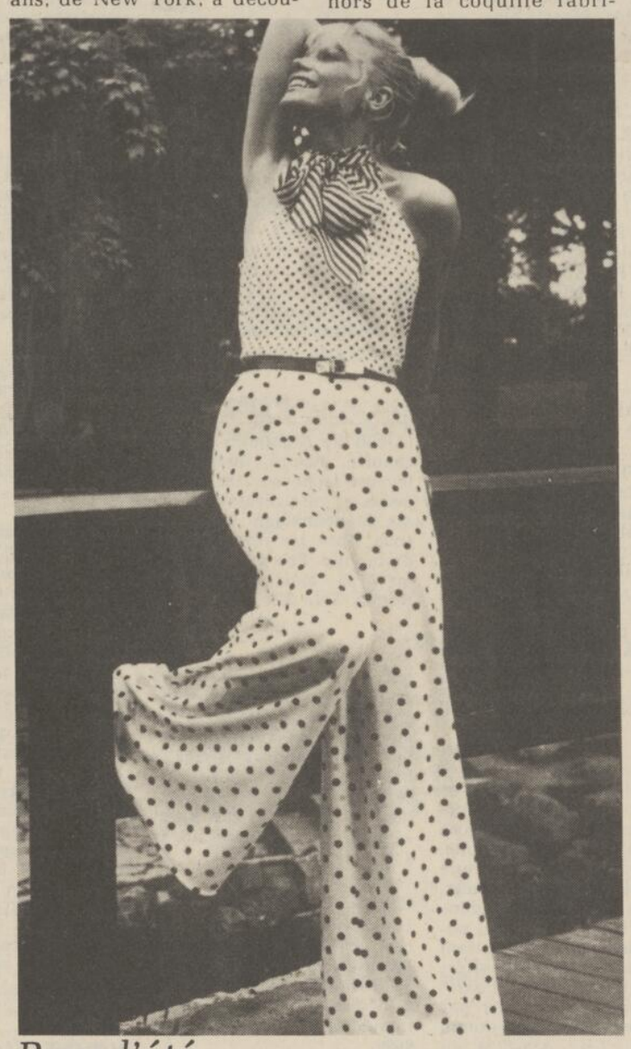
Cependant, le plus grave inconvénient dans la vie des femmes américaines au Vietnam, ce n'est pas la menace d'une mort soudaine etviolente. C'est une foule de petites misères qui accompagnent chaque sortie hors de la coquille fabriquée par les Américains.

La femme qui sort de cette coquille doit s'armer contre les hostilités qu'elle rencontrera, et qui peuvent aller de regards sournois qu'on lui lance jusqu'à des attaques directes. Elle doit être armée également contre les marchands et les chauffeurs de taxis qui considèrent qu'ils ont le droit strict de rouler les Américains tant qu'ils peuvent.

Les Bennett habitent une grande villa entourée d'arbustes et de fleurs, et ombragée de grands palmiers. La porte de leur salon s'ouvre sur un patio et sur l'une des trois piscines réservées à la communauté officielle américaine à Saigon.

Mme Thomas Thorsen, dont le mari travaille pour l'agence américaine à Saigon, est au Vietnam depuis 13 mois. Elle est l'épouse d'un employé du service étranger depuis 16 ans. Elle n'a pas le temps, dit-elle de s'attrister sur la guerre. Comme c'est le cas pour plusieurs de ses collègues, ses journées sont partagées entre la Croix-Rouge américaine, les réunions de l'Association des femmes américaines et les leçons de peinture chinoise. Elle fait également du travail bénévole dans les orphelinats et dans un hôpital pour les enfants brûlés.

Contrairement à Mme Thorsen, cependant, quelques-unes des Américaines interviewées ont déclaré que le travail dans les hôpitaux et les centres de réfugiés les bouleversait. "Je ne tais tout simplement pas de travail bénévole, a dit une de ces femmes. Je suis ici depuis deux ans, mais je ne veux pas me décider à y aller. Cela me donne des cauchemars."



Pour l'été

Pastilles, pois et rayures! pour l'été, quelle fraîche allure. Pyjama palazzo en maillé 100% coton, blanc et marine, à encolure licou cravatée. Vali Designs, Montréal.

Jeune épouse

RECIFE, Brésil (AFP) — Après 42 années de vie commune, une centenaire brésilienne a épousé mercredi à Recife, en toute simplicité, son jeune amour, Jose Ignacio Da Silva, qui n'a, lui, que 71 ans.

La mariée, Dona Josefa Margarida Da Silva, qui portait une robe de coton blanc, est la petite-fille d'un couple d'Indiens de la région de Paraiba, au nord de Recife, et est née le 23 décembre 1872, comme l'atteste son certificat de naissance.

Le couple, qui n'a pour tout moyen de subsistance que la maigre pension de Dona Josefa, vit depuis près de 40 ans dans une petite pièce dans les faubourgs de Recife. "Mais j'espère bien que le gouverneur de l'Etat de Pernanbuco mettra à notre disposition une petite maison, comme cadeau de mariage", a dit la mariée.

BOUTIQUE THOR MILLS

VENTE

pour célébrer notre 5ème anniversaire

RÉDUCTION DE 10%
sur ACHAT DE $5.00 de LAINE

RÉDUCTION DE 30%
sur matériel à la verge et vêtements

DU 15 JANVIER AU 20 JANVIER INCLUSIVEMENT

HEURES D'AFFAIRES:
LUNDI au VENDREDI 1 h. à 5 h. p.m.
SAMEDI 9.30 h. à 1.30 h.

THOR MILLS — GRANBY
110, rue ROBINSON SUD

COURS DE DANSE
ÉCOLE de DANSE GILBERTE et ANDRÉ de GRANBY



Vos professeurs, Gilberte et André Fredette, professeurs diplômés de la Fédération des Loisirs Danse du Québec, vous invitent à une soirée d'information.

BIENVENUE À

GRANBY: MARDI LE 9 JANVIER à 8 h. p.m. à l'église Immaculée-Conception, rue Denison.
DIMANCHE LE 14 JANVIER à 7 h. 30 p.m., Chevaliers de Colomb, rue Dufferin

COWANSVILLE: JEUDI LE 11 JANVIER à 8 h. p.m., au Centre Culturel.

POUR INFORMATIONS:
M. A. Fredette 378-7683
M. R. Robitaille 263-1590

Annonces Classées

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.30 P.M.**

Granby: 372-5433
Cowansville: 263-2988
Farnham: 293-5155
St-Jean: 347-7596
St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$1.60
SUPPLÉMENTAIRES	$0.09
CARACTÈRES GRAS	$0.40
AGATE	$0.17
1 POUCE x COL.	$2.38
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires)	$45.00
LOCATION DE CASIER	$0.40
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$10.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc... (ligne agate)	$0.25
AVIS DE DÉCÈS	$6.00
REMERCIEMENTS	$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Carte Professionnelle

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE
NOTAIRES
GÉRARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(26543)

Jolin, Dallaire, Picotte, Alain Désautels, Brodeur & Cie. C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
TÉL: (514) 372-3347
C.P. 233
74, rue Court, Granby, Qué.

P.A. Jolin	C.A.
G.D. Dallaire	C.A.
J.P. Picotte	C.A.
L.J. Alain	C.A.
A. Désautels	C.A.
Y. Brodeur	C.A.
Y. Racine	C.A.

(349-11)

Carrières et Professions

TECHNICIEN DEMANDÉ

CANDIDAT:
- Technicien
- Connaissance des 2 langues
- L'expérience industrielle serait un actif

POSTE CONSISTANT PRINCIPALEMENT À:
- L'étude de temps.
- La disposition de l'équipement
- Amélioration des méthodes
- À l'établissement des standards de production.

EMPLACEMENT:
Usine d'envergure moyenne dans le domaine du moulage, du plastique. Au coeur des Cantons de l'Est.

CONDITIONS DE TRAVAIL INTÉRESSANTES
ÉCRIRE À: Case postale 2762
LA VOIX DE L'EST
GRANBY, P.Q.
(342-343) (26036)

ON DEMANDE
COMPTABLE A TEMPS PARTIEL
TÉL: 378-9905
(26628)

TEINTURIER D'EXPÉRIENCE

POSTE:
Auprès d'une compagnie progressive de bas culotte située dans la région montréalaise.

CANDIDAT:
Le candidat recherché est actuellement en charge du département de la teinturerie ou bien il exerce les devoirs d'un assistant qualifié. Il devra posséder une solide formation technique et chimique en plus d'être consciencieux.

SALAIRE:
Selon la compétence.

Pour plus amples informations veuillez répondre en toute confiance à:
LA VOIX DE L'EST C.P. 2768
Indiquant âge, expérience, instruction, statut marital et salaire désiré.
(26619) (11-12)

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Offre des opportunités pour une carrière enrichissante aux citoyens canadiens ou sujets britanniques qui ont une taille d'au moins 5'8'', qui ont complété avec succès une 11e année ou l'équivalent, qui ont une conduite exemplaire et qui sont en bonne condition physique.

SALAIRE INITIAL: $7,600 par année, mais salaire initial plus élevé pour les gradués universitaires. Généreux avantages sociaux et augmentations annuelles pendant les cinq premières années au rang de gendarme jusqu'à $11,550 par année.

Veuillez contacter le bureau de la Gendarmerie Royale du Canada le plus rapproché ou écrire à:

Le commissaire
Gendarmerie Royale du Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

Granby

1— PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE sur la rue Dufferin, maison en brique de 7 pièces, 2 chambres de bains complètes, garage, chauffage eau chaude. Tél.: 372-4550 après 5 hres.
(12-20 — 26665)

A 28 rue Bourgeois, très jolie 5 pièces neuve, fabriquée par des artisans. Occupation immédiate. Inf. à Norbert Parent, entr. Construction, 82 rue Bourgeois. Tél.: 378-1389.
(12-39 — 26673)

PROPRIETE de 2 logis, l'un de 4 pièces, l'autre de 7 pièces, sous-sol fini, terrasse, patio, foyer. Cause de vente: transfert. Située à 50 Saint-Louis. Tél.: 378-2687.
(12-13 — 26676)

— SPLIT, level de 8 pièces, garage, salle de séjour, piscine chauffée — 214 Des Erables — Bungalow 5 pièces, garage - 521 Denison O. — Maison 2 logis de 5 pièces - 234 Savage. ROLAND CHOQUETTE, courtier. Tél.: 378-6763.
(11-13 — 26573)

BUNGALOW à vendre situé sur route 235 Chemin Bedford, Farnham, terrain 130 x 150. Maison 65 x 37 de 6 ans, en brique. S'ad. à Noël Choquette. Tél.: 296-4333 Notre-Dame de Stanbridge, après 7 hres le soir.
(11-34 — 26566)

MAISON neuve à vendre de 5 pièces, chauffage air chaud et foyer. Terrain 150 x 134. Tél.: 378-1671.
(11-38 — 26631)

ANGE-GARDIEN: Epicerie bière et cidre avec propriété, logis 7 pièces, bon chiffre d'affaires. Cause vente: maladie.
BELOEIL: Epicerie licenciée avec camion neuf, inventaire prix: $11,000. Aussi épicerie avec propriété, logis 7 pièces. Comptant: $20,000. Balance 8%.
REGION SOREL: RESTAURANT 80 sièges, air climatisé, loyer $75. par mois, affaires $2,500 semaine. Comptant $12,000, balance 8%. BUFFET avec équipement 1,000 couverts, camion, chiffre d'affaires $60,000 par année. Demandez renseignements. BAR SALON air climatisé 100 places, grand stationnement, chiffre d'affaires déclaré impôt 1971: $87,000. Cause: maladie.
CANTON DE L'EST: Terre 20 arpents, vieille maison, 4 pièces, 220 volts, sous-sol 6 pi., garage, porcherie. $7,000.
PAUL ST-JEAN, courtier, 1050 Carillan, Douville, Saint-Hyacinthe, P.Q. Tél.: 773-0004
(26605)

ROYAL TRUST CO.
brokers
WATERLOO: Split level exclusif, 9 pièces, 3 chambres à coucher, 2 foyers de pierres. Vue panoramique. Seulement $39,000. R. McKergow, tél.: 372-3480 ou 243-6153.
(16511)

DEUX mini-putt avec franchise et terrain de jeux, construction 1972, comptant de $35,000. Cause de vente: maladie. Immeuble Tanguay, courtier. Tél.: 372-4666
(8-13 — 26537)

7— COMMERCE A VENDRE

EPICERIE-boucherie à vendre ou local à louer pour magasin, situé à 334 rue Principale. Aussi grand entrepôt à louer. Tél.: 378-5248 ou 378-4626.
(11-20 — 26634)

RESTAURANT à vendre situé à 469 boul. Leclerc. Bon chiffre d'affaires avec maison 1 1/2 étage. Cause de vente: maladie. Tél.: 372-2015 le soir.
(9-15 — 26550)

10— TERRAINS A VENDRE

TERRAIN à vendre situé sur le coin de Cabana et Fréchette 100' x 115'. Ainsi que joli bungalow 5 1/2 pièces. Tél.: 378-7961 le jour et 378-3242 le soir.
(9-15 — 26570)

TERRASSE BELLEVUE
MAGNIFIQUE vue et site résidentiel, avantageux. Située en campagne chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
Pas d'acompte, pas d'intérêt.
Tél.: 372-3296 ou 372-5518
J.P. RACINE INC.
(6-33 — 26520)

14— APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé, situé à 430 Principale, 2ème étage. S'ad.: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale.
(12-19 — 26650)

APP. 1 pièce et 1 1/2 pièce, situés à 171 et 173 Empire (centre-ville), meublé, chauffé, éclairé avec T.V. et câble si désiré. Tél.: 378-3792.
(9-15 — 26564)

3 1/2 pièces meublées avec en plus balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambre de bains de céramique, chauffé, éclairé, antenne pour télécouleur, 8 canaux, système de balayeuse dans chaque logis, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto. Piscine chauffée, patio et Bar-B-Q à l'extérieur. A partir de $35 par semaine. S'ad. à Antonio Gagnon. Tél.: 378-2725 ou 372-4452. (11-38 — 26625)

APP. de 2 pièces meublé, chauffé, éclairé, stationnement gratuit, endroit tranquille. S'ad. à Gaston Rheault, barbier, 601 rue Cabana, coin Bouchard. Tél.: 378-4485. (9-15 — 26578)

Cartes d'affaires

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
CONFECTION DE SUPPORTS D'ARCHES
GÉRARD POTVIN
SPÉCIALISTE
20 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
- AJUSTEMENT PERSONNEL À CHAQUE CLIENT
- AJUSTEMENT PARFAIT
- EMPREINTES DES PIEDS
- CORRECTION POUR PIEDS MALADES, AFFAISSÉS, DÉMARCHE DIFFICILE
- CHAUSSURES CORRECTIVES
- PRIX MODIQUES

POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET CONFORT DES PIEDS VENEZ AU
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 JOHNSON TÉL: 372-5292
(25992)

APP. 1 pièce à louer avec poêle, réfrigérateur et meublé, turquis, ustensiles de cuisine et couverture de lit fournis et entretenus, T.V., stationnement. Appartements Casgrain, 329 boul. Boivin, 2ème étage. Tél.: 372-7105 ou 378-1814.
(11-17 — 26637)

A L'EPREUVE DU FEU! 1 1/2, 2 1/2 pièces, meublés; 4 1/2 pièces non meublés. S'ad.: 372-5888.
(11-17 — 26623)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, taxe d'eau payée, entrée privée, balcon, centre-ville. Tél.: 372-4307.
(12-15 — 26677)

APP. 2 1/2 pièces $130. par mois. Libre immédiatement. S'ad.: 378-4651.
(12-18 — 26674)

ATTENTION! App. 3 1/2 pièces à louer, meublé, chauffé, tapis mur à mur. Pour inf.: 378-6639.
(12 — 26666)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces meublé colonial, salle de bains de couleur, chauffé, service de buanderie, stationnement privé, balcon. Libre immédiatement. Situé dans un bas à 129 Ave du Parc. Pour réservation, s'ad. à 129 Ave du Parc, app. 3. Tél.: 372-6943 ou 372-6147.
(12-13 — 26675)

1 1/2 PIECE comprend salon double sur tapis, cuisinette, chambre de bains, grande garde-robe, entrée privée, dans un bas situé à 18 Saint-Louis près Principale, entre Saint-Charles et Laval. Libre. Tél.: 372-6367.
(12-13 — 26679)

DISPONIBLES
3 1/2 MEUBLES, neufs, modernes, tapis, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, buanderie, taxe incluse, prise d'extérieur pour auto. (Aussi 3 1/2 et 5 1/2 non meublés) Situés sur boul. Fortin. Tél.: 378-6521.
(4-31 — 26466)

16— LOGEMENTS A LOUER

2 LOGIS modernes de 2 1/2 pièces, chauffés, meublés avec tapis. Situé au centre de la ville. Prix $115. par mois. Pour personnes d'un certain âge. S'ad.: 372-2033.
(8-13 — 26549)

A 77 LORNE, face au Parc Victoria, 3 appartements neufs, chauffé, foyer, grande véranda. A 29 Grove, logis neuf, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, beau solarium, stationnement déneigé. A 31 rue Court, garage ou entrepôt. S'adresser à Mme A. Vadnais. Tél.: 372-3850.
(10-36 — 26562)

BROMONT 4 1/2 pièces à louer, système de chauffage, installation laveuse-sécheuse. $80 par mois. Tél.: 372-1387.
(12-15 — 26684)

LOGIS de 3 grandes pièces, chauffé, éclairé, installation laveuse-sécheuse. 1er étage, poêle et réfrigérateur fournis. Stationnement et grande cour, libre 1er février. Haut de la ville. Prix $32. semaine ou $135. mois. S'ad. à E. Breton. Tél.: 379-5866.
(9-15 — 26579)

NEUF, beau logis de 4 1/2 grandes pièces, tapis dans chambres, et salle de bains, moquettes de bois dans salon, portes panoramiques, 2 balcons, grande remise, prise pour auto. Face à la montagne et au lac. 55 rue Saint-Michel. Tél.: 372-5090 après 4:30 hres.
(11-13 — 26620)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sécheuse.
AUSSI app. meublés de 1 1/2 et 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Inf.: 378-8690.
(4-13 — 26423)

LOGIS 5 pièces dans un bas, chauffage central, installation laveuse-sécheuse, avec remise et garage. Libre 1er mars. Aussi 4 pièces dans un bas pour le mois de mai. Tél.: 372-2162.
(12-13 — 26652)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces, situé à 462 rue Reynolds, prêt pour le 1er mars, appartement meublé 2 1/2 chauffé, eau chaude, électricité inclus, libre 1er fév. $110. par mois. Bungalow neuf à vendre, s'adresser à 430 rue Papineau. Tél.: 378-8947.
(11-17 — 26622)

TRES BEAU LOGIS de 3 pièces, site résidentiel, centre-ville, chauffé, éclairé, avec grenier. Face au Parc Victoria, rue Lorne. Libre immédiatement. S'ad. à 372-7764.
(8-13 — 26535)

LOGIS 5 pièces fini moderne, dans un bas, chauffé, eau chaude fournie, avec garage. Libre immédiatement. Pour adulte seulement. 66 Denison O. Tél.: 378-2652.
(12-13 — 26653)

18— CHAMBRE A LOUER

TRES GRANDE chambre à louer ou chambre et pension pour une ou deux personnes. Téléphone et poêle. S'ad. à 378-6414, Mme Ross.
(12-13 — 26683)

CHAMBRE à louer avec poêle et réfrigérateur, entrée privée pour jeunes gens seulement. Tél.: 378-1894.
(12-13 — 26678)

CHAMBRES à louer, $10 et plus par semaine. Située à 24 rue Centre. Tél.: 372-4727.
(26421)

20— LOCAUX, BUREAUX A LOUER

BUREAU et local à louer, chauffé, situé à 185 Principale. Tél.: 372-3373.
(12-18 — 26648)

ESPACES à louer situé à 412 Robinson S., chauffé et non chauffés. Pour inf., appelez 378-3434.
(8-12 — 26527)

LOCAL à louer situé à 435 Duvernay. Pour inf., appelez: 378-3434.
(8-12 — 26528)

23— GARAGE A LOUER

GARAGE à louer situé à 123 Saint-Antoine Nord. S'ad. à 396 boul. Boivin. Tél.: 378-6511.
(12-13 — 26668)

26— HOMMES DEMANDES

EMPLOI disponible pour homme de 25 à 45 ans. Ecrire à C.P. 307, Granby, P.Q.
(12-90 — 26553)

COMMIS d'épicerie avec expérience demandé pour travail permanent. Bon salaire à l'homme qualifié. S'ad. à M. Antonio Gagnon, 320 boul. Leclerc. Tél.: 378-2725.
(9-15 — 26559)

TEMPS PARTIEL: Conseillers en sécurité demandés. Aucune expérience requise. Revenu: $60 à $80 par semaine. Pour montrer un film de 15 minutes 2 fois par soir. Marié 21 à 35 ans. Auto requise. Appelez: 1-348-6970.
(11-13 — 26632)

FAITES PARTIE DE NOTRE EQUIPE GAGNANTE
Nos ventes de l'an dernier ont triplé celles de 1970. En 4 courtes années, nous avons assisté des centaines de compagnies canadiennes, résolvant plusieurs de leurs problèmes d'éclairage, par leur utilisation de notre ligne complète de produits spécialisés garantis. Ce succès est directement attribuable à l'excellent travail accompli par notre équipe de vendeurs. Les membres de cette équipe sont venus à nous avec peu et même aucune expérience, en éclairage, mais il étaient des vendeurs professionels qui désiraient une carrière digne et avec une sécurité, au sein d'une compagnie canadienne. Si vous recherchez une position type similaire avec une firme solide et rapidement grandissante, écrivez: Le Président, Lightmaster Ltd., 2384 Industrial St., Burlington, Ont.
(26597)

HOMMES demandés, propres et intelligents. Travail facile au téléphone. Inf.: 372-2065.
(12-18 — 26646)

HOMME fiable pouvant travailler sans supervision. Gagnez $14,000 par année plus bonis. Contactez clients dans la région Granby. Voyages d'auto limités. Nous entraînons. Par Avion. S.F. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum, Box 789, Ft Worth, Tex. U.S.A.
(6-12 — 26530)

27— HOMMES, FEMMES DEMANDES

WAITERS et waitresses avec expérience demandés pour salle à manger. S'ad. à Auberge de Sutton. Tél.: 538-2324.
(12-20 — 26654)

GAGNEZ FACILEMENT DES $$$
VENTE facile de bas-culottes. Aussi bas pour toute la famille, culottes, etc. Gratuit: Instructions et catalogues en couleur. RESLON, 10383 Montréal Nord 459-D-9. Québec.
(12-39 — 26660)

COUPLE demandé pour l'entretien du ménage et travaux à la cuisine. S'adresser à Farnham. Tél.: 293-4082.
(4-19 — 26439)

28— FEMMES, FILLES DEMANDEES

PERSONNES demandées, propres et intelligentes. Travail facile au téléphone. Inf.: 372-2065.
(12-18 — 26647)

$40 et plus par semaine dans vos temps libres. AVON estime que c'est ce que gagnent plusieurs représentantes. C'est facile, vous verrez! Téléphonez 372-4116 ou écrivez à Mme Huet, C.P. 28, Iberville, P.Q.
(12-18 — 26644)

FILLES & FEMMES DEMANDEES
Pour travail régulier le soir et les fins de semaine comprises. Exigence: 21 ans et plus. Adressez-vous au A & W, 777 Principale, Granby.
(6-12 — 26533)

29— SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille ou dame demandée pour garder 2 enfants plus l'entretien ménager à temps plein à Bromont. Tél.: 534-2273.
(12-13 — 26671)

FILLE responsable demandée, pour aider aux soins de 2 enfants, et légers travaux de ménage, dans une bonne maison de Montréal. Chambre privée un peu d'anglais nécessaire; fournir références. Pour informations, du lundi au vendredi de 10h. a.m. à 5h. p.m.: 378-8228 ou 378-6010, M. Jerry.
(11-13 — 26615)

32— GARDERIE D'ENFANTS

DESIRERAIS garder enfants le jour du lundi au vendredi. Tél.: 378-5685.
(10-12 — 26585)

GARDERAIS enfant à la journée ou à la semaine. Références fournies. Tél.: 378-2729.
(10-16 — 26603)

33— AUTOS, CAMIONS A VENDRE

FORD Ranchero '72, 3 mois d'usage, presque neuf, moteur 351 po. cu., servo freins et volant. Aussi équipement de ski à vendre. Tél.: 378-8506 entre 5:30 et 7 hres p.m. ou après 9 p.m., Jacques Averill.
(10-13 — 26584)

CAMION Fargo 1966, 2 tonnes, 6 cylindres, avec plateforme en acier. Prix: $700. Pour inf.: 378-7157.
(11-15 — 26627)

CAMION G.M.C. Van-Dura 1971. 6 cylindres, en très bonne condition, 36,000 milles. Tél.: 378-3390 entre midi et 8 hres.
(26617)

A VENDRE
FIREBIRD TRANS-AM
1970
4 VITESSES manuelles, 4 pneus neufs à crampons, stéréo à cartouches, bas millage, acheteur sérieux seulement, pour inf.: 378-2917.
(12-13 — 26669)

VOLKSWAGEN 1968 rooftop, 4 vitesses manuelles, en parfaite condition. Pour voir: 728 Denison O. Tél.: 378-5419 ou 378-7283.
(10-13 — 26590)

33— MEUBLES NEUFS ET USAGES

AVIS aux fiancés ou autres. Ménage complet à vendre de style provincial français, presque pas d'usure. Laisserais aller à très bas prix. Si intéressé, s'ad. à 524 Mercier.
(12-13 — 26610)

Pour des résultats rapides
AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*

AMEUBLEMENT DUFFERIN
Tél.: 372-3717 ou 372-5598
AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usagé.
ATTENTION: Achetons meubles usagés et payons comptant.
AVONS besoin urgent de set de chambres et bureaux indépendants. Avons également de tout dans meubles neufs et tenons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés.
(354-16 — 26294)

40— A VENDRE DIVERS

POELE "Findlay" grand lit d'enfant; marchette bébé tenda; alarme d'auto contre vol; soudeuse électrique; soudeuse acétylène et gaz; compresseur air; Jeep avec hydrauliqueet pelle à neige. Parfaite condition. Tél.: 378-2389.
(11-13 — 26635)

AQUARIUM avec poissons à vendre. 2 mois d'usure. Tél.: 378-2526.
(12-13 — 26664)

EQUIPEMENT de salon de coiffure à vendre: 4 séchoirs, avec chaises; 2 chaises pour coiffer; lavabo avec chaise; 2 tables de travail avec miroir ainsi que marchandise. Tél.: 539-0614.
(12-13 — 26626)

FOIN de la dernière saison à vendre — 1ère qualité. Tél.: 538-3135
(12-13 — 26636)

REMORQUE simple pour motoneige à vendre. Tél.: 372-2469. (11-13 — 26583)

SOUFFLEUSE à neige "Bollein" 7 forces, 30 heures d'ouvrage, donnerais garantie. Aussi petite annexe à l'huile. Tél.: 372-5961.
(12-19 — 26662)

REMORQUE de compagnie double pour motoneige à vendre, ainsi qu'une chaise berçante pour enfants. Tél.: 378-8135.
(11-12-13 — 26621)

50— DEMANDE A ACHETER

BILLOTS demandés: frêne blanc de côteau Plaine blanche, le petit bois dur. Pour inf., appelez (514) 372-3448.
(5-6 — 26489)

52— ARGENT A PRETER

Prêts hypothécaires
1ère et 2e hypothèques de $1,000 à $200,000, de $50,000 à $1,000,000.00
Taux à partir de 9%. Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT, AGENT
105, rue Bouchard
Tél.: 378-7218 ou 372-1330
Achats - Ventes - Echanges
Badeau & Fils, courtiers
(10-37 — 26587)

56— MUSIQUE ET INSTRUMENTS

ORGUE meuble Orcana en très bonne condition. S'ad. à 372-2846.
(12-13 — 26686)

SET de drum à vendre. Tél.: 263-3708.
(12-13 — 26611)

64— REPARATIONS

DESIREZ-VOUS faire des travaux de construction, rénovation, menuiserie, finition de sous-sol, garage. Travail de tout genre. Estimation et consultation gratuites. Tél. : 378-2014.
(12-15 — 26685)

72— MOTONEIGES

BOA-SKI 1972, acheté en fin de saison dernière, comme neuf. Moteur 1 cylindre, 338 cc. 27 forces. Accepterais mini-trail en échange. Tél.: 378-8130. (10-12 — 26596)

Il me reste quelques motoneiges Yamaha '72 neuves, à vendre en bas du prix coûtant! Guy Laverrière, 774 Deslauriers, Granby, Tél.: 372-6720. (26638)

ÉCOLE DE COIFFURE PAULA ENR.
Filles et garçons, l'avenir vous attend dans la coiffure, inscrivez-vous immédiatement à l'École Paula Enr.; école détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées du Québec du ministère de l'Éducation No 176. Inscription en tout temps. Examens du gouvernement après les cours.
Inscrivez-vous à:
L'ÉCOLE DE COIFFURE PAULA ENR.
16A, rue CENTRE, GRANBY
P.Q. TÉL.: 372-5471
(10-12) (26606)

MOTONEIGES usagées Bombardier, Scorpion, Moto-Ski, Fox-Trac, Sno-Prince, Ski-Roule, Sno-Jet, Alouette. 1968 à 1972. Aucun comptant, financement sur les lieux. Tél.: 466-7787 ou 658-5333.
(12 — 26656)

SKI-DOO Bombardier Elan '71 et Ski-Zoom pont neuf et ressorts neufs. Prix raisonnable. Tél.: 372-6034.
(9-15 — 26567)

MOTO-SKI 1972 à vendre en très bonne condition. Modèle 340 cc., 2 cylindres. Moteur moins de 1000 milles. Tél.: 263-1807.
(26613)

MOTONEIGE Ski-Roule 19 forces, 1969. S'ad. à 528 Chenier, Granby.
(11-13 — 26642)

73— ANIMAUX

4 CHEVAUX d'équitation à vendre, 2 Apoloza enregistrés. S'ad. à 378-4791, Jacques Arès ou M. Robitaille.
(12-13 — 26672)

6 CHIENS Collie à vendre. Tél.: 372-6369.
(12-14 — 26670)

BERGER Allemand noir à vendre. Tél.: 263-1356.
(11-12 — 26616)

74— DIVERS

EXTERMINATION INSECTES - VERMINES
Tél.: 378-7316
(12 — 26496)

JEAN-PAUL LAROCHELLE INC.
Service de conciergerie, ouvre un nouveau département dans le domaine de l'extermination de vermines. Un spécialiste est à votre service. Prix sont très abordables. Tél.: 378-7991 en tout temps ou 263-1334.
(5-12 — 26420)

EXTERMINATION
Pest Control: Insectes - vermines - rats - souris - rats - mices.
South Shore Extermination
(12 — 26658)

DES REPAS seront servis dans une maison privée le midi et le soir. Tél.: 378-5362.
(12 — 26661)

BIENVENUE A TOUS LES PECHEURS
POUR une partie de pêche aux petits poissons des Chenaux à Sainte-Anne de la Pérade. Rendez-vous chez Guy Marceau, la place idéale pour s'amuser et prendre de belles prises.
TEL.: Code 418-325-2187
(10-37 — 26598)

notre patron

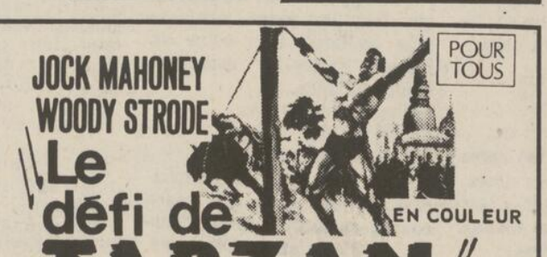


Anne Adams

Préparez la garde-robe de mademoiselle et confectionnez cette gentille robe. Le soleil sera ravi et la petite aussi. Tailles: 2 à 8 ans.

Pour obtenir ce patron, envoyez le prix de $1.00 en argent (non en timbres) à: SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (en lettres moulées de preference), vos noms, adresse ainsi que la grandeur desirée et le numero du patron. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarees. Veuillez verifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter de trois semaines a un mois pour la livraison.

PALACE
CINÉMA pour les ENFANTS
SAMEDI le 13 JANVIER à 2 H. P.M.
DESSINS ANIMÉS — ADMISSION 50¢



Cowansville

1— PROPRIETE A VENDRE

BUNGALOW de 5 1/2 pièces, sous-sol fini, chauffage à l'huile. Situé rue Christophe Colomb à Cowansville. Tél.: 263-1065.

(12-18 — 26681)

14— APPARTEMENTS A LOUER

APP. à louer, meublé, chauffé, 2 1/2 pièces, centre-ville, $65. par mois. 200 rue Rivière. Aussi chambre à louer, meublée, etc. pouvant faire la cuisine. Centre-ville $8 et $10 par semaine. Tél.: 263-3430. (11-13 — 26561)

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, situé à 146 rue Hanson. Prix $97. par mois. Location à la semaine si désiré. Tél.: 372-6034 jour ou 263-4054 après 5 h. p.m.

(6-12 — 26532)

16— LOGEMENTS A LOUER

ADAMSVILLE, logement de 3 pièces dans un haut, remise, eau chaude fournie, taxe de vidanges et locataire payée. Libre 1er février. Tél.: 263-2857 (12-13 — 26655)

LOGIS à louer, libre 1er février, dans un bas, 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie. Installation laveuse-sécheuse. Situé à 103 Jacquemet, $95. par mois. Tél.: 263-4440 ou 263-1980.

(12-18 — 26651)

LOGIS à louer de 5 pièces, situé à 324 rue Rivière, app. 3, Cowansville. Pour inf.: 263-4246.

(6-12 — 26545)

Farnham

7— COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT à vendre, clientèle établie, face à un parc industriel, auto livraison. Logis 4 1/2 pièces. Cause: maladie. Situé à 1077 St-Paul Nord. Farnham. Tél.: 293-3340.

(10-15 — 26588)

19— CHAMBRE ET PENSION

PENSION Gérard Hébert, pour personnes âgées, située à 72 est boul. Sud Farnham. Tél.: 293-5426.

(10-13 — 26565)

HOMME BILINGUE
pour travail de bureau au département de l'entretien
DEMANDÉ À LA
Thor Mills Limited

Le travail comprendra l'utilisation de catalogues pour pièces de machineries, la préparation de requisitions, la préparation de cédule et de rapport d'entretien préventif, la tenue et la classification des dossiers ainsi que différents autres rapports et projets spéciaux demandés par le surintendant du département de l'entretien.

Bien que ce ne soit pas essentiel, un cours à une école des métiers serait un avantage, aussi une expérience dans l'usage de catalogues pour pièces de machineries, ou l'entreposage de pièces, le dessin industriel ou la lecture de "Blue Prints" seraient utiles pour cette position.

Veuillez faire application par écrit (en français ou en anglais) en incluant les détails suivants:
Âge
Scolarité et entraînement
Expérience - inclure tous les emplois pendant les 10 dernières années.
Etat civil - Adresse - Numéro de téléphone

Cette position offre une rémunération salariée avec de généreux bénéfices marginaux. Le salaire sera en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.

Veuillez adresser votre application à:

THOR MILLS LIMITED
Case Postale 429
Granby, Qué.

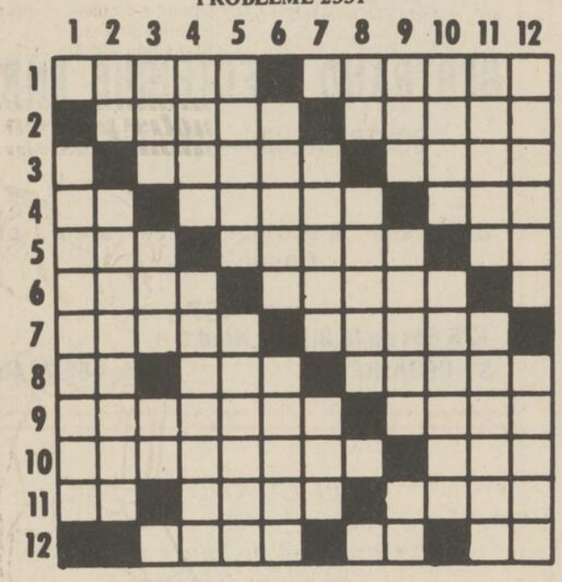
Des interviews seront accordées sur rendez-vous seulement aux candidats les mieux qualifiés.

MOTS CROISÉS

PROBLEME 2330

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	D	E	L	E		L	E	V		A
2		C	A	R	A	T	S		R	E	P	U
3	A	T	T	E	N	U	E	R		R	I	T
4	S	O	T		C	I	M	E	N	T	E	R
5	I	B	E	R	E		E	C	O	U	T	E
6	E	R	S	E		A	M	E		S	E	S
7		E	P		A	C	N	E				
8	L		T	A	S		E	T	U	D	E	S
9	T	A	S	S	E	S		E	R	I	G	E
10		C	A	S	I	E	R		O	R	A	L
11	M		N	E	M	E	E		P	A	L	I
12	T	I	A	R	E		A	M	E		E	M

PROBLEME 2331



HORIZONTALEMENT

1–Qui aime la mer. – Fut digne de louange.
2–Prén. de femme. – Petit oiseau chanteur.
3–Occupation. – Le plus âgé.
4–Carte à jouer. – Couper avec la scie. – Manche au tennis.
5–Assasine. – Anneaux de cordage. – Son honneur.
6–Du verbe aller. – Existait.
7–Récente. – Partie de l'intestin grêle.
8–Avant-midi. – Possèdent. – Prêtre français.
9–Ladrerie, épargne sordide (pl.). – Marquer de la joie.
10–Viendras de dehors. – Agent d'affaire.
11–Saint. – Prén. de femme. – Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau.
12–Continent. – Notez bien. – Dans tristesse.

VERTICALEMENT

1–Propre au matin (pl.).
2–Avant-midi. – Certainement.
3–Plate-forme flottante. – Liquide transparent. – Saint.
4–Déesse de la Fable. – Défenses de l'éléphant.
5–Fille du frère ou de la soeur. – Qui nous veut du mal.
6–Erigé (inversé). – Epoque de l'accouchement.
7–Estonie, en eston. – Mesure algérienne.
8–En les. – Petite monnaie espagnole.
9–Roue d'une poulie. – Quelques fois employé comme terme de dénigrement. – Fleuve russe.
10–Membrane de l'oeil. – Oiseau grimpeur australien.
11–Biscuiteries. – Huile volatile extraite de la fleur d'oranger.
12–Ombellifère vivace (pl.). – Genre de plantes à feuilles purgatives (pl.).

DIRECTEUR DE CAFÉTÉRIA

Société importante de service alimentaire requiert un directeur pour une cafétéria industrielle à Bromont.

Le candidat devra avoir:
— 25 à 40 ans
— Expérience en production de repas (restaurant ou cafétéria)
— Notions de comptabilité

Possibilité d'avancement

Veuillez envoyer Curriculum Vitæ à:
SOCIÉTÉ V.S. LTÉE
8180 MONTVIEW
MONTRÉAL 390, P.Q.
M. WALTER ELKOW
(26639)

BUNGALOW neuf, 5 pièces, grand sous-sol, coin Marchand & Talbot, avec système de chauffage à l'huile, abri d'auto, tapis du salon au choix de l'acheteur, prêt à habiter, comptant $1,500. ou plus, Salaire minimum $7,000.
POUR INFORMATIONS:
378-1263 de 9h. a.m. à 5h. p.m. 378-4204 de 6h. p.m. à 7h. p.m.

(5-19 — 26497)

AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD
Canada — Province de Québec
District de Bedford
Cour Provinciale
District de St-François
No 37-017
CREDIT TRANS-QUEBEC INC., demanderesse, vs CAMILLE MESSARA, BEAUDOIN et DIONNE INC., défendeurs.

"Un emplacement connu et désigné comme étant les lots numéros trois cent quatre-vingt-dix et trois cent quatre-vingt-onze (390 et 391) du cadastre officiel de la paroisse Saint-Romuald de Farnham, division d'enregistrement de Missisquoi;

Sauf et à distraire desdits lots les parties vendues par la venderesse susnommée à M. Marcel Martin, aux termes d'un acte reçu par Me Denis Jutras, notaire, le 12 août 1970, enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le numéro 128266, lesdites parties distraites décrites et bornées comme suit:

a) Un terrain de forme irrégulière, située à l'ouest de la route de St-Césaire-Farnham, étant partie du lot trois cent quatre-vingt-dix (Ptie 390) au cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald de Farnham, division d'enregistrement de Missisquoi, municipalité de Rainville, borné comme suit:

A l'est par le chemin St-Césaire (tel qu'actuellement élargi) et par une autre partie dudit lot numéro 390, suivant les lignes "B-A" et "D-C"; au sud, par le lot numéro 389, suivant la ligne "A-F"; au sud-ouest par la rivière Yamaska, suivant la ligne "F-E"; au nord par une autre partie dudit lot numéro 390, suivant les lignes "E-D" et "C-D";

Mesurant cent trente-trois pieds et trente-sept centièmes 133.37') et cinquante-quatre pieds et quarante et un centièmes (54.41') dans ses lignes est, suivant les lignes "B-A" et "D-C"; cent quatre-vingt-quatre pieds et vingt-neuf centièmes (184.29') dans sa ligne sud, suivant la ligne "A-F"; deux cent vingt-neuf pieds et six dixièmes (229.6') dans sa ligne sud-ouest, suivant la ligne "F-E"; deux cent dix-sept pieds et douze centièmes (217.12') et soixante-quinze pieds et soixante-cinq centièmes (75.65') dans ses lignes nord, suivant les lignes "E-D" et "C-B";

Contenant en superficie, quarante et un mille trois cent quarante-huit pieds et neuf dixièmes (41,348.9 pi. ca.) soit neuf cent quarante-neuf millièmes d'acre (0.949 ac.), mesures anglaises.

Le tout est montré au plan préparé par G. Migué, a.g., le 16 avril 1970 et dont copie demeure annexée à l'original de l'acte de vente précité.

b) Toute cette partie dudit lot numéro trois cent quatre-vingt-dix dudit cadastre de la paroisse St-Romuald de Farnham sise et située du côté est du chemin St-Césaire et bornée comme suit: à l'ouest, par le chemin St-Césaire, à l'est par une partie dudit lot 389-A; au sud, par le lot numéro trois cent quatre-vingt-neuf (389) et au nord, par le lot trois cent quatre-vingt-onze (391).

c) Toute cette partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-onze (Ptie 391) située du côté est du chemin St-Césaire, d'une superficie d'environ cinquante-sept acres et bornée comme suit: à l'est, par le lot numéro 383; au sud, par parties des lots numéros 390 et 389-A; à l'ouest, par le chemin St-Césaire; au nord, par partie du lot numéro 392 dudit cadastre officiel.

d) Une certaine lisière de terrain située du côté est de l'immeuble susdécrit au paragraphe a), étant partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-dix (Ptie 390) audit cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald de Farnham et contigu à ce dernier; mesurant ladite lisière, cent trente-trois pieds et trente)sept centièmes de largeur dans ses lignes ouest et est et environ vingt-deux pieds de profondeur dans ses lignes nord et sud. Bornée ladite lisière; au nord, au sud et à l'est, par le chemin St-Césaire et à l'ouest, par la partie dudit lot trois cent quatre-vingt-dix (390) telle que décrite suivant le plan de G. Migué, a.g. susdit. Les lignes nord et sud sont respectivement le prolongement des lignes "B-C" et "A-F" dudit plan ci-annexé.

Avec les servitudes en faveur des Southern Canada Power Company Limited, enregistrées sous les numéros 71852 et 79288.

Ledit immeuble étant assujetti à un bail pour fins de prospection en faveur de Shell Québec Ltée, aux termes d'un acte enregistré au même bureau d'enregistrement sous le numéro 112528.

Avec les bâtisses dessus érigées."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Missisquoi à Bedford, district de Bedford, MERCREDI, le TRENTE ET Unième jour de JANVIER 1973, à DEUX heures de l'après-midi.

Cowansville, le 7 décembre 1972.

Le shérif,
49602-o ANTONIN BOURASSA

BUREAU DU SHERIF

Au régistrateur
SWEETSBURG

Monsieur,

Vous êtes requis de fournir au Shérif du district de Bedford, sans délai, un certificat des hypothèques enregistrées contre la propriété susmentionnée, suivant les dispositions du Code procédure civile de la province de Québec.

PUBLIC NOTICE

is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEDFORD
Canada
Province of Québec
District of Bedford
Provincial Court
District of St. François
No. 37-017
TRANS-QUEBEC CREDIT INC plaintiff, vs CAMILLE MESSARA, BEAUDOIN & DIONNE INC., defendants.

"An emplacement known and described as lots numbers three hundred and ninety and three hundred and ninety-one (390 and 301) of the official cadastre for the Parish of St. Romuald de Farnham, Missisquoi Registration Division;

Less and to withdraw from the said lots the past sold by the above-mentioned vendor to Mr. Marcel Martin, Mc Denis Jutras, notary, on August 12, 1970, registered at the Missisquoi Registry Office under number 128266, the said withdrawn parts are described and bounded as follows:

a) A strip of land of irregular configuration, situated oo the west side of St. Césaire-Farnham Road, being part of lot three hundred and ninety (Pt. 390) on the official cadastre for the Parish of St. Romuald de Farnham, Missisquoi Registration Division, Municipality of Rainville, bounded as follows:

On the east by St. Césaire Road (in its present width) and by another part of said lot number 390, following lines "B-A" and "D-C": on the south, by lot number 389, following ling "A-F"; on southwest by Yamaska River, following line "F-E"; on the north by another part of said lot number 390, following lines "E-D" and "C-B";

Measuring one hundred and thirty-three and thirty-seven hundredths feet (133.37') and fifty-four and forty-one hundredths feet (54.41') on its east lines, following lines "B-A" AND "D-C"; one hundred and eighty-four and twenty-nine hundredths feet (184.29") in its south line, following line "A-F"; two hundred and twenty-nine and six tenths feet (229.6') in its southwest line, following the "F-3"; two hundred and seventeen and twelve hundredths feet (217.12') and seventy-five and sixty-five hundredths feet in its north lines, following lines "E-D" and "C-B";

Containing a surface area of forty-one thousand three hundred and forty-eight and nine tenths square feet (41,348.9 sq. ft), namely nine hundred anf forty-nine thousandths of an acre (0.949 ac.), English measures.

The whole as shown on a plan prepared by G. Migué, l.s., on April 16, 1970, a copy of which remains annexed bo the original deed of sale mentioned above.

b) All that part of the said lot number three hundred and ninety on said cadastre of the Parish of St. Romuald de Farnham lying and situate on the east side of St. Césaire Road and bounded as follows: on the west by St. Césaire Road, on the east by a part of said lot 389-A; on the south by lot number three hundred and eighty-nine (389) and on the north by lot three hundred and ninety-one (391).

c) All that part of lot number three hundred and ninety-one (Pt. 391) situated on the east side of St. Césaire Road, containing a surface area of approximately fifty-seven acres and bounded as follows: on the east by lot number 383; on the south by parts of lots numbers 390 and 389-A; on the west by St. Césaire Road; on the north by part of lot number 392 of said official cadastre.

d) A certain strip of land lying on the east side of the immoveable property described above in paragraph (a), being part of lot number three hundred and ninety (Pt. 390) on said official cadastre of the Parish of St. Romuald de Farnham and adjacent to the latter; measuring the said strip of land, one hundred and thirty-three and thirty-seven hundredths feet in width on its west and east lines and approximately twenty-two feet in depth in its north and south lines. Bounded the said strip of land: on the north, south and east by St. Césaire Road and on the west by that part of said lot three hundred and ninety (390) as described on the plan of G. Migué, l.s., aforementioned. The north and south lines are respectively the prolongation of lines "B-C" and "A-F-- on said plan here attached.

With the servitudes in favour of Southern Canada Power and 79288

The said immoveable being subject to a lease for prospecting purposes in favour of Shell Québec Ltée, according to a deed registered at the same Registry Office under number 112528.

With the buildings erected thereon."

To be sold at the Missisquoi Registry Office, at Bedford, District of Bedford, on WEDNESDAY, the THIRTY-FIRST day of JANUARY, 1973, at TWO o'clock in the afternoon.

Cowansville, December 7, 1972.

ANTONIN BOURASSA,
49602-0 Sheriff

SHERIFF'S OFFICE

To the Registrar
SWEETSBURG

Sir,

You are hereby required to furnish to the Sheriff of the district of Bedford, without dealy, a certificate of the hypotheecs registered against the above described property, pursuant to the requirements of the Code of Civil Procedure of the Province of Québec.

(26657)

A Ville de Lac Brome
Les revenus de la taxe de vente ont grimpé de 35%

VILLE DE LAC BROME (JDB) — Les recettes de la taxe de vente, dite aussi de "compensation", dépasseront les $92,000, en 1972, ce qui traduit une augmentation de plus de 35% comparativement avec 1971. C'est ce qui se dégage de l'étude sommaire des états financiers de Ville de Lac Brome.

Quant au rapport financier pour le mois de novembre, il a été accepté par les conseillers de Ville de Lac Brome, il indique des dépenses de $57,743 et des recettes de $17,505.

Les cinq derniers mois avaient donc en opération un budget de $222,743 soit une moyenne de $44,548 de dépenses par mois. Un fait est à remarquer, c'est que les arrérages de taxes sont à un niveau très bas et que très peu de revenus sont anticipés pour le mois de décembre.

Avant la présentation des états financiers de novembre 1972, les conseillers ont eu à régler plusieurs questions relativement importantes: ainsi, la ville s'est portée acquéreur de deux nouvelles rues dans le secteur ouest de Knowlton; jusqu'à ce jour, ces rues appartenaient à M. L. Tuxen et ce dernier a décidé d'en faire la cession à la Ville, moyennant la somme de $1. Les rues recevront le nom de Tuxen et de Hastings.

En outre, la ville mettra bientôt en vente l'ancien dépotoir de Foster inutilisé depuis déjà quelques années, de même qu'un autre terrain anciennement utilisé comme puit de gravier dans le secteur du cimetière de Knowlton.

On sait que la Ville de Lac Brome s'est déclarée intéressée à participer au projet du site d'enfouissement sanitaire d'Adamsville, si toutefois ce dernier reçoit les approbations nécessaires de la part des autorités gouvernementales.

En collaboration avec les villes de Granby, Bromont, Cowansville et Waterloo, le Lac Brome a fait parvenir une résolution appuyant la demande d'installation de Kiosques touristiques aux sorties 37 et 52 de l'autoroute des Cantons de l'Est, par les ministères concernés.

Ville de Lac Brome ne tarit pas d'activités dans tous les secteurs de la vie publique: aqueduc et égouts loisirs, attraction touristique, développement de la construction, aménagement du territoire...

Après avoir doté la municipalité d'outils essentiels à une meilleure planification, il reste maintenant aux autorités municipales d'accentuer le développement de leur ville par la réalisation de projets d'envergure, lesquels seront nombreux au cours de l'année 1973.

....cgtd

CENTRE C.G.T.D. INC.
DIVISION DE WELBY COMPUTER SERVICES LIMITÉE
Succursale à MONTRÉAL et OTTAWA
TRAITEMENT DES DONNEES — DATA PROCESSING CENTRE

Notre centre d'information changera vos problèmes en situations faciles, tout en vous assistant dans vos conversions, surplus d'ouvrage, demandes urgentes, relèves des vacances, cédule de fin de mois. Laissez-nous faire votre travail régulier.

Nous possédons différents systèmes déjà en opération chez nos clients à travers la province de Québec, tels que :

SYSTÈME DE PAIE AVEC DISTRIBUTION DES SALAIRES
SYSTÈME COMPLET DE COMPTABILITÉ
SYSTÈME DES RECEVABLES ET PAYABLES
SYSTÈME POUR MUNICIPALITÉ

331, RUE PRINCIPALE GRANBY, QUÉ. (514) 372-1700

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67; 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: blanc, 63; jaune 63.5.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sac, 29 à 31 1-2 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sac, 27 à 28 1-2; pour nourrissage, no 1, en sac, 26 à 26 1-2.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 23 1-2 à 24 livres, poudre de lait 5 1-2 à 6.

Prix des oeufs, prix moyen de grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros 64.6; A-gros 63.8; A-moyens 60.7; A-petits 47.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération de producteurs de Québec: A-extra gros 63; A-gros 62; A-moyens 59; A-petits 46; A-pee wee 24.

Pommes de terre: prix de gros, Nouveau-Brunswick, $2.80 à $2.90 les 50 lb: .66



Apprenez à bien nager avant de faire du canoë. Ne vous levez jamais. Si le canoë chavire, cramponnez-vous et attendez de l'aide.

DECISION

Ottawa, le 4 janvier 1973

AVIS PUBLIC

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet le 4 janvier 1973.

DÉCISION CRTC 73-3
GRANBY (QUÉ.) — 7207681
Demande de la part de LA VOIX DE L'EST LIMITÉE pour modifier sa licence de radiodiffusion pour CHEF Granby (Qué.) comme suit:
EXPLOITATION ACTUELLE
1450 KHz
10,000 watts de jour
250 watts de nuit
Antenne non directionnelle la nuit (deux sites)
EXPLOITATION PROJETÉE
1450 KHz
10,000 watts de jour
5,000 watts de nuit
Antenne directionnelle nuit & jour (un site)

Décision: APPROUVÉ
Le secrétaire,
MONIQUE COUPAL

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

Carrières et Professions

RECHERCHE INGÉNIEUR-INDUSTRIEL

Importante compagnie de textile située à l'est de Montréal, offre une position de chef ingénieur industriel.

Le candidat devra prendre charge du personnel déjà en place, situé dans trois usines différentes, et il devra aussi être familier avec la méthode M.T.M.

• Excellentes conditions de travail • Salaire à discuter à l'entrevue.

FAIRE UNE DEMANDE D'EMPLOI À:
LA VOIX DE L'EST
CASE POSTALE NO 2769
(12-13 — 26599)

NECROLOGIE

GAUDETTE
(Mme Anatole)

A Farnham, le 10 janvier, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Anatole Gaudette, née Alice Bériau, épouse de feu M. le juge Anatle Gaudette, demeurant à 333 rue Principale E. à Farnham. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
F. et J.-M. Désourdy
205 Principale E.
Farnham
pour se rendre à l'égliee St-Romuald de Farnham, où le service sera célébré à 3 heures. Inhumation au cimetière de l'endroit. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. La défunte laisse dans le deuil ses filles: Mme Jean Gauthier (Simone), de Farnham; Mme Normand Bonneau (Dorothée), de Bratle Boro, Vermont; ses petits-enfants: Mme Joseph Alloy (Patricia), MM. Robert et Marc Bonneau, de Farnham; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

HEBERT
(M. Guy)

Au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, le 10 janvier 1973, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Guy Hébert, gérant depuis onze ans de la Coopérative agricole de Waterloo dont il était à l'emploi depuis 23 ans, bien connu aussi dans notre région pour avoir été deux ans de suite commissaire de crédit de la Caisse populaire de Waterloo, époux de Rita Gatien et demeurant rue Park, à Waterloo. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 janvier. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Léo-Paul Ledoux
5034, rue Foster
Waterloo
à 1 heure 45 pour se rendre à l'église Saint-Bernardin où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière local. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil son fils, Luc Hébert; ses frères et soeurs: M. et Mme Armand Beauregard (Lucille), de Adamsville; M. Maurice Hébert, de Granby; M. et Mme Marcel Hébert, de Waterloo; M. et Mme Richard Hébert, de Granby; M. et Mme Rudolph Giard (Jeanne D'Arc), de Granby, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

POULIN
(M. Jean-Paul)

A Marieville, le 10 janvier, est décédé à l'âge de 47 ans 11 mois, M. Jean-Paul Poulin, époux de Cécile Bélisle, demeurant à Marieville. Les funérailles auront lieu samedi le 13 janvier; le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast et Fils
600, rue St-Charles
Marieville
pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville où le service sera célébré à 14 heures 30. L'inhumation suivra au cimetière du même endroit.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants, Sylvie et Daniel Poulin, sa mère Mme Léonidas Poulin, sa belle-mère Mme Eva Bélisle, tous de Marieville, ses frères et sa soeur, M. et Mme Martial Poulin, de Rougemont, M. et Mme Gérard Poulin, de Marieville, M. et Mme Hervé Meunier (Pauline), son beau-frère, M. et Mme Marcel Bélisle, de Marieville, ainsi que plusieurs neveux et nièces.



LABRECQUE
(Mme Joseph)

A Farnham, le 10 janvier, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Labrecque, née Herminie Dépôt, autrefois de Roxton Falls. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 janvier. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Victor Rochon Enr.
48, rue Principale
Roxton Pond
pour se rendre à l'église de Roxton Falls, où le service sera célébré à 3 heures. Inhumation au cimetière de l'endroit. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Adélard Blanchard (Blanche), de Farnham; soeur Marie-Rose Labrecque, de Montréal; M. et Mme Bernard Blanchard (Irène), de Valcourt; M. et Mme Fernand Lambert (Yvonne), de Saint-Pie; M. et Mme Alfred Labrecque, de Saint-Valérien; M. et Mme Yvon Lacasse (Thérèse), de Roxton Pond; M. et Mme Marcel Lacasse (Yvette), de Saint-Valérien; ainsi que plusieurs petits-enfants.

L'art et la distinction dans les fleurs
Fortin & Ménard Enrg
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiées
7, rue Paré Granby
372-4343

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
GIRARDOT & MENARD LTEE
BUR. 225 PRINCIPALE TÉL: 372-4498

HOMMAGES À LA PERSONNALITÉ 1972 À ST-CÉSAIRE M. ROBERT CODERRE



M. ROBERT CODERRE

BIOGRAPHIE

Né le 26 décemdre 1939 à St-Césaire. Fils de Rosaire Coderre et Imelda Robert, famille très bien connue de cette paroisse. Monsieur Robert Coderre a épousé Cécile Robert le 1er août 1960; il est père d'un tout jeune garçon nommé Jocelyn Il a fait ses études à St-Césaire, au collège St-André, à l'école St-Vincent et par la suite au collège St-Romuald de Farnham. Il fit entre autre un an à l'école technique de Granby. Il est diplômé du service des cours en pratique bancaire à Montréal.

Pour améliorer ses connaissances dans le domaine administratif, il a toujours continué à suivre des stages de perfectionnement à l'Institut Coopératif Desjardins, dispensés par la Fédération des Caisses Populaires Desjardins à Lévis et à l'Union Régionale de St-Hyacinthe. Monsieur Coderre est à l'emploi des Caisses Populaires Desjardins depuis le 1er avril 1959. Il fut d'abord caissier et comptable à la Caisse Populaire Desjardins de St-Césaire. Quelque temps après, il obtint les promotions suivantes: Gérant de la Caisse Populaire de St-Paul Abbotsford du 1er janvier 1966 au 31 mars 1967; par la suite, il fut gérant de la Caisse Populaire de St-Pie de Bagot jusqu'au 30 juin 1968.

Depuis cette date, il est heureux d'être au service de la population de St-Césaire à titre de gérant de la Caisse Populaire Desjardins. En plus des ses nombreuses occupations que lui impose la gérance de la Caisse Populaire, il a été directeur de la Société St-Jean-Baptiste de St-Césaire, directeur des Loisirs de St-Césaire Inc. Il est actuellement directeur de la Chambre de Commerce de St-Césaire et délégué du Comité d'Education des Caisses Populaires, section Granby, pour l'Union Régionale de St-Hyacinthe.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE 14 JANVIER 1973

À LA SALLE HORIZON

SOUS LES AUSPICES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ST-CÉSAIRE

5 H COCKTAIL

SOUPER

SOIRÉE DANSANTE

INVITATION À TOUTE LA POPULATION À VENIR RENDRE HOMMAGE À M. ROBERT CODERRE

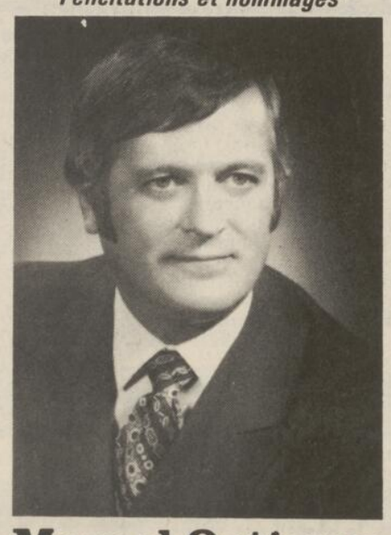


M. Robert Coderre, son épouse Cécile et leur fils Jocelyn.

A la Personnalité 1972 de St-Césaire

M. Robert Coderre

Félicitations et hommages



Marcel Ostiguy

DÉPUTÉ DE ROUVILLE

La direction et les membres de

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ST-CÉSAIRE

sont heureux de l'honneur qui échoit à l'un de ses directeurs

ROBERT CODERRE

La Chambre de Commerce de St-Césaire

Clément Lessard, président
J.-Amable Lemieux, vice-président
P.E. Martel, vice-président
Daniel Coderre, sec.-trésorier
et les directeurs

J.R. Michel — François Brien
J.-Denis Côté — Me Jean Jutras
Marcel Gervais — Lionel Beauchemin

Félicitations et hommages à la personnalité 1972 de Saint-Césaire, M. Robert Coderre

VILLE DE SAINT-CÉSAIRE

MAIRE
M. GUY NADEAU

CONSEILLERS

Lionel Duhamel	Clément Lessard
Charles-Emile Ostiguy	Gérard Alix
Sarto Gingras	Claude Généreux

J.A.D. Pion, Sec.-Trés.

TOUTE LA POPULATION DE ST-CÉSAIRE ET LA RÉGION S'UNIT POUR RENDRE HOMMAGE À M. ROBERT CODERRE

Hommages et félicitations à M. Robert Coderre Personnalité 1972 à St-Césaire.

St-Césaire Motosports Enr.
M. et Mme Claude Généreux, propr.

DÉPOSITAIRE:
MOTO "HONDA"
MOTONEIGE "ARTIC-CAT"

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
7 A.M. À MINUIT

ROUTE NAT. 1, ST-CÉSAIRE
469-2733

Nos hommages à la personnalité 72.

SALLE HORIZON LTEE.
Henriot Bienvenu et Martial Viens, Propr.

DANSE TOUS LES SAMEDIS SOIRS
RECEPTIONS DE TOUS GENRES

Route Nat. 1, SAINT-CESAIRE

A notre personnalité 72 nos respectueux hommages

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA VALLEE YAMASKA

M. Yvon Lacasse, Gérant

Tél.: 469-3063 ST-CESAIRE

Félicitations et Respectueux Hommages·

IMPRIMERIE FRANCOIS ENR.

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES
François Rocray, Propr.

TÉL.: 469-2881
2050 rue St-Paul SAINT-CESAIRE

Sincères félicitations à la personnalité 1972

BERTRAND ELECTRIQUE ENR.

CONTRACTEUR — ELECTRICIEN

Chauffage électrique, Résidentiel et Commercial

126 Bas de la Rivière Nord
ST-CÉSAIRE TÉL: 469-2140

Félicitations et hommage à la personnalité 1972 chez nous

BIENVENUE ASSURANCES INC.

ASSURANCE VIE — ASSURANCE GENERALE

1281 rue NOTRE-DAME ST-CÉSAIRE

Tél.: 469-3191

Hommages à la personnalité 72 à St-Césaire.

GARAGE C.E. FORAND LTÉE.

- STATION SERVICE & REMORQUAGE
- RÉPARATIONS GÉNÉRALES
- ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
- SERVICE DE GAZ-PROPANE
- DÉPOSITAIRE DE PIÈCES AUTOMOBILES

PRODUITS TEXACO
791 Rte Nat. #1, ST-CÉSAIRE Tél: 469-3147

Félicitations et hommages à M. Robert Coderre, Personnalité 72 à St-Césaire

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-CÉSAIRE
RICHARD LAROSE, PRÉSIDENT

1201, AV. ST-PAUL ST-CÉSAIRE

"S'UNIR POUR SERVIR".

FELICITATIONS à la Personnalité de l'année 1972 de Saint-Césaire

CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-CÉSAIRE
Madame Thérèse Rocray, présidente

Félicitations et Hommages

D. CHAGNON & FILS ENR.
Entrepreneur Plomberie — Chauffage

891 Des Erables Tél.: 469-2496 ST-CÉSAIRE

Félicitations et hommages à la personnalité 72 de St-Césaire

BUREAU 372-3375
DOMICILE: 469-2679

JEAN R. MICHEL
REPRESENTANT
LA METROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
15 rue Centre, Granby, B.P. 489, P.Q.
Domicile: 1451 rue Notre-Dame, St-Césaire, P.Q.

A la personnalité 72 de St-Césaire, félicitations et hommages.

ARTHUR MALOUIN
Assurances Générales
1009 rue Provençale

TEL: 469-3012 ST-CESAIRE

Félicitations et Hommages

HENRI DENICOURT

Huile à chauffage et gaz
1290 Rue Provencale ST-CESAIRE Tél.: 469-2717

Hommages à la personnalité 72 de St-Césaire.

M. Le Curé J.H. LEMIEUX
Personnalité '70
de SAINT-CESAIRE

Félicitations et hommages à la personnalité 72

P.G. OSTIGUY
PERSONNALITÉ 71
ST-CÉSAIRE

Félicitations à la personnalité 72 à St-Césaire.

PATISSERIE REGAL LTEE

Tel: 469-3066 ST-CESAIRE

Sincères félicitations et hommages

CLAUDE LETOURNEAU
Personnalité '69
ST-CÉSAIRE